L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1465 - VENDREDI 02 MARS 2018 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232



Salon de l'agriculture

Le Président a pris son temps pour s'expliquer



Le Président de la République a fait une journée d'endurance au Salon de l'agriculture le jour de l'ouverture, samedi 24 février. Contrairement à ses prédécesseurs, il n'a pas commencé la journée par la traite, mais par un petit-déjeuner avec les responsables agricoles. «*Je sais l'importance qu'a notre agriculture, je sais les attentes, les angoisses et la souffrance sur le terrain. Je suis convaincu qu'il y a un avenir certain pour notre agriculture mais il est à inventer ensemble*», a-t-il déclaré au démarrage de cette réunion. Parmi les sujets abordés, la carte ICHN et les négociations commerciales.

Après un passage à l'ONF et sur le stand de la pêche, Emmanuel Macron a poursuivi sa visite dans le Hall 1. Un cordon de protection impressionnant a été mis en place autour du Président de la République. Pour autant, au fur et à mesure de l'avancement, il est allé au contact des protestataires pour s'expliquer «*les yeux dans les yeux*», comme il l'a dit à plusieurs reprises.

Encart: EPL des Terres de l'Yonne

Côte d'Or

› Chambre d'agriculture

Encore loin du compte



Nièvre

› FDSEA - JA

La colère contre les accords avec le Mercosur



Yonne

› Filière avicole

Un nouveau poulailler bio au nord de l'Yonne







Sommaire

Côte d'Or

04 • Salon de l'agriculture: L'or, sinon rien
05 • Chambre d'agriculture: Encore loin du compte
06 • Action syndicale: Il était important d'être là
07 • Charolais: Un veau frôle les 10 000 euros

Nièvre

08 • JA - FDSEA: La colère contre les accords avec le Mercosur
09 • Agro-équipement: Des métiers qui recrutent

Yonne

10 • Sia 2018: *«Venez dans l'Yonne...»*
11 • Mercosur: La mobilisation au rendez-vous
12 • Filière avicole: La production d'œufs alternatifs a le vent en poupe
13 • FDSEA: Rencontre sur fonds d'inondations et de Mercosur

Région - France

14 • Interbev Bourgogne-Franche-Comté: Cadrage, adaptation, communication... la filière accompagne le mouvement
15 • Négociations UE/Mercosur: Le Brésil bombe sanitaire à retardement, avertit Jean-Pierre Fleury

Dossier

16-20 • Dossier spécial manutention

Infos Services

21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyse & Tendances
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales
31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

Visite présidentielle au Salon

Emmanuel Macron sifflé dans le hall 1

Après un petit déjeuner avec les organisations agricoles, et un accueil plutôt positif sur la première heure de sa visite, le Président de la République à été copieusement sifflé et hué dans le hall 1 du salon de l'agriculture vers 10h le samedi 24 février. Les dossiers de l'accord de libre-échange avec le Mercosur, la carte ICHN, le glyphosate et le plan Loup sont les sujets majeurs de crispation.

Ce sont les JA d'Ile de France qui ont organisé la séance de sifflet dans le hall 1 du Salon de l'agriculture. Emmanuel Macron est allé à leur rencontre dans la matinée. *«Je n'aime pas que l'on siffle derrière mon dos»*, leur a-t-il dit. Damien Radet, secrétaire général des JA d'Ile-de-France a dénoncé le fait qu'Emmanuel Macron, alors qu'il avait dit, en tant que candidat, qu'il ne voulait pas de surtransposition, *«La première chose qu'il a faite en tant qu'élu, c'est de mettre des nouvelles contraintes et de saborder la ferme France avec des accords de libre-échange»*. Emmanuel Macron a dans la journée, commenté les sifflets. Il s'agit de *«gens très minoritaires qui se cachaient pour siffler. Je suis allé les voir»*, a-t-il souligné.

Les interpellations sur le Salon et les commentaires du Président de la République

• ICHN : *«les critères ne m'appartiennent pas»*

Alors qu'Emmanuel Macron a été interpelé sur la carte ICHN, il a déclaré : *«Moi je ne ferai pas des promesses qui risquent d'être cassées par derrière. Les critères ne m'appartiennent pas, ce ne sont pas mes règles de décision, c'est un mécanisme européen, pas national. S'il y a des arguments pour corriger les critères, je m'y engage»*.

• Mercosur : *«un respect des règles sanitaires sur le territoire»*

À des agriculteurs, il a déclaré : *«Je vous demanderai des efforts pour transformer le modèle agricole. Je sais ce que vous avez pris dans les dents. Jamais je ne vous demanderai des efforts sans laisser entrer des produits sur le territoire qui ne respectent pas nos règles sanitaires». «Ne lâchez rien, on compte sur vous»*, a répondu un éleveur. *«Je ne sais pas si l'accord Mercosur sera conclu, mais on doit mieux valoriser notre viande chez nous ; on envoie trop de broutards à l'étranger... Dans la restauration hors foyer, 70 % de la viande n'est pas française ; on doit remettre de l'abattage de proximité...»*.

•Glyphosate : *«Ce n'est pas bon»*

Aux Jeunes agriculteurs qui l'ont interpellé sur le glyphosate, il a répondu : *«Le glyphosate n'est pas bon»* ; un agriculteur a démenti. *«Assurez-moi, les yeux dans les yeux, qu'il n'y a aucun risque ! On disait la meme chose de l'amiante... on peut raisonnablement comparer le glyphosate à l'amiante, si dans quelques années, on vient me dire "vous n'avez rien fait"... »* Ce à quoi l'agriculteur a évoqué la moindre compétitivité.

• Pac : pas de baisse supérieure à la part correspondant au Brexit

Emmanuel Macron s'est exprimé sur la Pac : *«Il faut changer la Pac, et faire en sorte qu'elle ne diminue pas plus que la part liée au départ des Britanniques. Je veux mettre en place un mécanisme de garantie qui puisse jouer un rôle de correction de la volatilité quand les cours s'effondrent»*.
Il précise par ailleurs que dès le projet de loi de finance 2019, *«on va mettre en place un dispositif fiscal qui permette une épargne de précaution»*.

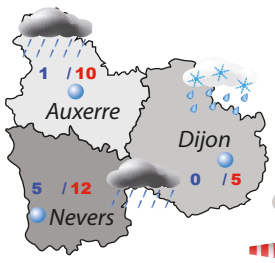
•Loup : *«Ce plan répond aux objectifs»*

Alors qu'il a été interpelé sur le loup, il a répondu : *«On va renforcer les moyens de protection qui sont défaillants dans certaines zones, et on mettra des loups loin des zones d'agropastoralisme»*. Ce à quoi les éleveurs ont répondu : *«On ne déménage pas loups comme ça». «Si, on les déplace dans des zones où ils ne seront pas en prédation. Ce plan répond aux objectifs»*.

Une élue l'a interpellé sur le plan Loup et le Président de la République a répondu que ce n'était pas à lui de répondre à tous les problèmes, certains devant se traiter au niveau des territoires.

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 02 Mars



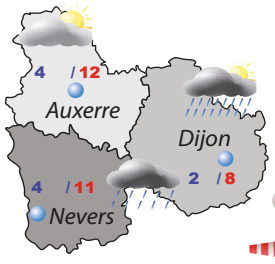
Perturbé
De nombreuses précipitations sont attendues et seront localement accompagnées de chutes de neige.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Charles le Bon
Soleil : 07:25 - 18:32
Lune : 19:13 - 07:53

Samedi 03 Mars



Perturbé
Des averses et de rares éclaircies par endroits pour ce samedi. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

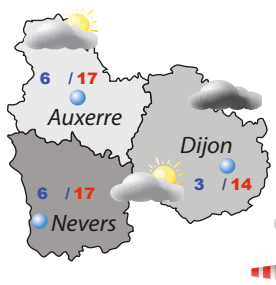
St Gwénola
Soleil : 07:23 - 18:34
Lune : 20:26 - 08:23

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 04 Mars



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents resteront modérés.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

St Casimir
Soleil : 07:21 - 18:35
Lune : 21:37 - 08:50

Prévisions à 7 jours

Lundi 05 au Mercredi 07 Mars :

Un ciel couvert avec quelques pluies.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 3 à 11 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Jeudi 08 au Dimanche 11 Mars :

De nombreuses précipitations sont attendues.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 6 à 11 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Des jeunes agriculteurs reçus à l'Élysée

Le Président de la République se veut rassurant

Deux jours avant l'ouverture du Salon de l'agriculture, Emmanuel Macron a reçu près de 1000 jeunes agriculteurs à l'Élysée pour leur livrer sa vision de l'agriculture de demain. Indiquant les premiers éléments du grand plan d'investissement, il est également revenu sur les sujets de tension actuels, comme la révision des ZDS ou les négociations de l'accord UE/Mercosur.

Désireux d'imposer son style, le Président de la République a instauré le 22 février un nouveau rendez-vous en amont du Salon de l'agriculture, recevant à l'Élysée près de 1 000 agriculteurs récemment installés, représentants toutes les régions, toutes les productions et toutes les orientations syndicales. Il ne s'agissait *«pas de préparer l'ambiance de samedi»*, a insisté Emmanuel Macron deux jours avant sa visite au salon, mais de *«tenir un discours de vérité»* sur l'avenir de l'agriculture. Le Président a tenu à rappeler l'investissement de son gouvernement en faveur du secteur agricole, qui s'est traduit, dès le début de sa mandature, par les États généraux de l'alimentation, tout en réaffirmant sa position sur les sujets d'actualité. Il a donc défendu son action dans le cadre de la révision de la carte des zones défavorisées simples, qui fait entrer 4 900 communes supplémentaires et consacre davantage d'argent à l'ICHN. Néanmoins, pour les sortants, *«un vrai travail d'accompagnement va être construit dans les prochaines semaines»*, a-t-il rappelé, ajoutant par ailleurs que pour les départements qui ont un grand nombre de communes sortantes, notamment les Deux-Sèvres, *«il ne faut pas se mentir, il n'y avait plus aucun argument objectif à présenter»*.

Des lignes rouges sur le Mercosur

Le sujet de l'accord UE/Mercosur en négociation a également fait l'actualité de la semaine, avec une manifestation généralisée des réseaux FNSEA et Jeunes agriculteurs dans toute la France, le 21 février. En réponse, Emmanuel Macron a rappelé un certain nombre de lignes rouges. *«Il n'y aura pas de réduction de nos standards de qualité, sociaux, environnementaux et sanitaires»*, a-t-il souligné, estimant que la protection des consommateurs européens devait être renforcée, notamment par des contrôles, pour éviter que n'entre sur notre sol des produits non conformes aux normes européennes. Il a par ailleurs rappelé qu'une clause de sauvegarde avait été demandée par la France pour suspendre l'application du traité, si un marché est déstabilisé, à un moment donné, par l'arrivée de produits étrangers. Le Président a néanmoins rappelé sa détermination à aboutir à un accord, estimant que certains secteurs de l'agriculture française y ont des intérêts offensifs, et que les secteurs les plus fragiles doivent se renforcer pour être plus compétitifs.

Gestion des risques, foncier, fiscalité

Pour assurer l'avenir de cette nouvelle génération agricole, le Président a par ailleurs insisté sur différents leviers : la gestion des risques, qui doit être au cœur de la future PAC, la fiscalité agricole, avec une refonte de la DPA et la mise en place d'une épargne de précaution dès 2019. *«Au mois de mai, il faut qu'on ait défini notre stratégie au niveau des instruments financiers que nous défendrons pour la PAC»*, a-t-il précisé. Sur le foncier, alors qu'il y a quelques mois, le gouvernement envisageait d'expérimenter la suppression du contrôle des structures, Emmanuel Macron semble avoir revu sa position puisqu'il propose d'accentuer l'attention sur certaines situations, en posant notamment *«des verrous réglementaires pour arrêter les rachats de terres par les étrangers»*. *«Pour moi, les terres agricoles en France sont un investissement stratégique dont dépend notre souveraineté alimentaire»*, a-t-il insisté. Le chef de l'État propose, en outre, des prêts pour faciliter le départ à la retraite des agriculteurs et la reprise des terres par un jeune, sachant que d'ici 2020, 40 % des agriculteurs actifs partiront à la retraite.



En recevant les jeunes agriculteurs deux jours avant l'ouverture du Salon, Emmanuel Macron pouvait aborder plus sereinement son bain de foule de la Porte de Versailles.

Premiers éléments du grand plan d'investissement

Enfin, si les détails du grand plan d'investissements de 5 milliards d'euros doivent normalement être donnés par le Premier ministre à l'occasion du Salon de l'agriculture, Emmanuel Macron a évoqué quelques pistes pour accompagner la transformation qu'il appelle de ses vœux. Au-delà d'investissements destinés à la modernisation des bâtiments d'élevage et de transformation pour répondre davantage aux attentes des consommateurs, plusieurs leviers ont été annoncés. 1 milliard d'euros sera consacré aux prêts de garantie. Les garanties personnelles demandées aux entreprises personnelles seront fortement réduites pour passer à 20 %, quand elles avoisinent aujourd'hui les 130 %. Un fonds de prêt destiné aux projets de méthanisation sera également mis en place avec la BPI, à hauteur de 100 millions d'euros. Toujours avec la BPI, un nouveau dispositif de fonds propres de 20 millions d'euros sera lancé pour faciliter la prise de participation dans des PME. Le Président a de plus annoncé sa volonté de consacrer au moins 1,4 milliard d'euros de prêts sans garantie au secteur agricole sur la mandature. Des mesures qui restent à préciser au salon de l'agriculture, évènement qui sera aussi l'occasion, pour le gouvernement, d'annoncer le plan Ambition Bio et le plan Pesticides.

La profession agricole attend du concret

Saluant un discours *«plutôt positif»*, le président de Jeunes Agriculteurs, Jérémy Decerle, attend cependant des mesures concrètes *«car on continue à perdre des exploitants agricoles tous les jours»*, a-t-il commenté à l'issue du discours d'Emmanuel Macron. Cette concrétisation est d'autant plus attendue que les engagements pris dans le cadre des États généraux de l'alimentation n'ont pas été respectés par un certain nombre d'acteurs de la filière. Concernant le plan d'investissement, le président de JA considère par ailleurs que *«ça fait du bien d'en réentendre parler»*. Sur ce dernier point, Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, juge que le président est resté assez flou. *«Il s'agit pour l'instant plus de leviers de financement que d'espèces sonnantes et trébuchantes»*, indique-t-elle, en attente de précisions. La FNSEA estime néanmoins avoir été en partie entendue concernant le Mercosur, après les manifestations du 21 février. *«Des lignes rouges, comme la clause de sauvegarde, ont été rappelées suite à notre mobilisation»*, indique Jérôme Despey, secrétaire général de la FNSEA. *«L'action d'hier a été efficace car le Président de la République a entendu nos critiques»*, souligne ainsi Christiane Lambert.

Point de vue Opération déminage

Face à la grogne qui monte de plus en plus sur la question du Mercosur et de l'ICHN, l'Élysée se devait de réagir juste avant le Salon de l'agriculture. Car nous entrons dans la semaine où toutes les caméras sont braquées sur les agriculteurs. Il fallait d'urgence mener une opération déminage. C'est en invitant des agriculteurs fraîchement installés dans le faste des salons de l'Élysée qu'Emmanuel Macron a décidé de séduire. Et l'opération était particulièrement réussie. Le cadre est impressionnant, et le buffet était de bonne qualité et généreux. Quant au discours, Emmanuel Macron a l'art de captiver son public, avec son parler vrai tonifiant. Mais il fallait frapper fort, notamment concernant le Mercosur, que le Président de la République considère comme une avancée pour l'économie de la France, alors que tous les syndicats agricoles s'y opposent fermement. Pour Emmanuel Macron, ces derniers se trompent d'ennemi. Ce n'est pas le Mercosur qui plombe la filière bovin viande en France, ce sont les acteurs eux-mêmes et les gouvernements successifs qui n'ont rien fait pour moderniser cette filière. Et plus précisément, c'est sans doute Jean-Paul Bigard que le Président visait en parlant de *«ceux qui ont organisé le marché français pour leurs intérêts propres et qui ont décidé que le marché resterait toujours à leurs mains»*. Il visait sans doute aussi quelques acteurs de la distribution quand il parlé de ceux *«qui vivent sur la déconfiture de certains secteurs et agriculteurs et la misère d'autres»*. Après de tels arguments, Emmanuel Macron allait pouvoir venir plus serein porte de Versailles.

NICOLE OUVRARD - *AGRA*



Salon de l'agriculture

L'or, sinon rien

La Côte-d'Or réalise un carton plein au Sia 2018. La journée de mardi a été une journée très prolifique.



Florian Renon et sa jument Capucine de Posanges remportent le concours des Traits Auxois.

De nombreux Côte-d'oriens ont fait le déplacement mardi au salon de l'agriculture.
Cette journée dédiée à leur département a connu un énorme succès avec les premières places de l'EARL du Meix de Chêne en Simmental et de Florian Renon chez les Traits Auxois. Résumé en images de cette journée du 27 février, avant un retour sur l'évènement et ses derniers concours dans notre prochaine édition.

AURÉLIEN GENEST



La délégation du 21, après le défilé des animaux.



Une centaine de visiteurs se sont rendus gratuitement au salon, grâce au jeu-concours proposé sur internet par le Conseil départemental. Ici, une partie du groupe réuni sur le grand ring.



Daniel Cachot a été récompensé par le prix d'excellence dans la catégorie des jus de fruits, une distinction attribuée au meilleur producteur du salon sur les résultats des trois dernières années d'exposition.



L'EARL du Meix de Chêne décroche le concours Simmental avec Daphnée. Justine et Laurette Millot ont été félicitées par la délégation côte-d'orienne.



L'EARL Deschamps a tout raflé en Ile-de-France avec deux prix de championnat, quatre premiers prix et deux deuxièmes prix.



Le Gaec Poillot repart avec le prix de championnat viande Suffolk, ainsi qu'un premier prix et le prix d'ensemble dans la race Southdown.

Un Département qui aime son agriculture

Fidèle à ses habitudes et ses convictions, le Conseil départemental avait organisé une nouvelle journée Côte-d'Or à Paris : l'occasion de mettre en avant l'excellence des produits du département. «*Faire des consommateurs les alliés de l'agriculture est tout l'enjeu de ce salon*» a souligné le président François Sauvadet, qui n'a pas manqué de revenir sur les difficultés des agriculteurs (faibles revenus, aléas climatiques et de marchés...) François Sauvadet s'est dit «*scandalisé et choqué*» devant l'évolution de certains dossiers (projet d'importations de produits ne correspondant pas aux normes imposées aux producteurs français, exclusion de plusieurs communes côte-d'oriennes dans le zonage des ZDS...) Vincent Lavier a une nouvelle fois remercié le Conseil départemental pour sa vision et sa compréhension partagées du monde agricole. Le président de la Chambre d'agriculture a également souligné la qualité de partenariat mise en place avec le Conseil départemental.



Chambre d'agriculture

Encore loin du compte

Les sujets de préoccupations étaient nombreux, vendredi, à la session de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.



Vincent Lavier a notamment abordé les dossiers des ZDS et du Mercosur.

La première session 2018 de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or s'est déroulée le 23 février au lycée de Plombières, deux jours après l'action syndicale à Dijon et 24 heures avant l'ouverture du salon de l'agriculture. Plusieurs dossiers d'envergure ont fait l'objet de discussions avec, en premier lieu, celui des zones défavorisées simples.

Des communes des Hautes-Côtes et de la vallée de l'Ouche ne figurent toujours pas dans le zonage des ZDS, alors que ce dernier semble *«quasiment bouclé»*. *«L'activité viticole fausse les données économiques de cette petite région. Nous avons apporté l'ensemble des éléments techniques au plus haut rang pour justifier cette incohérence»*, rappelle Vincent Lavier, *«le ministre Travert avait semblé comprendre cette problématique en août, quand nous l'avions rencontré à Paris. Aujourd'hui, malgré de nombreuses relances, nous sommes dépités de ne voir aucune évolution dans ce dossier. Les régions concernées font partie des plus pauvres du département, elles sont peu productives. L'ICHN trouve tout son sens dans ces secteurs»*. Une très faible marge de manœuvre existerait encore pour les 35 exploitations agricoles concernées. L'implication des députés François Patriat et Didier Paris reste stérile pour le moment. Le ministre de l'agriculture serait *«assailli de toutes parts»* dans ce dossier des ZDS, avec des pressions venant de toute la France.

Bien légiférer

Le président de la Chambre d'agriculture a ensuite abordé les États généraux de l'alimentation, en partageant son inquiétude sur leur future application : *«les négociations commerciales qui se déroulent actuellement entre les industriels et la grande distribution ne nous rassurent aucunement. Ces transactions se passent aussi mal que les années précédentes, les acteurs concernés ont pourtant signé la charte des bonnes pratiques à l'automne. Nous voulons que la loi qui découlera de ces États généraux soit verrouillée du mieux possible car, pour la grande distribution, une loi est souvent faite pour être contournée»*.

Trouver les meilleurs compromis

L'accord Mercosur a alimenté plusieurs interventions lors de cette matinée. Vincent Lavier s'est insurgé devant l'hypothèse d'importer plusieurs dizaines de milliers tonnes de viandes d'Amérique du sud : *«nous ne pouvons pas laisser entrer des marchandises qui ne sont pas produites selon les mêmes standards ni les mêmes cahiers des charges que chez nous. Le raisonnement va bien plus loin que ce seul Mercosur. Je ne prendrai qu'un seul exemple: celui de notre production de cassis, sujet à des restrictions de produits phytosanitaires. Nous n'avons plus de solution pour maitriser la cochenille, qui pose un réel problème pour le cassis grain aujourd'hui en Côte-d'Or. Des agriculteurs abandonnent déjà la production… Quelle solution aurons nous si nous ne sommes plus capables de produire du cassis en France ? Aller le chercher en Allemagne ou en Pologne ? Ces deux pays ont encore des possibilités phytosanitaires et peuvent encore maitriser la cochenille. Quel est la meilleure issue ? A vouloir toujours faire mieux dans les pratiques, nous prenons le risque de mettre en péril certaines productions, pout devoir aller chercher leur équivalent ailleurs. La France doit trouver les meilleurs compromis»*.

Autres dossiers

Les récentes inondations ont aussi été abordées lors de cette session: *«l'état de catastrophe naturelle a déjà été reconnu dans 277 communes françaises. Plusieurs en Côte-d'Or le méritent fortement : ce dossier doit être examiné ensemble pour faciliter les démarches des sinistrés auprès de leurs assureurs»*. Dans un tout autre domaine, celui des animaux en déshérence, Vincent Lavier a là encore prôné le travail collectif pour trouver une solution : *«nous demandons une réunion en préfecture en présence des parlementaires, car nous butons encore et toujours sur le transfert de droit de propriété des animaux. Nous ne sommes pas armés législativement. Il y a urgence car de plus en plus d'agriculteurs décrochent dans le monde de l'élevage»*.

AURÉLIEN GENEST


Le lycée de Plombières-lès-Dijon avait une nouvelle fois été choisi pour l'organisation de cette réunion trimestrielle.

Parmi les interventions

François-Xavier Lévêque : *«Un problème dans ce pays»*

Le président des Jeunes agriculteurs est revenu sur l'action syndicale du 21 février : *«La mobilisation du réseau JA a été exemplaire, les jeunes se préoccupent de leur avenir. Macron nous a donné une partie des réponses à nos questions dès le lendemain : le dossier des ZDS semble malheureusement classé. Pour celui du Mercosur, il sera visiblement signé mais encadré... Il y a vraiment un problème dans ce pays : pour les ZDS, tout le monde s'était pourtant mobilisé, la Chambre d'agriculture, les JA, la FDSEA, les députés, le Conseil départemental, le Conseil régional, la DDT, la Draaf.... La décision semble pourtant avoir été prise dans un bureau à deux avec Travert et Macron... Je me demande à quoi sert l'assemblée nationale. Je regrette aussi la façon dont nous avons été reçus à la préfecture. Il y eu de l'écoute mais strictement rien derrière. On nous a mis dehors comme des malpropres car une botte de paille était en feu au milieu de la rue, c'est n'importe quoi. Dans la foulée de ce rendez-vous, nous avons rencontré la présidente de région. Les discours semblent évoluer. Pour être constructifs, nous allons monter un groupe de travail avec l'Yonne, la Nièvre et mettre en avant les filières»*.

Pascal Martens : *«Le cadre législatif ne convient pas»*

Le président du GDS a abordé le dossier de la tuberculose bovine et celui des animaux en déshérence : *«environ 60% de la prophylaxie sont aujourd'hui effectués et un seul foyer est à déplorer pour le moment. Les voyants sont plutôt au vert pour la tuberculose bovine, nous devons tenir bon et continuer le travail entrepris il y a plusieurs années. Cela dit, je m'inquiète de l'importante pression pour rétablir l'agrainage. Nous avons des endroits en Côte-d'Or où il reste beaucoup de sangliers et de cervidés. Le deuxième point que je souhaite aborder est celui de la gestion des troupeaux où l'élevage devient critique. Le cadre législatif ne convient pas aujourd'hui pour se sortir de ce genre de situation. Il faut faire évoluer les lois, tout le monde doit se réunir autour de la table»*.



▸ Agenda

Du 15 au 17/03
Journées commerciales charolaises
La fédération charolaise organise ses journées commerciales dans les élevages charolais de Côte-d'Or les 15, 16 et 17 mars. De nombreux reproducteurs nés en 2016 et 2017 seront proposés (inscrits au HBC, garanties sanitaires, de race pure et de performances). Renseignements au 03 80 90 68 80 ou lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr. Site internet : www.cote-dor.chambagri.fr

▸ Formations

06/03/2018 Sécuriser la Maîtrise Sanitaire de son Elevage
Renseignements / inscriptions : Maëlle Sureau, JA21
03 80 68 67 72
ja21-installation@wanadoo.fr

06 et 14/03/2018 Bretenière Communication sur les réseaux sociaux
Renseignements, inscriptions : Francine Schwick, CA21
03 80 68 66 49
francine.schwick@cote-dor.chambagri.fr

09/03/2018 – Bretenière Optimiser le potentiel des prairies
Renseignements, inscriptions : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr ou Jean-François Dessolin - CEL21 - 03 80 68 67 10 (adhérents CEL21)

26 et 27 mars 2018 Sauveteur Secouriste au Travail – initiation
Renseignements, inscriptions : Mathilde Matrat, CA21 - 03 80 91 06 76 - mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Fin mars-début avril 2018 (1 jour) Suivi de reproduction (bovins laitiers)
Renseignements, inscriptions : Jean-François Dessolin - CEL21 - 03 80 68 67 10



Action syndicale

Il était important d'être là

Deux cents agriculteurs se sont mobilisés à Dijon le 21 février. Les accords Mercosur et bien d'autres problèmes majeurs ont été dénoncés.


Le cortège, réuni rue de la préfecture en début d'après-midi.

Il ne fait pas bon d'être agriculteur. En plus des caprices de la météo, le gouvernement n'y met pas du sien pour soutenir la production. Mercosur, distorsions de concurrence, moyens de production très contraints, non valorisation de la qualité des productions françaises, répartition inéquitable des aides: autant de revendications qui ont contraint les JA et la FDSEA de Côte-d'Or à mobiliser leurs troupes la semaine dernière à Dijon. Environ 200 agriculteurs avaient fait le déplacement, avec plus d'une cinquantaine de tracteurs. Le rendez-vous était donné au rond-point de la Toison d'Or. Des barrages filtrants avec des distributions de tracts ont duré près de deux heures en matinée. Le cortège a pris la direction de la place de la République, puis de la préfecture. De nouveaux barrages filtrants ont été assurés jusqu'en fin de journée.

Attention, danger

L'agriculture est clairement menacée, cette journée avait vocation à le rappeler au grand public et surtout, à la préfète Christiane Barret comme l'ont fait les responsables syndicaux : *«Nous ne pouvons pas accepter cette situation. Toutes les productions françaises, particulièrement celles des terres difficiles de Côte-d'Or, sont en difficulté. Les producteurs s'attachent à produire une alimentation de qualité pour répondre aux attentes des consommateurs et du gouvernement. Ces pratiques sont loin d'être rémunérées à leur juste valeur. Bien au contraire, les prix stagnent depuis trente ans malgré l'inflation globale. Dans une incohérence totale, le gouvernement semblait nous avoir entendus en organisant les États généraux de l'alimentation, mais ce même gouvernement semble prêt à sacrifier notre agriculture»*. La ratification des accords UE-Mercosur mettrait à mal de nombreuses filières françaises comme la viande bovine, la volaille et l'éthanol au profit de produits OGM, d'animaux nourris aux hormones de croissance et aux contrôles sanitaires plus que douteux.


Près de 55 tracteurs de tout le département avaient fait le déplacement.


Les manifestants, réunis place de la République.

Demande d'équité

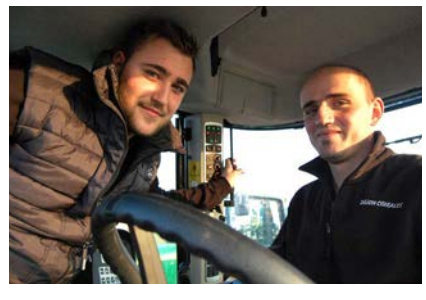
Lors de cette journée, les JA et la FDSEA ont également demandé une répartition équitable des aides à l'agriculture, avec 250 euros minimum pour tous les hectares. Stop également aux nombreuses distorsions de concurrence, même à l'intérieur de l'Union européenne. Les syndicats exigent aussi et surtout une réintégration de toutes les zones soumises à de réelles contraintes dans les zones défavorisées simples, sans oublier la reconnaissance et la compensation des zones à handicap naturel.


Fabrice Faivre, Antoine Carré, François-Xavier Lévêque et Fabrice Genin ont demandé, notamment, la réintégration de toutes les zones soumises à de réelles contraintes dans les zones défavorisées simples, tout comme la reconnaissance et la compensation des zones à handicap naturel et une répartition inéquitable des aides à l'agriculture, avec 250 euros minimum pour tous les hectares.


Jean-Pierre Fleury, ici à gauche, était extrêmement remonté après le rendez-vous avec la préfète : *«Celui-ci n'a malheureusement rien donné. De toute façon, il ne va pas falloir s'arrêter là. Macron est devant ses incohérences et contradictions. On ne peut pas monter des États généraux de l'alimentation et laisser rentrer, dans le même temps, 100 000 tonnes de viandes américaines en Europe. Le Président veut la destruction de l'agriculture. Nous sommes en train d'échanger de la viande bovine, de la viande blanche et de l'éthanol contre des vis et des boulons, c'est-à-dire des voitures, des avions ou des TGV. Ce système de troc est insupportable».*

AURÉLIEN GENEST

Toujours au rendez-vous



Florent Guyomard, agriculteur à Chelsey, petit village entre Arnay-le-Duc et Saulieu, participe à toutes les actions syndicales de son département. Le 21 février, l'éleveur côte-d'orien n'a pas hésité une seule seconde à monter à Dijon au volant de son tracteur, accompagné de son saisonnier Geoffrey Bidois : *«Il nous a fallu 2h30 pour arriver ici. Il est important d'être le plus nombreux possible pour faire entendre nos revendications. Le contexte agricole est vraiment très difficile et ce que nous entendons avec les projets de libre-échange est scandaleux. Le prix de la viande est déjà assez bas comme ça, nous n'avons pas besoin de ce Mercosur. Si l'agriculture ne se bouge pas, nous n'avons qu'à rester dans nos fermes et d'autres prendront des décisions pour nous. Comme tous les agriculteurs, j'ai envie de vivre de mon métier, nourrir ma famille et vivre à côté».*

Charolais

Un veau frôle les 10 000 euros

La vente aux enchères de la station de Jalogny, en Saône-et-Loire, s'est déroulée le 16 février au parc des expositions de Charolles. La top-vente de cette édition a été réalisée par un veau côte-d'orien, celui de l'EARL Poillot-Boyer de Vandenesse-en-Auxois.

Némo, veau à génisse affichant 114 en Ivmat, fils de Caramel/Vittoz/Voltaire, très équilibré en morphologie, excellent sur les aplombs, a été adjugé pour la somme exceptionnelle de 9 750 euros à Gènes Diffusion.

Némo signe la deuxième vente la plus élevée de l'histoire de Jalogny après un nouveau record établi de l'an passé (12 020 euros pour un veau de la Loire).

À 35 ans, Lucie Poillot signe déjà sa troisième top-vente en station après celles de 2015 et 2017 à Créancey. *«Cet outil est précieux pour la race mais aussi pour les apporteurs de veaux qui peuvent valoriser leur travail et leurs animaux»* confie l'éleveuse, agréablement surprise du résultat du 16 février. La jeune éleveuse ne manquera pas de proposer de nouveaux animaux en station cet été.

La Côte-d'Or confirme une nouvelle fois son très bon potentiel génétique. Terres de Bourgogne relate une très belle vente d'animaux pour la troisième édition consécutive, après celles du 16 février (top-vente de Créancey pour le Gaec Noireaut, 4 800 euros) et du 23 février (veau salers de Lionel Lachot vendu 6 020 euros dans le Cantal).

AURÉLIEN GENEST



Nemo, né en Côte-d'Or, a été vendu 9 750 euros à Gènes Diffusion.

D'autres élevages du 21 étaient là

Ce rendez-vous proposait 85 animaux à la vente. En plus de l'EARL Poillot-Boyer, trois autres élevages de Côte-d'Or étaient apporteurs de veaux : la SCEA Lucotte Jean-Marc avec deux bovins (vendus 4 200 euros dans l'Allier et 2 550 euros en Saône-et-Loire), le Gaec Mimeur Jean et fils également avec deux animaux (une vente à 2 600 euros en Saône-et-Loire, un invendu) et le Gaec Noireaut avec un veau (vendu 3 500 euros en Saône-et-Loire). La journée s'est terminée avec 58 transactions et une moyenne de prix de 3 358 euros. Comme lors de la dernière vente de Créancey, plusieurs veaux ont pris la direction de l'étranger (treize veaux en Hongrie, six au Maroc, deux en Slovénie et un en République Tchèque).

Témoignage

**Vincent Colas, technicien Charolais à Gènes Diffusion, revient sur l'acquisition de Némo: «*Nous avons acheté Némo car il est remarquable en morphologie : il est long avec un excellent carré de bassin, une culotte bien remplie et bien descendue. Il a de la viande dans l'avant et dans le dos. Cumulés à de très bonnes qualités de race, tous ces atouts nous ont conduit à l'acheter car il est, en plus, bien génotypé. Nous espérons vivement qu'il produira de la semence de qualité, ce qui nous permettra de le proposer à l'insémination animale dès le mois d'octobre prochain dans la gamme Premium du catalogue Charolais Optimal de Gènes Diffusion. Ainsi, tous les éleveurs qui le souhaitent pourront l'utiliser. Bon nombre des éleveurs présents sont satisfaits de cet achat car le taureau intéressait beaucoup de monde*».

Ovins

Une belle vente de béliers

L'Association des éleveurs de moutons Charollais de Côte-d'Or (AEMCCO) organisait sa vente annuelle de béliers le 8 février sous le hall de l'agriculture d'Arnay-le-Duc.

Ce 27ème édition a terminé sur un très bon bilan avec 71 béliers vendus sur 80 proposés. Sans doute porté par les cours actuels des agneaux, le prix de vente moyen est de 42 euros supérieur à celui de 2017 (540 euros contre 498).

La top-vente a été réalisée par un bélier du Gaec Gaudry de Marcheseuil, qui a été vendu 890 euros à un particulier normand. *«Le froid et les mauvaises routes n'ont pas empêché les acheteurs de se déplacer. Il n'y avait pas beaucoup de curieux mais assez d'acheteurs qui ont semblé satisfaits de la qualité des animaux présentés»* relève Jean-Marie Guyot, le président de l'AEMCCO. Comme l'année passée, environ 50% des béliers ont été vendus à des groupements producteurs fidèles au rendez-vous arnétois : Limovin, Corel-Cialyn et OBL.

L'autre moitié a été achetée par des particuliers venant notamment de l'Est de la France, de la Normandie et de la Haute Vienne. Les membres de l'association ont remercié l'ensemble des sponsors et des bénévoles pour leur soutien.

AURÉLIEN GENEST


Armel Marie aux côtés de ses béliers, dont celui récemment acheté au Gaec Gaudry, tout à gauche.

La top-vente en Normandie

**Armel Marie, éleveur à Orvaux dans le département de l'Eure, s'est procuré l'animal le plus cher de cette édition. Le Normand possède une troupe de 900 brebis, dont 30 Charollaises : «*Je souhaite développer cette race dans mon cheptel qui est aujourd'hui principalement composé de Romanes, J'ai besoin de reproducteurs Charollais et c'est pourquoi je viens ici, à Arnay-le-Duc, pour la quatrième fois consécutive. J'étais autrefois président d'un groupement et je connais plusieurs membres de l'association organisatrice. Ces derniers m'ont incité à venir et je ne regrette pas du tout de l'avoir fait : il y a une très bonne qualité d'animaux et ce rendez-vous est très bien tenu. Le 8 février, je suis venu avec un autre éleveur qui s'est procuré deux béliers. J'en ai aussi acheté deux autres pour une personne de mon secteur, nous sommes donc retournés en Normandie avec cinq béliers. J'ai personnellement misé 890 euros sur un bélier car il m'a vraiment plu avec sa longueur impressionnante et sa viande. Il en impose avec un poids avoisinant les 110 kg. L'avenir de mon troupeau dépend de la qualité génétique des reproducteurs, alors je n'ai pas hésité une seule seconde à enchérir sur ce bélier, d'autant que je connais ses origines pour avoir déjà acheté des animaux au Gaec Gaudry*».



En bref

Corbigny Une association pour pérenniser l'activité d'abattage

Suite au départ annoncé de Sicarev, une association, Avenir Territoire Élevage, se constitue à l'initiative de la quinzaine d'agriculteurs volontaires pour travailler au projet de reprise des outils d'abattage. Rendez-vous le 15 mars à 18h à la salle St Seine à Corbigny pour célébrer la constitution de l'association et présenter ses missions.

Accompagnement Cellule de prévention pour la bien-traitance animale

Dans le cadre de l'accompagnement des éleveurs en difficulté, le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation souhaite que soit mise en place dans les départements une cellule de prévention pour la bien-traitance animale en élevage. Une réunion s'est déroulée à la DDCSPP pour décliner le dispositif dans la Nièvre. Selon, les cas la DDCSPP sera associée aux dispositifs déjà existants, comme celui d'Aid'Agri Nièvre par exemple.

Fourrages Suppression des mélanges légumineuses/ graminées pour la PAC 2018

La Commission européenne a ouvert au second semestre 2017 une procédure d'audit sur les aides couplées. L'aide aux légumineuses fourragères est remise en cause par la Commission. En effet, la Commission Européenne considère que l'herbe ne fait pas partie de la liste des cultures pouvant bénéficier d'une aide couplée. Pour cette raison, les mélanges graminées-légumineuses ne sont plus éligibles pour la PAC 2018 (quel que soit le pourcentage de légumineuses), alors que les mélanges céréales-légumineuses le restent. La France ne prévoit pas de demander aux producteurs le remboursement des aides perçues sur 2015, 2016 et 2017, et financera le non-apurement avec des fonds nationaux.

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre

JA - FDSEA

La colère contre les accords avec le Mercosur

Une trentaine de tracteurs et une centaine d'agriculteurs se sont mobilisés vendredi 23 février à l'appel des Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA pour interpeller le Préfet et les consommateurs sur les dangers d'un accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Mercosur.



Tracteurs sur autoroute:
«Macron Imposteur» «Consommateurs, agriculteurs, tous trompés!»: agriculteurs et consommateurs: même combat !



Le convoi d'une trentaine de tracteurs a démarré en fin de matinée à la ferme du Marault, le symbole de l'excellence de la race charolaise, pour mieux dénoncer l'écart entre la qualité des viandes françaises et celle des viandes sud-américaines qui arriveront sur le marché européen après la signature des accords avec le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay). La colère est palpable pour les éleveurs déjà abasourdis par les prix de la viande en ce moment. *«Avec le Ceta et le Mercosur, c'est tout notre système allaitant français qui va être déstabilisé, les prix vont encore baisser, on sera mis en concurrence avec des élevages où il n'y a aucune traçabilité, sans parler du reste… on ne peut pas accepter ça !»* explique Clément Blandin, président des Jeunes Agriculteurs. Stéphane Aurousseau, Président de la FDSEA, poursuit: *«Le Président Macron nous dit de faire de la qualité, et par ailleurs on va importer des viandes, qui, si elles sortaient de n'importe lequel de nos élevages, seraient immédiatement détruites! Les filières végétales sont tout autant impactées que l'élevage, notamment la filière bioéthanol. Nous allons distribuer des tracts pour les consommateurs et interpeller l'administration cet après-midi sur l'incohérence de la politique de l'État.»*

Opération escargot sur l'autoroute

Depuis Magny-Cours, le convoi, escorté par les gendarmes, a ensuite pris la direction de Nevers sur l'autoroute A 77, roulant au pas sur près de 20 km avant d'installer un barrage filtrant, des deux côtés de la voie, à la sortie vers Varennes-Vauzelles.

Une fois le flot de la circulation ralentit, les adhérents et les équipes JA et FDSEA commencent à remonter les files de voitures et de camions routiers pour distribuer des tracts et expliquer le blocage. *«Nous manifestons contre l'importation de viandes sud-américaines, nourries aux farines animales, aux OGM, aux hormones de croissance… Les accords avec le Mercosur menaçent directement plus de 25 000 éleveurs français, alors que notre modèle d'élevage herbager est triplement vertueux: du point de vue du bien-être animal, du point de vue environnemental (prairies, stockage de carbone, haies…) et d'un point de vue de la traçabilité et de la sécurité des consommateurs….»*

Soutien des consommateurs nivernais

Malgré l'attente en voiture, la plupart des automobilistes se montrent compréhensifs: *«Vous avez raison, nous sommes au courant de ces accords»* témoigne ce père de famille. *«Courage ! On vous soutient»*, lance cette dame en adressant un salut de la main à travers sa vitre baissée. D'autres automobilistes interpellent les agriculteurs sur le choix du blocage: *«On est pris en otage dans le barrage filtrant, c'est dommage car sur le fond je pense que la plupart des gens ici vous soutiennent». «Merci de votre patience et de votre soutien»* concluent les manifestants.

Le ras-le bol de l'attente est palpable pour certains automobilistes, tandis que les camions routiers affichent leur soutien à grands coups de klaxons.

L'administration ne veut rien entendre

Dans l'après-midi, une délégation d'élus JA et FDSEA ont rencontré Joël Mathurin, préfet de la Nièvre, M. Croguennec, directeur de la DDT et Mme Donvez, cheffe du Service Économie Agricole à la DDT. Le discours se veut rassurant sur les intentions du gouvernement, mais les arguments et les garanties sont inexistants quand il s'agit de préciser les modalités de contrôle des viandes importées, de répondre à l'inquiétude des éleveurs sur leur revenus, sur l'avenir de l'élevage français et des territoires…

Macron mis devant ses contradictions

La venue d'Emmanuel Macron au Salon de l'Agriculture le lendemain, samedi, a confirmé la ligne présidentielle très floue sur les mécanismes à mettre en œuvre pour garantir le contrôle des viandes et le blocage de celles ne respectant pas les standards français. Et pour cause: l'importation de viandes issues d'animaux nourris aux farines animales et aux antibiotiques activateurs de croissance est autorisée en Union Européenne. Seule l'importation de bœuf aux hormones est interdite. Il semblait plus important aux yeux du Président de battre le record de présence, un symbole bien futile alors que la profession attend des mesures concrètes….
Si le Président semble décidé à sacrifier l'élevage français sur l'autel du libéralisme dérégulé, espérons que les consommateurs se mobiliseront pour écrire le prochain chapitre de l'histoire.

Lucie Lecointe, FDSEA 58

La FNB monte au créneau

Elle demande:
- l'interdiction de l'importation de viandes issus de pratiques d'élevages interdites au sein de l'UE
- e renforcement des contrôle et de la traçabilité, et cela dès la mise en œuvre de l'accord; pas d'application provisoire de l'accord avant que les mesures de contrôle et de traçabilité soient opérationnelles
- une communication claire sur les volumes envisagés
- un projet de loi clair et ambitieux permettant aux éleveurs d'obtenir des prix rémunérateurs dans le cadre de l'organisation de la filière

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr


V-MAT Construction
Dallage Béton
Bâtiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
V. UREK - 06 80 47 34 55
contact@vmat-dallage-chape.fr

Agro-équipement

Des métiers qui recrutent

Mécanicien, responsable d'atelier, magasinier, technico-commercial, conducteurs d'engins… les métiers de l'agro-équipement sont nombreux et peinent parfois à recruter. Venez découvrir cette filière porteuse d'emploi le 17 mars prochain à Saint-Benin-d'Azy



Peu médiatisés, les professionnels du machinisme agricole, jouent pourtant un rôle essentiel dans le département de la Nièvre. Fortement ancrée en milieu rural, innovante, sans cesse en développement, proche des entreprises agricoles mais aussi des collectivités et des particuliers, la filière agro-équipement est un secteur méconnu du public. Elle a pourtant besoin de personnel qualifié pour répondre aux besoins des clients. Néanmoins, ces entreprises ont des difficultés à recruter des salariés opérationnels tels que mécanicien, responsable d'atelier, magasinier, technico-commercial, conducteurs d'engins…ou des jeunes pour les former dans le cadre de l'alternance, en particulier du contrat d'apprentissage. Pourtant l'offre de formation est bien présente sur le département de la Nièvre : quatre centres sont experts dans ce domaine (pour tous publics, jeune ou personne en reconversion professionnelle), ils seront présents lors de cette journée.
On estime à 5000 offres d'emploi sur toute la France non pourvues chaque année. Ainsi, forte de ce constat, avec ses partenaires*, la chambre de métiers et de l'artisanat de la Nièvre a décidé d'organiser, pour la 4ème année consécutive, une opération visant à revaloriser cette filière porteuse d'emplois. Ainsi, le 4ème rendez-vous avec les métiers de l'agro équipement aura lieu le 17 mars dans une entreprise, les établissements Dachard à Saint-Benin-d'Azy.
Le public en recherche d'orientation pourra y rencontrer des professionnels du secteur en situation de travail, visiter une concession de machines agricoles, assister à la démonstration de matériels innovants, échanger avec des formateurs et responsables de centres de formation et enfin obtenir toutes les réponses aux questions sur le contrat d'apprentissage par les chambres consulaires. Cette année, une nouveauté qui vient compléter cette journée : un job dating aura lieu de 10h à 11h avec des employeurs des différents métiers de l'agro-équipement.
Des offres d'emploi, d'apprentissage et de stage dans les entreprises nivernaises du secteur et des départements voisins seront également affichées.
Pour plus d'informations : Kathaleen Clement kclement@artisanat-bourgogne.fr 03 86 71 80 69 ; Stephanie Couraud scouraud@artisanat-bourgogne.fr 03 86 71 80 70

*Les partenaires: Établissement Dachard, CCI, Chambre d'agriculture, CFA polyvalent, AFPA, Iperma, FDCuma, Pôle Emploi, Mission locales, Aprodéma, MDEF, Éducation Nationale, Conseil départemental de la Nièvre, FDSEA, Conseil Régional.

Pour des haies vivantes...

Le mois de la Plèchie version 2018

Bien inscrit dans le paysage morvandiau, le mois de la plèchie débute le 3 mars prochain dans le Morvan, pour la 10ème année consécutive. Cette manifestation, organisée en partenariat avec les mairies, les associations locales et le réseau écomusée du Morvan, permet de transmettre la technique des haies plessées, dites *«plèchie»* ou *«pièchie»* en Morvan. Un savoir-faire qui a presquement disparu partout en France, sauf en Morvan, où la tradition perdure et la technique se perpétue grâce notamment à une dizaine de bénévoles. Le succès remporté par cette initiative a conduit à créer en 2013 *«l'association des plècheux du Morvan»*, qui comprend une centaine de membres. Cette année, 25 villages participent au 10ème mois de la plèchie en Morvan, ce qui permet de proposer 25 ateliers tout au long du mois de mars 2018.



Les rendez-vous de la plèchie en mars :
Samedi 3 : Sermages, à 9 h, lieu-dit Sur les Vaux, route de Gandry. **Fertrève,** à 10 h place de l'Église. **Dun-les-Places**, à 9h, au début de l'impasse vers le Moulin Saloué, à 10 m de la D6.
Dimanche 4 : Préporché, à 9 h, à la sortie de Vénitien Haut, sur la route du Crot au Loup.
Samedi 10 : La Machine, à 9 h, mairie ou lieu dit *«La Meule»*, face à la station d'épuration. **Lormes**, à 9 h, D42, n°8 route de Clamecy. **Chateau-Chinon Campagne**, à 9 h, aux Ruchers du Morvan, Port de l'Homme. **La Grande-Verrerière**, à 9 h, sortie du bourg, route de Saint-Prix.
Lundi 12 : Ourous-en-Morvan, à 9 h à la Mairie.
Mardi 13 : Champeau-en-Morvan, à 9 h, allée de Poutaquin – accès par la D 977 bis, à 200 m de route vers Maison-Baude.
Mercredi 14 : Onlay, à 9 h, route de Dennecy vers Venitien, chemin de Bougassot.
Jeudi 15 : Montreuillon, à 9 h, hameau d'Oussy.
Samedi 17 : Chaumard, à 9 h, dans le haut du hameau de Huard. **Étang-sut-Arroux**, à 9 h, à Velet, parking du lycée forestier. **Villapourçon**, à 9 h, D227 entre Sanglier et Le Mousseau, près de Montserin.

▶ Agenda

17/03 Le lycée viticole de Cosne ouvre ses portes

Le lycée viticole de Cosne-sur-Loire organise le salon *«La vigne : des métiers d'avenir»* et la journée portes ouvertes du lycée le 17 mars prochain, de 9h00 à 17h00 . Au programme: présentation des formations, job dating, interventions sur les métiers de la filière, concours de taille, exposition de matériels.

29/03 Le CETA «*Entre Loire et Allier*» vous invite au goûter

Le Ceta *«Entre Loire et Allier»* vous propose une discussion ouverte à tous, à l'occasion de son premier goûter de l'ouverture organisé le 29 mars à 16h à Fertôt, commune de Gimouille (58470). Lors de ce premier *«goûter de l'ouverture»*, Jean-François Mathieu, éleveur corrézien va proposer des outils permettant à chacun de reprendre sa vie en main et de se réapproprier sa capacité de décision. C'est une méthode d'accompagnement qui permet de retrouver de la confiance en soi, de réagir à des crises à répétition, de retrouver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Une façon de sortir de l'isolement et de mieux vivre son métier et sa vie personnelle.
Inscription 10€ - Suivi du programme éventuel le 30 mars 15€ (repas compris). Réglement et inscription à envoyer à François Dulong, Domaine de Mussy, 58300 Avril sur Loire.
Renseignements 06 18 75 48 91 – 06 64 88 82 01 – 06 16 68 29 16 – 06 88 77 77 09.

▶ Formations

13/03 Gérer et raisonner ma trésorerie

Formation d'une journée, le lieu sera déterminé en fonction des stagiaires. Public destiné aux agriculteur(trice) et jeunes agriculteur(trice), candidat à l'installation. L'objectif : Raisonner et optimiser sa trésorerie avec des outils informatiques tout au long de sa vie professionnelle
L'intervenant : Sophie Presson, conseillère d'entreprise à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre
Contact : Responsable de stage, Christophe Bossaron au 06 80 17 22 79

21-22/03 Être autonome pour vérifier mes engins de levage

Le 21 mars à Saint Benin d'Azy (58) et le 22 mars à La Roche en Brenil (21).
Public : chefs d'exploitation possesseurs d'engins de levage et employeurs de main d'œuvre L'objectif : Obtenir l'attestation de Formation à la Vérification générale périodique des matériels agricoles,
Les intervenants: Bernard Chronier formateur agréé au CFPPA La Barotte (21)
Contact : Christophe Bossaron, responsable du stage, 06 80 17 22 79

29/03 Savoir reconnaître les mauvaises herbes

Session d'une journée Public : agriculteur(trice)s de la Nièvre. Candidats à l'installation. L'objectif acquérir les bases de la reconnaissance des mauvaises herbes pour optimiser son désherbage,
Les intervenants : Judith Nagopae conseillère grandes cultures – Chambre d'agriculture de la Nièvre
Contact : Bénédicte Bracq, responsable du stage, 03 86 26 36 46

03/03 Apprentissage + portes ouvertes des CFA en Bourgogne Franche-Comte.

9h – 16h30 47 CFA de Bourgogne Franche Comté vous attendent , retrouver la liste des établissements sur www.apprentissage.bourgognefranchecomte.fr

09/03 Nuit de l'orientation

Rendez vous le 9 mars 2018 à 16h30 à 21h00 Place Carnot 58000 à Nevers, plus qu'un salon de l'information, la nuit de l'orientation, dans le cadre d'un environnement festif, vous permettra de consacrer une soirée entière à votre orientation : - rencontre avec des professionnels qui vous présenteront leur métier et répondront à toutes vos questions – découverte des métiers – rencontre des avec des conseillers d'orientation

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Sia 2018

«Venez dans l'Yonne...»

C'est le département de l'Yonne, qui a eu l'honneur d'inaugurer le stand de Bourgogne Franche-Comté ce samedi, premier jour d'ouverture du Salon de l'agriculture. Une occasion unique de présenter au public francilien et d'ailleurs toutes les richesses du territoire.

«*Vous y trouverez richesses culturelles, patrimoniales, mais aussi du terroir, venez dans l'Yonne !*» Ancien maire de Chablis, aujourd'hui président du Conseil départemental, Patrick Gendraud s'est fait bateleur ce samedi matin, pour vanter tous les atouts du territoire icaunais. Le Salon de l'agriculture est une occasion unique chaque année, de mettre le département en vitrine, pour y présenter tous ses trésors et 2018 n'aura pas échappé à la règle avec un plateau de choix : des vins de la Chablisienne aux recettes de l'Auxerrois Éric Gallet, en passant par les bières icaunaises de la brasserie Maddam… Au menu ce midi, sur le stand de Bourgogne Franche-Comté, une déclinaison «*d'hambourgeois*» (à ce stade d'excellence, l'anglicisme n'a plus de sens.. !) pour ravir les papilles : burger Chaource aux pleurottes et à l'ail des ours, burger Soumaintrain aux oignons confits, burger Époisses… Co-fondateur de la société auxerroise Gramm's, Hadrien Rivallain est venu présenter sa gamme de popcorn estampillés luxe et authenticité : beurre salé au poivre de Sichuan, chocolat blanc épices, caramel au beurre salé… Ou comment redonner ses lettres de noblesse à un symbole insipide de la «*gastronomie*» nord américaine ! «*Si tes parents sont sages, tu pourras les emmener à Guédelon…*» Tailleur de pierre sur le chantier médiéval de Puisaye, Clément Guerard s'efforce pour l'heure, de faire découvrir aux visiteurs le savoir faire d'antan, en frappant la monnaie d'étain : «*l'étain, c'est pour la facilité, historiquement, on utilisait pour cela du cuivre et de l'argent…*» Difficile de converser plus longtemps : l'Elan Brass Band fait de nouveau retentir ses cuivres. Haute en couleurs, la formation toucycoise a assuré l'ambiance musicale tout au long de la journée. pour le plus grand bonheur de ses aficionados. Et pour les grincheux, l'assurance d'un autre plaisir : celui de savourer le silence, quand la fanfare s'arrête de jouer !

Ce même samedi, se déroulait dans une ambiance plus feutrée, le Concours des vins de Bourgogne, avec à la clé 54 nouvelles médailles dans l'escarcelle des viticulteurs icaunais (nous reviendrons en détail sur le palmarès, dans notre prochaine édition). Parmi les jeunes bergers en finale nationale des «*Ovinpiades*», Louis de Givry, élève du lycée La Brosse, qui a réussi à l'issue des épreuves, à décrocher une très belle 5e place sur 37 participants venus de tout l'hexagone.

DOMINIQUE BERNERD



L'Elan Brass Band, une fanfare haute en couleurs et… en décibels !



Hadrien Rivallain et ses pop corn d'excellence.



Un «*hambourgeois*» de belle allure, aux couleurs de l'Yonne.


Clément Guerard, venu de Guedelon, frapper la monnaie à Paris…


Louis de Givry (2e à gauche), élève au lycée La Brosse, a réussi à se hisser à la 5e place des Ovinpiades.



C'est parti pour le ban bourguignon !


Quelques «douceurs» concoctées par le chef restaurateur auxerrois, Éric Gallet, qui auront su ravir les papilles des franciliens.

Mercosur

La mobilisation au rendez-vous

La FDSEA et les JA de l'Yonne ont manifesté leur colère et leur refus du projet d'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Mercosur, en menant des actions escargot sur plusieurs ronds-points autour d'Auxerre.



Opération réussie pour la FDSEA et les JA de l'Yonne, qui ont passé l'après-midi à expliquer aux automobilistes les conséquences que pourrait avoir le traité sur leur alimentation.



Pour le «*Non*» au Mercosur, suivez la flèche… !

Les agriculteurs icaunais sont inquiets de la concurrence sud américaine, notamment les éleveurs de la filière bovine, qui refusent toute idée d'importation massive de viande en provenance du Mercosur, dans un secteur déjà fortement concurrentiel.
Près de 100 000 tonnes de bœuf supplémentaires pourraient ainsi entrer sur le marché européen, en plus des 60 000 tonnes déjà actées avec le Canada dans le cadre du Ceta. Des chiffres qui provoquent la colère des éleveurs et céréaliers de l'Yonne, nombreux ce mercredi, à s'être mobilisés, pour expliquer les raisons de leur mécontentement aux automobilistes ralentis par des tracteurs, sur différents ronds-points autour d'Auxerre.
«J'suis avec vous les gars, mais vous n'emm…. pas les bonnes personnes, allez voir les autorités et je vous soutiendrai…» Ce que cet automobiliste ralenti au rond-point de l'Europe ne sait pas, c'est qu'une délégation ressort tout juste de la préfecture. Président de la FDSEA de l'Yonne, Damien Brayotel en faisait partie : *«on a senti que le préfet était à l'écoute, conscient du risque de déstabilisation des filières les plus sensibles mais argumentant que d'autres filières comme les produits laitiers exporteraient plus facilement ou que certaines IGP seraient ainsi protégées. Au final, c'est quand même largement déséquilibré !»*
Un peu plus bas, au carrefour de la route de Troyes, le scénario est le même : distribution de tractes et dialogues avec les consommateurs, entrecoupés de concerts de klaxons des plus impatients. L'ambiance est bon enfant et les réactions plutôt positives dans l'ensemble, même si les propos échangés sont parfois surprenants : *«moi, je suis avant tout pour une qualité européenne et je cherche toujours à acheter en circuit court…»* Comprenne qui pourra ! Pas certain non plus que tout le monde soit bien au fait de l'enjeu et des conséquences pour chacun, d'un tel accord : *«c'est quoi votre truc, là le «Mercantour»…?»* Bon ! Il y a encore du boulot à faire côté communication…!

Du côté des JA de l'Yonne, plus de 80 jeunes de différents cantons, s'étaient mobilisés la veille pour afficher leur opposition au Mercosur, en bâchant certains édifices ou en allant déverser ballots de paille et fumier comme à Tonnerre ou Avallon.

Dominique Bernerd



Le point de ralliement de la manifestation ne pouvait bien sûr, avoir pour cadre que le Carrefour de l'Europe !


Alignés comme à la parade…


À l'heure du débriefing.



«La route du Mercosur… ? Ah ben c'est pas par là !».

▸ Agenda

03/03 Portes Ouvertes dans les MFR de l'Yonne
Les 3 Maisons familiales rurales de l'Yonne (Champeaux-Toucy, du Sénonais à Gron et de Villevallier, invitent à rencontrer les jeunes et les équipes qui répondront à toutes questions sur les contenus des formations, la pédagogie de l'alternance et de l'apprentissage, mais aussi des spécificités d'accueil et d'accompagnement des MFR. Infos : http://mfr89.info

11/03 Portes Ouvertes au Lycée La Brosse
Portes Ouvertes dimanche 11 mars, au lycée d'Auxerre la Brosse, de 9 h à 17 h. Visite de l'exploitation, restauration sur place, activités culturelles et scientifiques, fabrication et vente de pain bio.
Infos au : 03 86 94 60 00 et sur www.terresdelyonne.com

11/03 Carnaval de Sergines
Carnaval de Sergines dimanche 11 mars. Présentation des chars dès 11 h le matin. Grande parade l'après-midi, sur le thème de la fête foraine : 250 figurants, 9 chars, attelages d'animaux, musiciens, bataille de confettis…Parade suivie du Brandon et des chars illuminés. Choucroute à partir de 12 h pour 15 € (réservation conseillée au 06 78 89 56 39)
Snack place de la mairie. Entrée 5€, gratuit pour les moins de 12 ans.
Renseignements supplémentaires sur www-carnaval-sergines.fr

29/03 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 29 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : dijon@apecita.com

21/03 Choisir ses outils de désherbage mécanique
Formation organisée par Bio Bourgogne, mercredi 21 mars, de 9 h à 17 h 30, sur le thème *«Choisir ses outils de désherbage mécanique et les régler sur ses terres»*.
Renseignements et inscriptions : Hélène Levieil, au 06 77 30 78 82 - helene.levieil@biobourgogne.org

27/03 Formation pour lutter contre les maladies de bois en viticulture
Formation organisée par Bio Bourgogne, mardi 27 mars, de 9 h à 17 h 30, au BIVB de Chablis, sur le thème *«Lutter contre les maladies du bois par le regreffage et le curetage des ceps»*
Renseignements et inscriptions : Diane Guilhem, au 06 71 63 29 83 - diane.guilhem@biobourgogne.org

Filière avicole

La production d'œufs alternatifs a le vent en poupe

Dans le cadre des journées Innov'Action, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a organisé une rencontre sur le thème de la *«filière œufs et ses débouchés»*, qui a connu un vif succès, avec plus de 60 personnes présentes.



Jean-Marc Philippe, directeur général du groupe CDPO et Philippe Lapie, en charge du développement (de gauche à droite).

Alors que se profile à l'horizon 2022 une interdiction de ventes d'œufs issus de poules élevées en batterie, le groupe CDPO (Conditionnement Distribution et production d'Œufs), basé à Esternay, dans la Marne, est en quête de nouveaux sites de production pour alimenter ses trois sites de conditionnement. Acteur majeur dans la commercialisation d'œufs alternatifs (bio, label rouge plein air et sol), le groupe en produit aujourd'hui à l'année plus d'un milliard. C'est dans le cadre des journées Innov'Action, que la Chambre d'agriculture de l'Yonne a organisé une rencontre autour de la filière *«œufs»* et de ses débouchés, en présence notamment du Directeur général de l'entreprise, Jean-Marc Philippe et de son responsable développement, Philippe Lapie.

Les raisons de créer un atelier de poules pondeuses sur son exploitation sont multiples : installer un jeune ou conjointe, diversifier les revenus, s'assurer un revenu garanti pendant toute la durée de l'investissement, valoriser des créales régionales, produire un amendement valorisable sur l'exploitation, à raison de 13 kg de fiente par poule et par an… Mais attention, prévient Philippe Lapie : *«de par le chiffre d'affaires réalisé, le projet devient prioritaire sur l'exploitation. Ce n'est plus de la diversification, mais bien un projet de vie à part entière. Aujourd'hui, la production d'œufs alternatifs, relève vraiment de l'élevage et doit être animée par de la passion là ou l'élevage en batterie relève plus de l'industrie…»*

Le marché d'œufs de cage en perte de vitesse

La France est le premier producteur européen, avec près de 15 milliards d'œufs par an, pour 3 000 élevages installés. Les modes d'élevage évoluent et l'on constate aujourd'hui une forte progression des poulaillers bio (+ 7,7%) et plein air (+ 4,4%). Selon le directeur de CDPO, Jean-Marc Philippe, *«le marché bio devrait grimper dans les prochaines années jusqu'à 20% et il nous faudra impérativement d'ici 4 ou 5 ans convertir un grand nombre de nos élevages, pour répondre à la demande. Nous sommes sur une maturité de marché encore inconnue, si l'on considère que l'on consommait encore 90% d'œufs de cage il y a dix ans, que les grandes surfaces n'en commercialisent plus aujourd'hui que 60% et que ce chiffre devrait descendre à moins de 40% d'ici un ou deux ans…»* Principal frein à l'investissement : le coût financier, avec des projets avoisinant le plus souvent près de 500 K€, mais avec la garantie d'une marge rémunératrice, du fait de prix contractualisés sur l'aliment. Temps de travail journalier estimé à environ quatre heures, avec une période de vide sanitaire de quatre à cinq semaines entre deux bandes.

En matière de réglementation, un élevage inférieur à 5 000 poules, dépend du simple Règlement Sanitaire Départemental (RSD). Jusqu'à 40 000 poules, il relève de l'Installation Classée Protection Environnement (ICPE). Au-delà, tout projet est soumis à autorisation, avec enquête publique et la possibilité, pour chaque citoyen, de s'opposer au projet… C'est alors là que tout commence !

Il est vivement recommandé avant d'engager tout projet, de passer par le Point Accueil Installation, à la Chambre d'agriculture. Un numéro dans l'Yonne : 03 86 94 21 99

DOMINIQUE BERNERD

Filière avicole

Un nouveau poulailler bio au nord de l'Yonne

Un nouvel atelier de poules pondeuses bio vient d'être inauguré à La Tuilerie, sur les hauteurs de Voisines. Concrétisation d'un projet mené par Yoann Thiempont, pour s'installer sur l'exploitation céréalière familiale.



Les visiteurs ont eu tout loisir lors de son inauguration, de découvrir le bâtiment, qui aura été désinfecté avant l'arrivée des poules.



La réglementation en vigueur désormais, impose 30% de lumière naturelle dans le bâtiment.

C'est dans l'objectif de succéder un jour à son père sur l'exploitation familiale, que Yoan Thiempont souhaitait se lancer dans l'élevage de poulets de chair. Un projet finalement réorienté en atelier de poules pondeuses bio et inauguré le 10 février dernier : *«9 000 poules, pour subvenir aux besoins des 140 ha de la ferme, aujourd'hui en cours de conversion, soit l'équivalent de 110 à 120 tonnes de fientes à l'année…»*. D'une surface de 1 800 m², le bâtiment est complété d'un parcours extérieur de 3,6 ha. Coût total de l'investissement : un peu plus de 480 K€, subventionnés en partie par une enveloppe de la Région de 120 K€ et une aide JA de 18 K€.

Le premier lot de poules en provenance des Ardennes est arrivé il y a deux semaines, le bâtiment ayant été amené pour cela à une température de 18°, pour éviter tout choc thermique. Des volailles de souche Lohmann, âgées de 18 semaines. Premier défi : les stresser le moins possible, tout en leur inculquant dès le premier soir, l'habitude de rejoindre les cailleboti et le couvoir. Une tâche pas toujours de tout repos, explique le technicien de la société CDPO : *«dans les cas extrêmes, plus de la moitié du lot est à remonter ! Normalement, dès le troisième soir, l'habitude est prise. Après, il faut leur apprendre à aller dans le pondoir, en jouant avec les lumières. Une tolérance de 2% est acceptable, pas plus…»*.

Les premières pontes sont attendues pour la 19ème semaine : *«on les fait monter rapidement en ponte, de sorte que très vite, l'on obtienne des œufs de 53 grammes, poids standard en bio. Après bien sûr, tout dépend du rapport eau/aliments»* Pour une collecte attendue, de 6 000 à 7 000 œufs jour dans les semaines les plus prolifiques : *«80% du résultat de l'élevage se joue là, entre 18 et 24 semaines…»* L'alimentation est à base de blé, maïs et soja, complétée d'apports en calcium et phosphore.

À 24 semaines, les trappes du bâtiment s'ouvrent, pour donner libre accès au parc extérieur. Un point important, celui de l'extraction de l'air : *«le renouvellement de l'air prend même le pas sur la température intérieure du bâtiment. L'extraction se fait de façon statique, au moyen d'une cheminée centrale, le chauffage étant obtenu à partir des seules calories aliment : «à 6 poules par m2, une ventilation naturelle est suffisante, sous réserve que les pentes du toit soient impérativement à 35%, sinon, ça ne fonctionne pas»*.

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA

Rencontre sur fonds d'inondations et de Mercosur

Au menu de la rencontre avec les parlementaires de l'Yonne, le 16 février dernier, chez François Prulière, céréalier à Cézy : les inondations, les États Généraux de l'Alimentation mais aussi bien sur, les accords de libre échanges annoncés entre l'Europe et le Mercosur.



Étaient présents à la réunion : les députés Michèle Crouzet, André Villiers et Guillaume Larrivé, ainsi que la sénatrice Dominique Vérien.

«Non aux accords UE-CETA et UE-Mercosur !» Le message sur le document remis aux parlementaires présents ne laisse place à aucune ambiguïté. Des accords de libre-échange que la FDSEA de l'Yonne juge *«déraisonnables et dangereux, porte ouverte à des produits dont la production est interdite sur le territoire français…»* Citant notamment, *«l'utilisation d'hormones de croissance pour la viande, le nettoyage des carcasses au chlore, l'utilisation de farines animales pour la nourriture du bétail ou encore, des plantes OGM résistantes au glyphosate»*. Son président, Damien Brayotel, parle même de *«non sens absolu, comme si la qualité et la sécurité alimentaires ne comptaient plus»*. Et une menace directe pour certaines filières, à commencer par celle des biocarburants, avec la disparition possible de l'usine de trituration du Mériot, impactée par l'import de canola (colza OGM) dans le cadre du Ceta et d'huile de soja OGM, pour ce qui relève des accords Mercosur.

La vigilance reste de mise

S'il reprend les disposition défendues par la FNSEA dans le cadre des États Généraux de l'Alimentation, le projet de loi «*pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire*» présenté en Conseil des Ministres le 31 janvier dernier, est jugé *«manquer d'ambition sur le contenu des ordonnances, notamment celles concernant les promotions et prix abusivement bas»*. La vigilance reste de mise et l'accent sera mis notamment sur le stricte respect des points annoncés, comme le renversement de la construction du prix, en partant des coûts de production, l'encadrement des promotions, une transparence plus grande dans le secteur coopératif, ou bien encore, le seuil de 50% de produits bio, locaux ou sous signe de qualité, dans la restauration collective.

L'éleveur et député André Villiers a fait part de son scepticisme en la matière : *«80% de la production de bovins maigres sont aujourd'hui exportés vers l'Italie. Comment allons nous imposer à nos exportateurs de redonner quelques centimes d'euros de plus au kg sur les broutards vendus ? Comment cela va t-il être retranscrit dans la loi ? Comment un éleveur Morvandiau ou du Massif Central va réussir à se retrouver dans le dispositif ? Je dis et répète que la montagne accouchera d'une souris et que ce n'est pas ça qui sauvera l'agriculture française»*.



«Les films d'Eole»

45 ha des terres de François Prulière se sont retrouvées sous les eaux en janvier dernier, comme en témoigne cette photo prise au moyen d'un drone.

Un fonds de solidarité pour faire face aux inondations

Les épisodes pluvieux à répétition depuis décembre équivalent à 25% de la pluviométrie annuelle enregistrée dans le département, conduisant à l'inondation de nombreuses surfaces agricoles. Installé depuis 1992 à Cézy sur 177 ha de terres de cultures, François Prulière fait partie des exploitants victimes des intempéries. Après les inondations subies en mai 2015, après celles de juin 2016, ce sont 45 ha qui se sont retrouvés recouverts par les eaux en janvier dernier. Principales productions touchées : le blé et le colza. Pas forcément indemnisées, du fait d'être situées en zone inondable. Conscients de la nécessité de protéger des eaux la capitale, en utilisant les terres en amont comme réceptacle, afin de protéger les zones à enjeux humains et économiques, les agriculteurs n'en réclament pas moins une compensation financière à la mesure des dégâts occasionnés, dans le cadre d'un fonds de solidarité nationale par bassins hydrographiques. Le député Guillaume Larrivé, appelle pour sa part à la mise en place autour du préfet, *«d'une cellule de retour d'expérience des inondations 2018, pour mieux s'en protéger demain. Aujourd'hui, il n'existe aucune vision et personne n'est capable de dire ce que l'on fera en 2025 pour protéger le département»*.

Dominique Bernerd

► Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Récolte et conservation des fourrages
Le 14 mars à Tannerre en Puisaye. Contact : Camille Lemoine, 03 86 92 36 52

Développer l'affirmation de soi
Les 5 et 26 avril à Auxerre. Contact : Ophélie Payardelle, 03 86 94 82 93

Réaliser ma télédéclaration Pac en toute sécurité
Plusieurs sessions d'une journée sont proposées du 12 avril au 15 mai à Venoy, Avallon ou Gron. Contact : Sandra Martinet, 03 86 94 28 42

Initiation à la méthode Obsalim : 2 jours en avril dans l'Yonne
Contact : Marthaimée Laurier, 03 86 92 36 39



Interbev Bourgogne-Franche-Comté

Cadrage, adaptation, communication... la filière accompagne le mouvement

Pas facile de trouver des points d'ancrage solides alors que tout bouge très vite dans le monde de l'élevage, comme dans l'agriculture dans son ensemble. Interbev fait en sorte en ces temps perturbés de garder le cap, en dépit des vents contraires parfois et des incertitudes quant à la destination finale, souvent.



Le conseil d'administration d'Interbev Bourgogne-Franche-Comté a notamment pris connaissance du nouveau plan de filière bovine française.

«*L'affaire Lactalis va laisser des traces*», c'est un fait relevé par Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne-Franche-Comté, lors du dernier conseil d'administration qui s'est déroulé à Beaune, le 22 février dernier. D'où l'importance de rester droit dans ses bottes, que l'on soit laitier ou allaitant et de faire en sorte qu'un maximum de messages positifs et d'initiatives constructives passent auprès du grand public. L'élevage et les éleveurs conservent heureusement bonne presse auprès du grand public, mais on ne peut pas en dire de même d'une industrie agroalimentaire, dont les dérives mêmes limitées, font tâche et nuisent à l'ensemble de la communication professionnelle.

Pour un «*circuit Bourgogne-Franche-Comté*»

«*La période est sensible*» sur tous les plans, financier, sanitaire, économique et l'heure est à la transparence, dans les pratiques comme dans les nécessaires cadrages financiers, alors que l'on serre les boulons partout. Ce n'est certes pas une raison pour ne rien faire et ne rien entreprendre. Interbev BFC, veut ainsi porter une demande d'accompagnement, concernant une démarche commerciale collective à l'export, auprès de la collectivité régionale. En ligne de mire : un projet de «*Circuit Bourgogne-Franche-Comté*», qui présenterait l'élevage régional à son avantage et permettrait d'accueillir dans les meilleures conditions les délégations étrangères.

Ces délégations pourraient ainsi prendre la mesure de l'élevage régional, son haut niveau d'exigence, son potentiel et ses spécificités. Toutefois, il ne suffit pas de vouloir exporter pour pouvoir, car la capacité d'exporter est souvent soumise à impératifs politiques qui n'ont rien à voir avec les ambitions commerciales et la réalité des marchés. Reste à préciser les contours de ce «*Circuit Bourgogne-Franche-Comté*» et le type de projets qui pourraient être concernés. Ce travail de concertation reste à finaliser.

Un plan de filière «*à façon*», pour créer une nouvelle dynamique

Les différentes maillons de la filière se sont entendus sur un plan qui permette de créer de la valeur et de répondre aux attentes des consommateurs. Concertation, ouverture, transparence... La filière viande a entendu les attentes sociétales, elle va poursuivre les concertations engagées avec les ONG environnementales, de protection animale et les associations de consommateurs, pour améliorer ses pratiques et mieux communiquer.

La communication doit aussi profiter au consommateur, qui doit être mieux informé grâce à une segmentation plus efficace de l'offre en viande bovine. Qu'elles soient en «*standard*» ou «*premium*», les propositions et l'origine de la viande doivent être clairement identifiées. Pour être lisible par les éleveurs, cette segmentation doit s'accompagner d'une plus juste rémunération. A côté du «*standard*», le développement d'un label rouge comme critère de qualité prémium représente une montée en gamme ambitieuse. Le label rouge, c'est aujourd'hui 3% de l'offre viande, dans 5 ans il devrai représenter au moins 40% de l'offre. Les qualités organoleptiques et gustatives qui devront accompagnées cette montée en gamme sont conditionnées à la production d'une viande persillée, tendre et savoureuse. C'est un saut qualitatif important pour la production, y compris en bio, car les producteurs bio devront aussi intégrer ces critères gustatifs minimaux. Pour accompagner cette montée en gamme, tout en répondant à une demande en haché toujours croissante, la filière entend créer de la valeur sur la viande destinée au haché. Une façon de sécuriser la valorisation et la rémunération de la viande pour le haché. Cet objectif, porté pour 2018, est corrélé à la volonté d'encadrer les promotions, au travers d'un accord interprofessionnel.

Autre point du plan particulièrement important pour les éleveur : en 5 ans, 30% des transactions devront être réalisées par voie contractuelle, sur la base d'un indicateur indexé sur des coûts de production. Reste à définir le plus objectivement possible ces coûts de production, ce qui n'est pas chose facile. La filière entend ainsi initier une dynamique de contractualisation. Il faut aussi avancer sur le dossier particulièrement difficile de la restauration hors domicile, où la bonne volonté réaffirmée ne suffit pas, tant les «*anciennes*» pratiques sont ancrées dans les établissements et la réalité administrative souvent contre-productive... La filière entend cependant mettre en place un observatoire de la viande et de son origine en restauration hors domicile et augmenter la présence de la viande française sur ce secteur jusqu'à 80% dans les dix ans.

AMK

Motion

Interbev BFC dénonce les négociations menées par l'UE avec le Mercosur, la viande bovine ne doit pas servir de monnaie d'échange pour l'industrie : un contingent supplémentaire de viande de bœuf viendrait déséquilibrer le marché du piécé français. Ces viandes ne répondent pas aux attentes de la société européenne qui demande de la viande tracée, d'une qualité sanitaire irréprochable, issus d'animaux produits sans antibiotique dans l'alimentation, élevés dans le respect du bien-être animal et des normes environnementales, sur des exploitations à taille humaine.
Plutôt que de nouvelles importations, Interbev BFC souhaite une loi issue des États Généraux de l'Alimentation qui renforce les différents maillons de la filière bovine et sécurise les éleveurs. Une contractualisation, basée sur un coût de production calculé par Idele, permettrait de fournir une viande qui réponde aux attentes du consommateur (tendreté, régularité, équité).

feder
force coopérative
Une Génétique Innovante
Les éleveurs BIO de Bourgogne
GLOBAL
SOCAVIAC

PORTES OUVERTES EN ÉLEVAGES

2 & 3 MARS 2018

Saône-et-Loire
- GAEC DESCOMBES (ELEVAGE LIMOUSIN) - BOUCANSAUD - 71300 MARIGNY
- GAEC BEAUDOT - LE FOUR - 71420 CIRY LE NOBLE
- GAEC DES CHATAIGNIERS - LES VOISOTTES - 71670 LE BREUIL
- CIRON RICHARD - LE REVE - 71130 CHASSY
- EARL DES QUATRE SAISONS - LA BROSSE - 71700 BOYER
- GAEC D'AZU - AZU - 71230 ST ROMAIN SOUS GOURDON
- SCEA DES THEVENOTS - LES THEVENOTS - 71130 NEUVY GRANDCHAMP
- GAEC PLUCHAUD - ETERNE - 71430 SAINT VINCENT BRAGNY
- GAEC GORDAT DUSSABLY - LA BELUZE - 71600 VOLESVRES
- GAEC MORIN - LE JUGNY - 71430 ST AUBIN EN CHAROLLAIS
- GAEC DE LUNEAU - LUNEAU - 71160 DIGOIN
- EARL VINCENT SEBASTIEN - AZY - 71420 CIRY LE NOBLE
- EARL COULON LAURENT - LES PETITS ROUSSOTS - 71710 CHARMOY
- EARL CLEMENT DAVID ET JM - COLLANGES - 71120 VENDENESSE LES CHAROLLES
- GAEC DUFRAIGNE MCV - MONTFEURTON - 71190 LA TAGNIERE
- GAEC JACOB - MESSEUGNE - 71460 SAVIGNY SUR GROSNE

Côte d'Or
- GAEC HENRIOT - 12 GDE RUE - 21700 VILLEBICHOT
- SCEA LUCOTTE JM - LA LOCHERE - 21320 - CREANCEY
- MORIN THOMAS - Rue du stade - 21140 SAINT EUPHRONE

Liste des animaux sur : www.feder.coop Espace CoopRepros

Vos interlocuteurs spécialisés en génétique
Thibault Chevailler (secteur 01-58 -71)
06 08 94 76 21
Emmanuel Plasson (secteur 03-71)
06 10 82 11 10
Geoffrey Rémy (secteur 21-89)
06 77 65 94 93

Disponibilité et large choix d'animaux prêts à la saillie

Négociations UE/Mercosur

Le Brésil bombe sanitaire à retardement, avertit Jean-Pierre Fleury

Compte tenu de la situation sanitaire et de la *«corruption»* au Brésil, les négociations de libre-échange entre l'UE et le Mercosur sont une grave menace pour l'Europe et ses consommateurs, affirme, dans un entretien avec Agra, Jean-Pierre Fleury, le président du groupe de travail viande bovine du Copa-Cogeca (organisations et coopératives agricoles de l'UE). La Commission de Bruxelles se montre dangereusement complaisante, estime-t-il, appelant les chefs d'État et de gouvernement de l'Union à redresser la barre car ils *«ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas»*.



Les risques sanitaires supposés au Brésil ne sont-ils pas l'argument de dernier ressort employé par les éleveurs européens pour éviter l'octroi de concessions de l'UE au Mercosur dans le secteur de la viande bovine ?

Jean-Pierre Fleury : *«Le risque est réel. Le système de contrôle sanitaire au Brésil n'est que de l'affichage, ce pays est incapable de le faire fonctionner. La traçabilité des animaux y est inexistante, 98 % ne sont pas identifiés, le reste très partiellement. Et le plus grave, c'est que la Commission européenne accepte une dérogation insupportable contraire aux règles européennes, avec sur la même exploitation des animaux tracés et non tracés. Le principe de réciprocité mis en avant par la Commission est un mensonge absolu au détriment des consommateurs et producteurs européens. Et, si on parle de volumes, il faut rappeler que l'UE importe déjà du Mercosur 240 000 tonnes de bœuf dit de qualité qui viennent déstabiliser le marché européen où la production de pièces nobles est de l'ordre de 700 000 tonnes, sur une production totale de viande de 7 Mt. Avec le Ceta, l'accord avec le Canada, soit un contingent d'importation de 60 000 t, on arrive déjà à 300 000 t. Ajoutez-y l'offre informelle de 99 000 t faite au Mercosur, on arrive à 400 000 t de pièces nobles, et si on ajoute encore les accords envisagés avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les importations représenteront les deux tiers de la production européenne de pièces nobles, c'est-à-dire la fin de notre modèle d'élevage, des prairies, de la ruralité. La situation est, de plus, aggravée par le Brexit, et c'est une lourde erreur de négocier avec le Mercosur avant de trouver un accord avec Londres».*

Pourtant, les inspecteurs européens, qui ont conclu au début du mois un nouvel audit sur place, n'ont pas lancé de véritable cri d'alarme en ce qui concerne la situation sanitaire au Brésil...

Jean-Pierre Fleury : *«La DG Santé de la Commission européenne va prendre un énorme risque avec la publication du rapport sur son dernier audit au Brésil qui s'est terminé le 5 février. Elle s'est déjà fait enfumer sur le secteur bovin, ce pays affichant un système de contrôle sans traçabilité qui n'est pas fiable. Les recommandations qu'elle a formulées précédemment en 2016 n'ont pas été suivies d'effets. Et puis il y a eu le scandale de la viande avariée en mars 2017. La totalité des inspecteurs sanitaires brésiliens est corrompue, et ce n'est pas réglé. La DG Santé a abandonné le principe de réciprocité, le respect des mêmes normes entre l'UE et le Brésil. Une partie de la liste des antibiotiques utilisés dans ce pays comme activateurs de croissance est interdite en Europe mais pas par le Codex alimentaire, ce qui oblige l'UE à se taire. De même, la liste européenne des matériaux à risque d'ESB est plus fournie que celle du Brésil».*

La viande importée du Brésil soulève-t-elle véritablement un risque sanitaire dans l'UE ?

Jean-Pierre Fleury : *«Une réforme de la législation sur la santé animale est en discussion à Bruxelles. Notamment pour réduire le recours aux antibiotiques dans l'élevage, point sur lequel, par exemple, la France est très en avance. Les éleveurs européens sont fous furieux qu'on leur impose ainsi qu'aux consommateurs ces négociations de libre-échange avec le Mercosur, c'est une véritable tromperie, un grand mensonge, avec un tel fossé dans le domaine sanitaire. La Commission européenne prend une très lourde responsabilité. Et les chefs d'État et de gouvernement ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas. D'autant que, dans ces négociations, le chapitre sanitaire sera en fait discuté après l'accord politique. À cela s'ajoute l'incohérence insupportable entre ces négociations et l'accord de Paris sur le climat qui plaide pour un changement de mode de la production de la planète. En fait, le mandat de négociation de la Commission est le type même de mandat d'une autre époque, qui ne répond absolument pas aux attentes de la société d'aujourd'hui. Nous demandons aux chefs d'État et de gouvernement, et en premier au président français, de clarifier leur position sur ce vieux mandat, d'écrire une nouvelle feuille de route, pour éviter une catastrophe sanitaire dont le Brésil sera le symbole. Quant à la commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström, elle ne sera plus à ce poste quand se feront sentir les graves répercussions d'un accord avec le Mercosur».*

FXS

Cultures L'AGPB s'oppose à la concurrence «déloyale» du Mercosur

L'AGPB (producteurs de blé) s'est inquiétée le 21 février des négociations sur les accords avec le Mercosur, dénonçant une concurrence *«déloyale»*. *«Pour nos exploitations agricoles françaises et européennes, il est essentiel que les céréales et les secteurs du bioéthanol, de l'amidonnerie et de l'élevage restent protégés de la concurrence déloyale des pays du Mercosur»*, selon le président Philippe Pinta, cité dans un communiqué. L'ouverture du marché européen entraînerait une *«nouvelle chute des prix»* céréaliers et des *«pertes de débouchés majeures»*, craint l'AGPB, soulignant les difficultés des producteurs. *«L'ouverture d'un contingent sans droits de douane pour 600 000 t d'éthanol brésilien, soit 14 % du marché européen, provoquerait le doublement des importations»*, considère Philippe Pinta. L'AGPB dénonce *«un marché de dupe»* car les pays du Mercosur refusent toute ouverture à l'importation chez eux de produits céréaliers comme le malt, la farine, les pâtes ou les biscuits, selon elle.

20 000 à 25 000 exploitations agricoles risquent de disparaitre (FNSEA)

La profession agricole est en *«désaccord profond»* avec Emmanuel Macron sur les négociations entre UE et Mercosur, a déclaré la présidente de la FNSEA. La France *«risque de perdre 20 000 à 25 000 exploitations»* si l'Europe signe ces accords, a estimé Christiane Lambert sur BFM/RMC. *«Nous exprimerons jusqu'au bout notre désaccord (..) et nombre sont les consommateurs et les associations qui nous disent qu'ils sont à nos côtés»*, a-t-elle ajouté. La responsable s'inquiète particulièrement de l'absence de toute *«garantie sanitaire»* sur les importations de viande qui seraient concédées par Bruxelles afin de parvenir à un accord commercial. *«L'agriculture a vraiment le sentiment d'être la variable d'ajustement d'autre chose»*, a ajouté la responsable. Elle dit ne pas comprendre *«l'obstination»* de l'exécutif de faire entrer en Europe de la viande qui sera *«à un prix inférieur de 30 %»* à celle produite en France, car issue d'animaux élevés aux farines animales et accélérateurs de croissance non utilisés en Europe.

En bref

Néonicotinoïdes
Un rapport sur la santé humaine

L'Anses a annoncé la publication d'ici le 2 mars d'un rapport sur les néonicotinoïdes et la santé humaine, lors d'une conférence de presse, le 26 février. Par ailleurs, un rapport d'étape sur les alternatives à ces insecticides doit aussi être publié d'ici le 2 mars. Le rapport final est, lui, attendu *«probablement en mai»*, explique Roger Genet, directeur de l'Anses. Pour rappel, la loi biodiversité (article 125) prévoit l'interdiction des néonicotinoïdes à compter de septembre 2018 avec des dérogations possibles jusqu'au 1er juillet 2020. La loi précise que les dérogations seront accordées *«par arrêté conjoint des ministres chargés de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Santé»*. Le rapport de l'Anses sur les alternatives devrait servir de *«base à d'éventuelles dérogations»*, précise Roger Genet.

Phytos
La FNSEA met en avant plus de 250 solutions pour en réduire l'usage

La FNSEA a fait un point d'étape, au Salon de l'agriculture le 26 février, sur son *«contrat de solutions»*, une trajectoire de progrès sur l'utilisation des phytos, qu'elle établit actuellement avec 35 partenaires dont 15 organismes techniques. Ces structures ont déjà identifié plus de 250 solutions de réduction. Elle établissent maintenant une trajectoire temporelle pour chacune de ces solutions, avec pour objectif d'aboutir à un agenda complet au premier semestre. Plusieurs ministères doivent participer prochainement à ces travaux. La FNSEA va plaider pour un accompagnement financier et réglementaire de ces solutions par l'État. Le syndicat ne souhaite pas se positionner par rapport aux objectifs chiffrés d'Écophyto 1 et 2 *«qui additionnent des choux et des carottes»*, et y oppose une démarche de transparence. *«La société veut connaitre la vérité. Nous leur dirons : dans tel secteur, nous irons à telle vitesse»*, explique Éric Thirouin, en charge de ce projet à la FNSEA. *«Dans certains secteurs, nous irons plus loin qu'Écophyto, dans d'autres moins, et nous expliquerons quels sont les points d'achoppement»*.

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

La ration mélangée avec un godet

Les godets désileurs, mélangeurs, distributeurs sont conçus pour faire une ration mélangée. Avec deux limites néanmoins : le volume et l'impossibilité d'y mettre des fourrages à brins longs non coupés.


Crédit : Robert

Les godets verticaux se basculent vers l'avant pour le chargement des fourrages. Ils peuvent recevoir des fourrages plus longs.

Distribuer une ration mélangée ne nécessite pas forcément une remorque mélangeuse. Des godets désileurs mélangeurs sont capables de ramasser les aliments, les mélanger et les distribuer. Deux types de modèles et quatre constructeurs se partagent le marché : les godets horizontaux (Emily, Desvoys, Robert) et les godets à vis verticale (Robert, Fliegl). Ils sont adaptables sur tout type d'engin : chargeur frontal, télescopique, trois points... Plusieurs équipements de désilage sont proposés au choix : rotor de désilage et différents modèles de mâchoires hydrauliques.

Dans les godets horizontaux, le mélange et la distribution sont assurés par une vis sans fin de conception propre à chaque constructeur et entrainée par un ou deux moteurs réducteurs. En option, il est possible sur certains modèles de distribuer des deux côtés. Les godets du constructeur belge Robert sont conçus un peu différemment : ils possèdent à la fois un mélangeur et une vis de distribution au fond. Sur les modèles une sortie, la rotation de cette dernière peut être inversée pour remonter vers le haut des aliments (farine...) tombés au fond du godet, assurant ainsi *«un mélange homogène sur toute la largeur»*, assure Sébastien Robert.

Le godet vertical : une petite mélangeuse

Ces godets ont toutefois une limite de taille : ils ne peuvent mélanger que des aliments à brins courts (3 à 5 cm). Impossible d'y mettre des quantités importantes de foin ou enrubanné qui n'auraient pas été coupés au préalable (presse avec système de coupe type rotocut). *«Si on veut incorporer 1 kg de paille par vache, il n'y aura pas de souci, mais pas question de faire une ration avec 50 % d'enrubannage brins longs avec ce type de godet»*, prévient Jérôme Lefebvrier de la société Emily. Certains modèles de godets sont conçus pour accepter des parts importantes d'ensilage d'herbe.

Le godet vertical proposé par le constructeur Robert, d'une capacité de 3,5 m3, est conçu comme une mélangeuse. Deux vis verticales équipées de couteaux assurent le mélange des ingrédients et la distribution, à droite ou à gauche. Il existe aussi en 2,5 m³ avec une seule vis. *«On peut mélanger de la paille longue, du foin et de l'enrubannage de 20 - 30 cm de long maximum, précise Sébastien Robert. On met les produits à couper dans le fond sans faire tourner, puis on charge des produits lourds au-dessus.»* De son côté, Fliegl propose un godet mélangeur vertical de 1,6 m3 en acier galvanisé avec une vis verticale équipée de couteaux qui décompactent mais ne coupent pas. Les fourrages ne doivent pas excéder 15 cm de longueur.

Les godets verticaux sont équipés des mêmes dispositifs de chargement que leurs homologues horizontaux (rotor de désilage, griffe, mâchoire). Pas plus de 100 mètres entre silos et table d'alimentation

Par rapport à une mélangeuse, le fait de pouvoir alimenter avec un seul engin est un avantage, à condition toutefois que les silos ne soient pas trop éloignés de la table d'alimentation. Sinon, la perte de temps en allées et venues serait trop importante. Les volumes utiles des godets horizontaux ne dépassent guère 4 m³ sauf chez Emily dont la gamme (39 modèles) va jusqu'à 7,5 m³. Mais, il faut disposer de l'engin de manutention capable de le porter. *«Avec un tel volume, on peut alimenter aisément 250 à 300 vaches laitières, assure Jérôme Lefebvrier. En moyenne, nos godets font 2 ou 3 tours. Si les silos sont à moins de 100 mètres, on gagne du temps par rapport à une mélangeuse.»* Un avantage également en termes d'investissement : de 11 000 à 16 000 € en prix de base pour les godets horizontaux Robert et de 14 000 à 17 000 € pour les godets verticaux. *«Le modèle le plus vendu de 3,4 m³, avec rotor de désilage, fond inox et quelques autres options est entre 20 000 et 25 000 €»*, précise Jérôme Lefebvrier (Emily).

Pierre Lépée, conseiller machinisme à la chambre d'agriculture de la Creuse conclut : *«Je crois beaucoup aux godets mélangeurs pour les concentrés, dont la distribution est un réel problème dans les troupeaux allaitants de grande taille. Certains éleveurs achètent un bol mélangeur pour résoudre en fait un problème de concentré. Le godet à aliments secs est une option intéressante, surtout en ration sèche ou lorsque l'éleveur est déjà équipé d'une désileuse.»* Plusieurs constructeurs en proposent.

Bernard Griffoul



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
21 Leuglay - 89 Vassy Etaule
89 Nuits-sur-Armançon

SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet - 71 Étang/Arroux

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy - 10 St. André les Vergers


Crédit : Robert

La gamme Emily de godets horizontaux s'étend de 0,9 à 7,5 m³. Ils sont équipés au choix d'une mâchoire hydraulique ou d'un rotor qui peut tourner vers l'arrière pour un remplissage optimal.

nouveautés - nouveautés -nouveautés - nouveautés

Bobcat
Un télescopique de 3 tonnes et 7 mètres

Pour compléter sa gamme de chargeurs télescopiques, Bobcat, propose un modèle de 3 tonnes de capacité et de 6,75 mètres de hauteur de levée. Ce TL30.70 reprend le châssis du TL30.60. Comme le reste des chargeurs de la marque, il est disponible en deux positions de cabine, dont l'une abaisse la hauteur à 2,10 m. Enfin, il embarque deux motorisations au choix de 75 ou 101 chevaux. La première répond à la norme antipollution Tier 4i et la deuxième à Tier 4f. Enfin, côté design, le TL 30.70 profite d'une nouvelle signature visuelle, avec un éclairage full leds, en option.
Capacité : 3 t
Hauteur de levage : 6,75 m



Crédit : Bobcat

Claas **Sept télescopiques Scorpion construits par Liebherr**


Crédit : Claas

Désormais construite par le spécialiste du TP Liebherr, la gamme de chargeurs télescopiques Scorpion fait peau neuve en proposant sept modèles. Un huitième modèle (6 t, 9 m) chapotera la gamme fin 2018. Tous bénéficient d'un moteur Deutz 4 cylindres répondant à la norme Tier 4f avec un DOC et un SCR (+ FAP sur le 156 ch). Le système de refroidissement dispose d'un ventilateur à régulation automatique de vitesse et d'inversion. La fonction Smart Roading gère le régime moteur en fonction des besoins sur la route et à la manutention. Sur les modèles 746 et 756, le Dynamic Power ajuste le régime en fonction de l'amplitude des mouvements du joystick. Les Scorpion adoptent une transmission hydrostatique standard ou grand angle Varipower ou Varipower Plus (sur le 756). Le frein de stationnement à enclenchement électrohydraulique fonctionne de manière automatique. Ces télescopiques disposent, selon les modèles, de deux versions de circuit hydraulique : pompe à engrenage ou pompe à cylindrée variable load sensing. Le dispositif Smart Loading propose la mémorisation d'une position de l'accessoire ou encore la réduction de la vitesse des mouvements du bras pour plus de précision. Outre les trois modes de direction habituels (2 RD, 4 RD et marche en crabe), le Scorpion propose une marche en crabe manuelle, permettant de garder la main sur l'orientation de l'essieu avant. La nouvelle cabine offre une visibilité panoramique grâce à un grand pare-brise arrondi. L'implantation basse de la flèche et le compartiment moteur compact y contribuent également. Dans l'habitacle, les commandes sont réparties de manière à dégager le champ de vision. L'affichage des paramètres est assuré par un écran de 3,5 pouces : un modèle de 7 pouces fera son apparition au printemps. Selon les versions, le joystick est monté sur la console de droite ou sur un support solidaire du siège dans l'alignement de l'accoudoir.
Modèle : Scorpion 635, 732, 736, 741, 1033/746, 756
Puissance : 136/156 ch.
Hydraulique : CO 106 l/min ou LS 160 l/min/LS 200 l/min.
Capacité de levage : 3,5 ; 3,2 ; 3 ; 6 ; 4,1 ; 3,3 ; 4,6 ; 5,6 t
Hauteur de levage : 6,13 ; 6,93 ; 6,93 ; 6,93 ; 9,75 ; 7,03 ; 7,03 m

Case IH **Les Farmlift gagnent en puissance**


Crédit : BCase IH

Norme Tier 4f et mother regulation oblige, les Farmlift voient leur motorisation évoluer, intégrant DOC et SCR et proposant plus de puissance. Côté performances hydrauliques, les modèles 632, 735 et 935 héritent en option de la pompe à cylindrée variable des 635 et 742, délivrant jusqu'à 140 l/min, et d'une tête de flèche grand angle (142° au lieu de 128°). Les Farmlift peuvent avoir, en doublon de l'inverseur sur le joystick, une commande de changement de sens au volant. À cela, s'ajoutent de nouveaux rétroviseurs, des garde-boues intégrés supportant les feux, ainsi que des feux à leds en option.
Modèle : Farmlift 632, 735, 935, 635 et 742 - **Puissance nominale :** 121, 121, 121, 129 et 129 ch
Puissance maximale : 133, 133, 133, 145 et 145 ch

Caterpillar **Des télescopiques renouvelés**


Crédit : G.Coisel

Les chargeurs télescopiques de la série D accèdent aux normes Tier 4f à l'aide d'un DOC + SCR. Ils bénéficient d'une transmission powershift à 6 vitesses. Côté performances hydrauliques, la pompe à débit variable débite 140 l/min. En cabine, des améliorations sont marquées au niveau de la visibilité et de l'insonorisation de 75 dB. Quatre niveaux de finitions sont disponibles sur chacun des modèles.

Modèle : TH357D, TH480D et TH3510D
Hauteur de levage : 7 à 9,8 m
Capacité de levage : 3,5 à 4 t
Puissance : 111, 124 et 142 ch



nouveautés - nouveautés -nouveautés - nouveautés

Claas **Sept chargeuses articulées Torion**


Crédit : Claas

Issue de l'accord avec Liebherr, la gamme de chargeuses articulées Torion regroupe sept modèles répartis en trois gammes. Les deux plus petites 535 et 639 sont motorisées par un bloc Yanmar 4 cylindres 3,3 répondant au Tier 4i (DOC + FAP). Elles disposent d'une transmission hydrostatique à deux gammes pour une vitesse maxi de 20 km/h. Dotées d'une articulation pendulaire, elles offrent une hauteur réduite inférieure à 2,50 m facilitant l'accès aux bâtiments. La cabine se distingue par un pare-brise panoramique dégageant la vue sur le bras à cinématique en Z et une grande vitre arrière. La gamme intermédiaire représentée par les Torion 1177, 1410 et 1511 embarque un moteur DPS 4 cylindres 4,5 l répondant au Tier 4f (DOC + FAP + SCR). Commune à toutes les chargeuses Torion, l'implantation basse et reculée du moteur favorise la répartition des charges et limite la taille du contrepoids. Le mât est proposé avec une cinématique en Z ou en P, plus favorable aux applications agricoles. La transmission hydrostatique grand angle Varipower offre trois plages de vitesses jusqu'à 40 km/h. Ces chargeuses bénéficient d'automatismes hydrauliques (retour du godet, mémorisation de positions haute et basse…) et en option d'un système de pesée, configurés depuis un écran tactile de 7 pouces. Au sommet de la gamme, les Torion 1812 et 1914 adoptent un moteur Liebherr 4 cylindres 7 et 8 litres, conforme au Tier 4f (DOC + SCR). Elles se distinguent également par leur transmission à variation continue C-Matic. En version agraire, leur mât rallongé affiche une longueur de 3 m pour une hauteur de déversement de 4,64 m.

Modèle : Torion 535, 639/1177, 1410, 1511/1812, 1914
Puissance : 63, 68/140, 155, 167/195, 228 ch
Charge de basculement (braqué) : 3,45 ; 3,85/7,75 ; 9,1 ; 9,75/11,1 ; 12,4 t
Hydraulique : CO 70, 77/LS 136, 170, 170/LS 234, 234 l/min
Poids : 5,2 ; 5,6/12,6 ; 13,9 ; 14,3/18,7 ; 19,5 t

Dieci
Une cabine grand confort


Crédit : G. Coisel

À partir de mi-2018, une nouvelle cabine équipera les chargeurs télescopiques AgriPlus et AgriStar. Reconnaissable par sa vitre électrique à ouverture désormais intégrale, la cabine gagne en confort et en ergonomie, avec une qualité des matériaux plus soignée et une nouvelle disposition des commandes et un système de suspension hydraulique. Un terminal couleur regroupe l'intégralité des réglages, la navigation s'effectuant par une simple molette. La visibilité à 360° progresse. Deux niveaux de finition sont disponibles. Par ailleurs, le constructeur profite du passage à la norme Tier 4f pour augmenter la puissance du bloc FPT de 10 ch sur les AgriPlus, atteignant 150 ch. On note l'apparition d'un nouveau bloc de masses arrière intégrant les feux et la possibilité de monter des pneumatiques de 500 mm. Enfin, la dépressurisation du circuit hydraulique se commande désormais de l'extérieur, au niveau des feux de route. Les lignes hydrauliques, auparavant souples, laissent place à des tuyaux rigides. Accueillant un nouveau modèle de 3,5 t et 6 m, la gamme AgriStar troque son moteur Kubota de 114 ch pour un bloc FPT de 140 ch et bénéficie d'une nouvelle gestion électronique de la transmission hydrostatique.

JCB
Une chargeuse télescopique bodybuildée


Crédit : JCB

Reprenant le gabarit de la TM 320 S, la nouvelle chargeuse articulée télescopique TM 420 annonce des performances de levage accrues avec une capacité de 4,4 t et une hauteur de 5,40 m, soit 20 cm de plus que la TM 320 S. Motorisé par un bloc JCB Ecomax Tier 4f (SCR uniquement) de 145 ch, elle dispose de bagues en bronze graphité au niveau de l'articulation et de la flèche, rallongeant les intervalles de graissage à 500 h. Doté de ponts plus robustes avec quatre roues motrices permanentes, elle peut recevoir des roues de 26 pouces et, en option, un éclairage led. Un système de régénération hydraulique permet d'accroître de 33 % la vitesse de descente de la flèche, selon le constructeur.



Kramer
Une chargeuse de 6 tonnes


Crédit : G.Coisel

La chargeuse KL 60.8 complète la gamme par le haut. Comme les autres modèles de la marque, elle se démarque par son châssis fixe et ses quatre roues directrices. Au choix, deux motorisations Deutz de 136 ou 150 ch répondant au Tier 4f via un DOC, un SCR et un FAP (uniquement pour le plus gros moteur) sont disponibles. Elle est également proposée dans sa version à balancier rallongé de 20 cm sous la dénomination KL 60.8 L. Elle bénéficie de la transmission Ecospeed Pro, intégrant un plus gros moteur à cylindrée variable grand angle (45°). Cette dernière est également disponible sur tous les engins de la marque à partir de 150 ch.

Charge de basculement : 6 t
Hauteur de levage : 3,60 ou 3,80 m (version L)

nouveautés - nouveautés -nouveautés - nouveautés

Manitou
Une chargeuse télescopique articulée au catalogue



Crédit : Manitou

MLA-T 533-145 V + est le premier modèle de chargeuse télescopique articulée de la gamme du constructeur français. Elle reçoit une articulation centrale fixe et une oscillation sur l'essieu arrière. Côté motorisation, la chargeuse répond aux normes antipollution Tier 4f. La transmission hydrostatique M-Vario Plus permet des déplacements à 40 km/h. En cabine, on retrouve le joystick JSM, permettant une pose naturelle de la main. Comme les télescopiques, elle bénéficie des mêmes fonctions hydrauliques et d'une suspension de flèche.
Dimensions (L x l x h) : 5,64 x 2,29 x 2,70 m
Moteur : Deutz - 143 ch
Capacité de levage : 3,3 tonnes
Hauteur de levage : 5,20 m
Débit hydraulique : 158 l/min
Réservoir hydraulique : 150 l
Réservoir à carburant (GNR/AdBlue) : 150/10 l

Merlo
Nouveau moteur pour les Turbofarmer



Crédit : Maerlo

Les chargeurs télescopiques Turbofarmer II bénéficient d'une nouvelle motorisation Deutz 3,6 l répondant au Tier 4f par une combinaison DOC + SCR. Extérieurement, cela se remarque par un nouveau design de capot intégrant une nouvelle prise d'air. Le changement est également visible en cabine avec un nouvel agencement des commandes. Mais le plus gros bouleversement réside dans le nombre de modèles constituant la gamme, passant de 28 à 12. Par ailleurs, les Turfarmer Compact (TF30.7 et TF30.9) et Medium Duty (TF35.7 et TF33.9) bénéficient eux aussi d'une nouvelle motorisation Deutz 2,9 l ou 3,6 l développant respectivement 75 et 115 ch, et d'un nouvel habitacle.
Modèles : TF42.7 et TF38.10
Capacité de levage : 4,2 et 3,8 t
Hauteur de levage : 7 et 10 m
Puissance : 136 ch

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les **réseaux sociaux**
Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Massey Fergusson
Le télescopique TH.7030 complète la gamme



Crédit : Massey Fergusson

Le chargeur télescopique TH.7030 affiche 3 tonnes de capacité et de 6,75 mètres dehauteur de levage. Partageant la même base que son petit frère TH.6030, il est disponible en version à cabine basse affichant une hauteur à 2,10 m. Il est motorisé par un bloc Doosan 4 cylindres 3,4 l répondant au Tier 4f. Un mode Eco limite le régime moteur et le débit hydraulique.
Sa transmission hydrostatique dispose de deux gammes mécaniques et deux plages hydrostatiques.
Puissance : 100 ch - **Capacité de levage :** 3 t - **Hauteur de levage :** 6,75 m
Hydraulique : 100 l/min

MX
Les chargeurs U400 relookés



Crédit : G. Coisel

La gamme U400 Series fait peau neuve avec un nouveau design de brancard, ainsi que des flexibles et des béquilles désormais intégrés. Ces chargeurs frontaux de milieu de gamme bénéficient des performances similaires à leurs aînés. Ils sont pilotés par des commandes à câbles ou basse pression. Quatorze modèles viendront prochainement compléter la gamme U400 Series. Ils se démarquent par leur numérotation signifiant l'adoption ou non d'un parallélogramme mécanique (seuls les numéros pairs en sont équipés). À noter l'arrivée du plus gros modèle de la gamme U400 Series, le U414. Un nouveau modèle qui arrive également dans la gamme premium T400 Series avec le T414. Enfin, la version +, qui fait son apparition dans les deux gammes U et T, distingue les modèles équipés de plus gros vérins. Par ailleurs, la gamme de chargeurs A100 Série, fait son apparition. Composée de trois modèles, elle est dédiée à des tracteurs de 60 à 100 chevaux qui ont davantage des besoins de levage que de poussée. Ils sont équipés de série d'un parallélogramme mécanique et reçoivent des commandes à câbles avec ou sans multicoupleur.



NewHolland

Traction et puissance accrues sur les télescos


Crédit : New Holland

Les chargeurs télescopiques LM à long châssis (empattement de 3 m) évoluent et profitent du passage à la norme Tier 4f pour gagner en puissance et en traction. Si les deux modèles Elite gagnent 3 ch, les trois autres sont dopés de 12 ch. Ces derniers adoptent une transmission à convertisseur de couple avec 4 rapports (3 en marche arrière) repensée et mieux étagée pour gagner en performances dans les montées et au remorquage. Ils intègrent également un différentiel à glissement limité sur l'essieu arrière et peuvent recevoir une pompe hydraulique à cylindrée variable de 140 l/min, en lieu et place de la pompe à engrenage de 120 l/min de série. Parmi les autres évolutions, ajoutons la possibilité de choisir jusqu'à 10 phares à leds, l'inverseur au volant en complément à celui sur le joystick et un clapet de décharge dans le circuit auxiliaire pour faciliter les opérations de dételage.
Modèle : LM 6.32 ; LM 6.35 Elite ; LM 7.35 ; LM 7.42 Elite et LM 9.35
Hauteur de levage : 6,10; 6,10; 7; 7 et 9,10 m
Capacité de levage : 3,2; 3,5; 3,5; 4,2 et 3,5 t
Puissance maxi : 133; 146; 133; 146 et 133 ch

Quicke

Les chargeurs X-Series en entrée de gamme


Crédit : G. Coisel

Complétant l'offre en chargeurs frontaux par le bas, la gamme X-Series se compose de cinq modèles avec ou sans parallélogramme, un petit S en exposant étant ajouté à la dénomination de ceux équipés d'un parallélogramme. Ces chargeurs s'adaptent sur des tracteurs de 60 à 120 ch.
Par ailleurs, le constructeur continue le développement de son assistant de levage Q-Companion avec son cloud accessible depuis un PC, une tablette ou un smartphone. Il offre la possibilité de visualiser les listes des tâches effectuées par les différents outils pilotés.
Modèles : X1, X2, X3, X4 et X5/X1S, X2S, X3S, X4S et X5S
Capacité de levage : 1 910 ; 2 210 ; 2 360 ; 2 580 et 2 790/1 540 ; 1 800 ; 1 950 ; 2 170 et 2 370 kg
Hauteur de levage : 2,90 ; 3,10 ; 3,40 ; 3,70 et 3,90 m

Weidemann

La 9080 rentre dans la cour des grandes


Crédit : GWeidemann

Disponible pour la mi-2018, la chargeuse articulée 9080 en impose par ses dimensions. Un poids total de 10,7 t, une hauteur maximale de 4,26 m, une charge de basculement de 5,29 t, cette chargeuse de 7,10 m de long n'en est pourtant pas moins maniable avec un rayon de braquage hors-tout de 4,90 m, grâce à son châssis articulé braquant à 40 degrés. Motorisé par un bloc Deutz de 3,6 l délivrant 136 ch (avec DOC et SCR), elle peut recevoir en option un moteur 4,1 l du même fournisseur pour atteindre 156 ch (avec DOC, FAP et SCR). La transmission hydrostatique de série translatant de 0 à 30 km/h peut être remplacée par une version grand angle baptisée Power Drive 370, offrant une plage sans discontinuer de 0 à 40 km/h sans faire l'impasse sur la force de traction. Homologuée tracteur, la 9080 peut tirer jusqu'à 18 tonnes sur la route. Délivrant 150 l/min, le circuit hydraulique peut être dopé en option (High Flow) à 180 l/min. Au sein d'une large cabine offrant une bonne visibilité sur l'avant, l'opérateur dispose d'un écran couleur 7 pouces permettant de garder un oeil sur les informations principales de la chargeuse. Il bénéficie d'un bon confort accentué par une suspension de flèche optionnelle. Fin 2018, une version 9080 T avec flèche télescopique sera disponible. D'un poids de 11,2 t, elle proposera une charge de basculement de 6,594 t.

Schaffer

Une chargeuse électrique à batterie sèche


Crédit : G. Coisel

La chargeuse électrique 23E a été conçue sur la base du modèle 2336. Elle peut être à mât fixe ou télescopique. Elle se distingue par sa batterie sèche au lithium, limitant la chauffe et évitant d'attendre que la batterie soit vide pour recharger la machine. L'autonomie atteint 4 à 5 heures, pour un temps de charge équivalent. Ce temps est réduit à 30 minutes avec un boost de chargement. La batterie, en location, a une durée de vie de 5 000 charges ou 5 ans. Côté tarif, il faut compter 25 % de plus qu'un modèle thermique.
Sa commercialisation est programmée dans le courant de l'année.
Capacité : 1 t (bras fixe) ou 1,2 t (bras télescopique)
Débit hydraulique : 42 l/min





Journée fenaison Krone et New Holland

La sarl Manière fait le plein de visiteurs



Christophe Manière et l'équipe de la concession New Holland de Verrey Sous Salmaise ne cachaient pas leur satisfaction à l'issue de la journée fenaison organisée le 13 février dernier. Plus de 150 agriculteurs se sont déplacés pour découvrir une exposition des plus complètes des gammes fenaison Krone et des presses New Holland. Une journée en fin de campagne morte saison fenaison *«satisfaisante»*, souligne le dirigeant de la concession familiale. Après une présentation générale des gammes par les inspecteurs techniques et commerciaux des deux constructeurs, les visiteurs ont pu faire le tour de la quinzaine de machines exposées à l'extérieur, montrant ainsi l'offre complète proposée par l'entreprise. Du côté de New Holland, on présentait les presses à balles rondes BR, à chambre fixe, Roll-Belt 150 et 180, à chambre variable ainsi que les nouveaux BigBaler 1290 S, les presses à balles cubiques qui proposent des dimensions allant de 80x70 à 120x90 cm. Les nouveaux tracteurs T6 TMR et T7 TMR étaient exposés. Toute la gamme de faucheuses, faneurs et andaineurs Krone était également présentée, la dernière innovation étant la faucheuse frontale tirée EC 320 CV Glide. Disponible en deux largeurs 320 et 360, elle profite d'une suspension par parallélogramme. Pour le bon équilibre de la machine, l'entraînement du boîtier de coupe se fait à gauche et celui du conditionneur à droite. Deux vitesses de conditionneur (600 à 900 tr/min) sont disponibles. Une version sans conditionneur devrait être disponible pour la prochaine campagne. Cette journée a aussi été l'occasion d'officialiser le nouvel agent de la Sarl Manière. En effet, depuis le début de l'année, Equip-Service, basée à Semur et dirigée par Vincent Farache assure la commercialisation de New Holland sur son secteur.

Sas Naudot-Mazeron

Une semaine de portes ouvertes à Magny

Le constructeur icaunais ne cesse d'innover et à inviter sa clientèle locale à une semaine de portes ouvertes du 19 au 23 février. Une large partie des gammes de contention fixe, de parcs et cages de contention, pour bovins et ovins étaient présentées, des produits destinés à améliorer le confort et la sécurité des éleveurs lors de la manipulation des animaux. Dans ce domaine, le Lévocornadis, un ensemble mobile qui vient se positionner devant le cornadis sous la tête des bovins, évolue et est désormais proposé en version 2 places avec un support de têtes réglable en largeur. Le Lévocornadis permet de réaliser facilement de nombreuses interventions comme la pose d'implant, les intraveineuses sous jugulaire, le droguage… Une manivelle auto freinée assure la hauteur de positionnement des têtes à souhait. À noter que cet outil est doté de roues increvables. Le constructeur fait évoluer son transbordeur sur fourche, destiné aux éleveurs mais aussi aux céréaliers. Equipé de rehausses coniques, le transbordeur atteint une capacité de 2,7m3, facilement remplissable avec un godet de télescopique. Les pieds réglables permettent d'ajuster la hauteur pour alimenter un concasseur par exemple grâce à la trappe d'ouverture manuelle. En option, sont proposés une goulotte ou un tuyau afin de compléter la trappe.



Des professionnels à votre service

CLÔTURE ÉLECTRIQUE PERMANENTE
L'Éleveur Bourguignon
UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE ET EFFICACE POUR GARDER VOS ANIMAUX ET LIMITER L'ENTRÉE DU GIBIER SUR LES PARCELLES
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

ETA LECERF
PARAGE • ÉCORNAGE BOVINS
Tel. 06 11 15 22 07

ttb techno-textiles de bourgogne
Un textile, une technique, une solution…
1, Rue Amsterdam
(Av. de Paris)
89470 MONETEAU
03 86 46 36 14
03 86 46 26 36
ttb89.commercial@orange.fr - www.technotextiles89.com
- Bâches sur mesures
- Tunnels agricoles
- Bâches de benne
- Séparation de bâtiments
- Bâches de semoir
- Bâches de silo
- Réfection de sièges
- Housses de protection
- Location et vente de stands

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Entreprises

Kramp ouvre son site marchand de pièces détachées aux agriculteurs

Le distributeur de pièces détachées annonce, en plus de ses bons résultats économiques, une plateforme de web-market ouverte aux agriculteurs et des locaux de stockage plus grands sur son site de Poitiers.

Avec un chiffre d'affaires en constante augmentation, établi à 84 millions d'euros en 2017, estimé à 90 millions d'euros en 2018 et avec pour objectif d'atteindre les 100 millions en 2020, la filiale française du groupe Néerlandais Kramp ne connait pas la crise. Elle est à l'image du groupe qui réalise un chiffre d'affaires de 790 millions en 2017, dont 547 millions rien que pour le secteur agricole. Kramp France souhaite dorénavant appliquer son système de «one stop shopping» - tout acheter au même endroit - aux agriculteurs, qui ne sont autres que les clients finaux, en s'appuyant sur son réseau des concessionnaires. Une plateforme de web-market, avec près de 150 personnes au développement et à l'entretien du site internet s'affairent pour séduire et servir le client final. Ce dernier peut désormais acheter ses pièces directement sur le net, via son PC, son smartphone ou sa tablette, et retirer sa commande chez son distributeur habituel, qui se chargera aussi de la facturation des pièces. Une manière pour Kramp d'allier le contact digital et le contact physique, obligatoire à ses yeux. Pour rappel, toute commande de moins de 300 kg, effectuée avant 17h30 est livrée avant 13 h le lendemain. En parallèle, le distributeur, déjà présent dans 24 pays, augmente la capacité de stockage de sa filiale française, basée à Poitiers. Le site, pourtant récent – datant de 2012 – ne cesse de s'agrandir pour atteindre aujourd'hui 24 000 m2 et stocker au total près de 127 500 références (d'une valeur de 22 millions d'euros), sur les 500 000 existantes, réparties sur 50 000 emplacements palettes et 150 000 étagères. Kramp réfléchit déjà à son nouvel agrandissement planifié pour cette année.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Laissac 27/02/2018	Bourg-en-Bresse 20/02/2018	St-Christophe-en B. 21/02/2018	National 21/02 au 27/02/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,70 €	3,76 €
	R	3,35 €	3,25 €	3,48 €	3,36 €
	O	3,15 €	2,90 €	-	3,06 €
Vaches mixte (M)	R	3,20 €	-	-	3,20 €
	O	3,20 €	-	-	3,05 €
Vaches lait (L)	O	2,85 €	-	-	2,73 €
	P	2,75 €	2,40 €	-	2,47 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,27 €	4,04 €
	R	3,25 €	3,55 €	3,66 €	3,46 €
	O	3,20 €	2,90 €	-	3,08 €
Taureaux VML	URO	2,80 €	2,40 €	2,98 €	2,65 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **27/02/2018**

Effectif total: 588 - Nombre d'invendus: 96%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	U	200-250	3,11 €	3,16 €	3,13 €	-
			250-300	2,90 €	3,00 €	2,97 €	-
			300-350	2,77 €	2,95 €	2,87 €	-
			350-400	2,63 €	2,85 €	2,76 €	-
			400-450	2,54 €	2,78 €	2,67 €	-
			450-550	2,45 €	2,49 €	2,48 €	-
		R	200-250	2,92 €	3,08 €	3,01 €	-
			250-300	2,94 €	3,01 €	2,99 €	-
			300-350	2,69 €	2,80 €	2,74 €	-
			350-400	2,48 €	2,71 €	2,66 €	-
			400-450	2,49 €	2,55 €	2,53 €	
			400-500	2,39 €	2,41 €	2,40 €-	
	F	U	200-250	2,84 €	2,85 €	2,85 €	-
			250-300	2,75 €	2,76 €	2,75 €	-
			300-350	2,61 €	2,85 €	2,72 €	-
			350-400	2,56 €	2,75 €	2,62 €	-
		R	200-250	2,66 €	2,72 €	2,70 €	-
			250-300	2,61 €	2,67 €	2,64 €	-
			300-350	2,53 €	2,61 €	2,57 €	
			350-400	2,50 €	2,60 €	2,53 €	

BROUTARDS : Toutes les catégories jusqu'à 410 kg sont activement recherchées et les cours sont fermes à haussiers. Les débouchés sont multiples (Italie, France, Espagne, Turquie...). Par contre on observe une légère baisse dans les sujets de 450 à 500 kgs et qui sortiront pour la période estivale.

LAITONNES : Les plus de 300 kg sont toujours très demandées pour l'export en Italie. Les plus légères se négocient à des prix reconduits pour la France, et pour l'Espagne (pour les plus ordinaires).

Effectif total: 88 - Nombre d'invendus: 87%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

	SEXE						
CHAROLAIS	M	R	400-450	-	-	-	-
		U	300-350	-	-		
			350-400	-	-	-	-
			400 - 450	-	-	-	-
			500 et +	2,42 €	2,42 €	2,42 €	+0,04
	F	U	400-450	2,41 €	2,51 €	2,46 €	+0,07
			450 +	-	-	-	-
		R	350 - 400	-	-	-	
			400 - 450	2,14 €	2,37 €	2,33 €	-

GENISSES 18 MOIS : Peu d'offre. vente calme.

Effectif total: 186 - Nombre d'invendus: 89%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

	SEXE	ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	-	-	-	-
GÉNISSES - TAUREAUX			5 à 10 ans	-	-	-	-
		U	- 5 ans	1,84 €	2,20 €	1,96 €	-
			5 à 10 ans	1,73 €	2,10 €	1,84 €	-
			+ 10 ans	1,72 €	1,77 €	1,74 €	-
		R	- 5 ans	1,46€	1,81 €	1,72 €	-
			5 à 10 ans	1,46 €	1,77 €	1,69 €	-
			+ 10 ans	1,32 €	1,70 €	1,55 €	-
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	1,18 €	1,49 €	1,36 €	-
		E	24 à 36 mois	-	-	-	-
		U	24 à 36 mois	1,98 €	2,22 €	2,07 €	-
		R	24 à 36 mois	1,89 €	1,98 €	1,94 €	-
	M	U	+ 500 kg	1,79 €	1,96 €	1,85 €	-
		R	+ 500 kg	-	-	-	

VACHES -/GENISSES 30 MOIS: Peu d'apports cette semaine, les acheteurs jouent tout de même le jeu et répondent présents. Le lot de vache présenté est homogène avec une très bonne qualité dans les jeunes ce qui explique la hausse de prix cette semaine. Néanmoins les vaches âgées accusent plus le coup et se vendent moins bien à cause de la qualité médiocre présenté.
TAUREAUX : Toujours une offre faible qui ne couvre pas la demande. Les cours sont reconduits.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 26/02/2018**

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (303)		
Broutards		
220 à 370 kg	710 - 1010	2,70 - 3,20
380 à 490 kg	1040 - 1160	2,35 - 2,76
Laitonnes		
285 à 310 kg	710 - 830	2,44 - 2,68
325 à 380 kg	-	-
Génisses		
360 à 525 kg (16-24mois)	-	-
660 à 760 kg (24-36mois)	1420 - 1700	1,99 - 2,51
Taureaux		
960 à 1075 kg	1510 - 2000	1,55 - 1,86
Vaches		
Vaches légères	910 - 1080	
Vaches entre deux	-	
Vaches lourdes	-	

Commerce plus actif en broutards permettant à la cotation de reprendre quelques centimes dans les lourds. Cours très fermes en légers. Seulement trois lots invendus. Apports plus importants en laitonnes mais la demande bien présente entraîne une vente globale à des tarifs fermes. Peu de volume en vaches maigres, cours plus soutenus. Pas d'invendu.

Bovins gras : 4

.

Prochain marché bovins le 5 mars 2018 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 21/02/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 202 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	2,85 €	3,09 €	2,96 €	
			250 - 300	-	-	-	
			300 - 350	2,63 €	2,91 €	2,80 €	-0,03
			350 - 400	2,47 €	2,86 €	2,75 €	+0,02
			400 - 450	2,32 €	2,83 €	2,62 €	+ 0,04
	F	U	200 - 250	2,53 €	2,76 €	2,60 €	+0,02
			300 - 350	2,52 €	2,79 €	2,624 €	+ 0,02
			400 - 450	-	-	-	-

Broutards: vente rapide dans les sujets lourds et de qualité. La demande semble forte, accentuée par un manque d'animaux commercialisés. **Laitonnes:** l'offre cette semaine est de meilleure qualité expliquant une légère hausse. Cependant la tendance est contraire à celle des broutards: l'offre semble plus conséquente présageant une légère baisse pour les semaines à venir.

Bovins

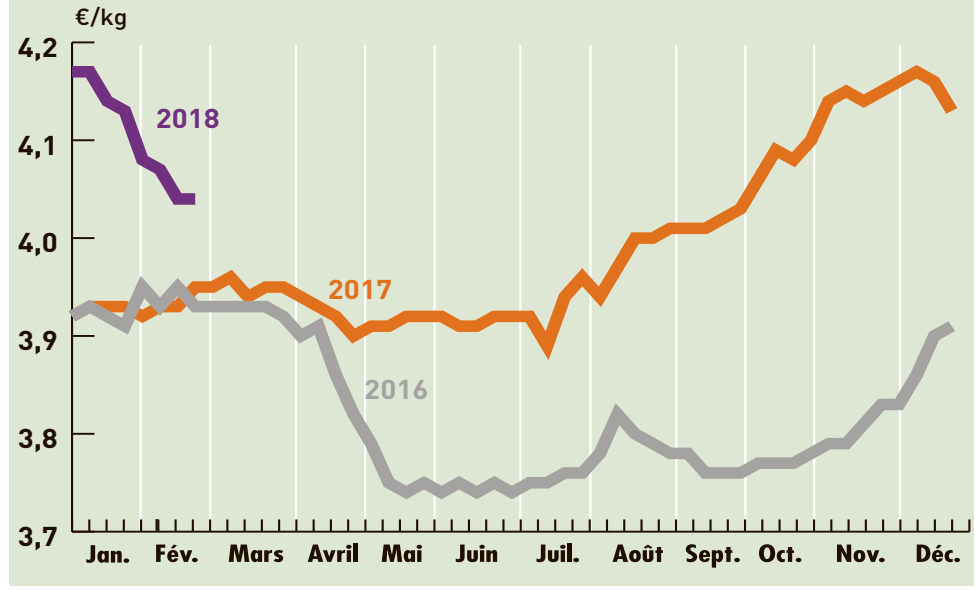
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Centre-Est du 19/02 au 25/02/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,04 €	3,80 €	-			
Races mixte		-	-	3,66 €	3,58 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,28 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,06 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,75 €	3,70 €	3,58 €	3,30 €	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,71 €	3,68 €	3,58 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,30 €	3,23 €	3,19 €	
Races lait					-	2,82 €	2,77 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,47 €	4,13 €	3,90 €	3,80 €			

Tendance : Quorum non atteint, application dse chiffres du réseau. Marché difficile

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 19/02 au 25/02/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,09 €	4,07 €	3,99 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,50 €	4,01 €	3,82 €	3,67 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,75 €	3,60 €				
Races mixte					3,28 €	3,22 €		
Races lait						-	2,83 €	2,78 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,67 €	4,39 €	4,05 €	3,82 €				

Tendances SEM. 09/2018

Bovins de boucherie

La demande est un peu plus régulière pour préparer la reprise après les vacances et les promotions qui vont accompagner la fin du salon de l'agriculture. Le recul de l'offre dans certaines régions permet une meilleure résistance des prix, mais cette amélioration ne concerne que l'entrée de gamme. Les animaux de très bonne conformation finalisent leur préparation pour les nombreux concours d'animaux de boucherie qui débuteront la semaine prochaine en prévision des fêtes Pascales. Les abatteurs peinent toujours à valoriser les morceaux nobles, ce qui empêche toute progression dans les bonnes vaches Charolaises. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, l'équilibre offre/demande est un peu plus favorable avec une demande qui tend à se renforcer dans l'entrée de gamme. La tendance est positive dans les laitières avec des besoins en steak haché frais pour la reprise complète des cantines. Cette gamme de marchandise est plébiscitée par les consommateurs dans les magasins avec de gros efforts dans la diversité de l'offre appuyée par un marketing actif. Reste au consommateur à faire le tri entre les produits dits pure viande, ceux avec des protéines végétales et ceux sans viande. En jeunes bovins, le commerce est calme, mais les tarifs se stabilisent.

Broutards

Le marché reste actif avec des débouchés pour chaque catégorie de mâles à condition qu'ils soient convenablement vaccinés. La fluidité des échanges et les niveaux tarifaires actuels n'incitent pas les éleveurs à la vaccination FCO-4. La tendance reste positive sur la grande majorité des catégories, y compris pour la marchandise plus commune destinée au marché espagnol. Dans les femelles, la demande est plus ferme avec une bonne tenue des cours pour les bonnes laitonnes lourdes à destination de l'Italie. Le placement reste calme dans les ordinaires avec une demande mesurée vers l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les besoins restent contenus pour des mises en place du début août. Les intégrateurs ont stabilisé leurs prix dans les veaux Holsteins ou Montbéliards. Les échanges sont plus calmes dans les croisés laitiers avec une qualité qui fait souvent défaut. Dans les bons veaux de race pure ou croisés/Montbéliards U, les tarifs se maintiennent sans difficulté, mais la tendance est plus lourde dans les femelles. ■ **Laurent Chupin**

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 21/02/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 91 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,85 €	1,99 €	1,93 €	-0,01
			5 à 10 ans	1,68 €	1,94 €	1,78 €	-0,03
			+ 10 ans	1,45 €	1,71 €	1,59 €	+0,05
Vache Limousine	F	U	+ 10 ans	1,86 €	2,59 €	2,08 €	-
Génisses		U	24 à 36 mois	1,91 €	2,29 €	2,11 €	+ 0,01

Les apports plus importants de cette semaine bénéficient de cours moins haussiers que la semaine dernière, cours difficilement reconduits.

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **12/02/2018**

Effectif total: 102 - Taux de vente: 100%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
AGNEAUX		U	de 32 à 38 kg	3,26 €	3,47 €	3,31 €	-
			de 38 à 44 kg	3,36 €	3,70 €	3,51 €	-
			de 44 à 50 kg	2,78 €	3,19 €	3,00 €	-
			> 50 kg	2,52 €	2,79 €	2,60 €	-
		R	de 32 à 38 kg	-	-	-	-
			de 38 à 44 kg	-	-	--	
			de 44 à 50 kg	-	-	-	-

Effectif total: 57 - Taux de vente : 100%

				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Brebis	M		(M)	1,01 €	2,11 €	1,36 €	-
	F	U	< 60 kg (F)	1,11 €	1,37 €	1,26 €	-
			> 60 kg (F)	-	-	-	
		R	> 60 kg (F)	1,09 €	1,12 €	1,12 €	-
		O	< 60 kg (F)				

Effectif total: 25 - Taux de vente : 100%

			AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux	U	32 à 38 kg	3,66 €	3,66€	3,66 €-	
		38 à 44 kg	3,85 €	3,87 €	3,87 €-	
		> 44 kg	3,47 €	3,47 €	3,47 €-	
	R	38 à 44 kg	-	-	-	

Effectif total:

			AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux :	U	25-35 kg	-	-	-	

Vente rapide et totale dans toutes les catégories. Hausse des cours due principalement à un déficit d'offre.

Sicagemac (prix au kg vif) *Marché de Corbigny du 19/02/2018*

Ovins : 33	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	120 - 145	2,67 - 3,38
Brebis	-	-

Rensez à annoncer vos ovins. vente globale en ovins à des tarifs fermes à haussiers en bons agneaux.

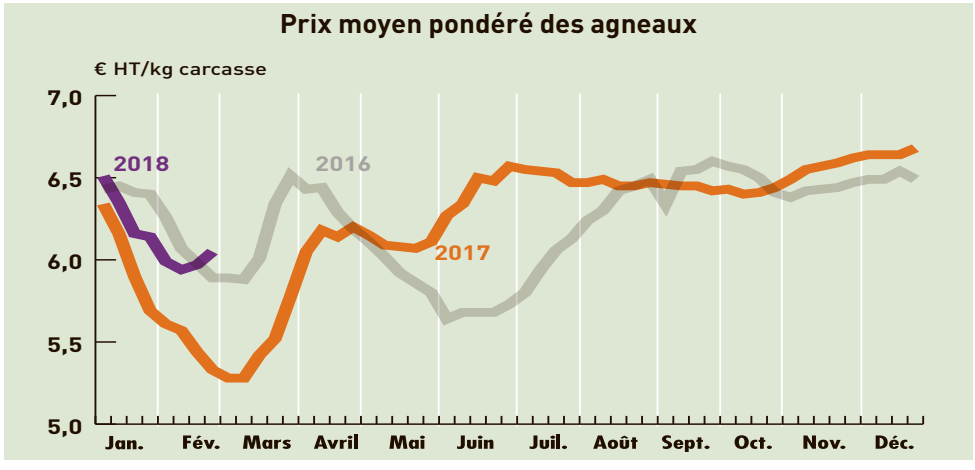
Prochain marché le lundi 05 mars aux horaires habituels.

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 19/02 au 25/02/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,49 €	5,79 €
Couvert	16 -19 kg	6,82 €	6,35 €	5,44 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,60 €	5,10 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)*
Cotations FranceAgriMer du 19/02 au 25/02/2018

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,05 €	6,79 €	2,36 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 19/02/2018 au 25/02/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,51	7,45	6,89	-	-	-	-
	Var.		0,07	0,06					
	R	6,86	7,04	6,97	-	6,50	6,43	-	-
	Var.	-0,12	0,20	0,72		0,05	0,15		
	O	5,50	5,58	5,65	-	5,46	5,41	-	-
	Var.	-0,19	0,15	0,30		=	-0,01		
3 (couverts)	U	-	7,39	7,35	6,34	-	6,82	6,64	-
	Var.		0,04	0,08	0,17		0,07	0,04	
	R	-	6,87	6,65	5,75	6,49	6,35	6,00	5,44
	Var.		0,22	0,39	0,21	0,10	0,04	0,03	-0,13
	O	5,62	5,64	5,61	4,99	5,79	5,44	5,22	4,76
	Var.	-0,03	0,03	0,05	=	0,15	0,10	0,05	0,08s
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,60	5,32	-
	Var.						=	-0,04	
	O	-	-	-	-		5,10	-	-
	Var.						0,21		

Zone nord : AGNEAUX : Poursuite de la hausse des cours . Brebis : Tendance stable. **Zone sud :** Application du réseau

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

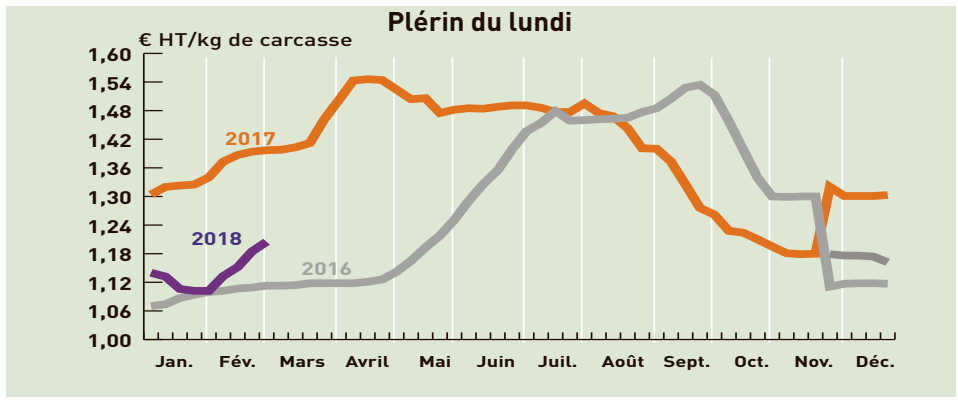
INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 26 février 2018) : «Cours reconduits. Marché moins fluide pour les animaux lourds, répondant à la demande algérienne»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 209 porcs présentés) *Cotations du lundi 26 février 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,205 €**



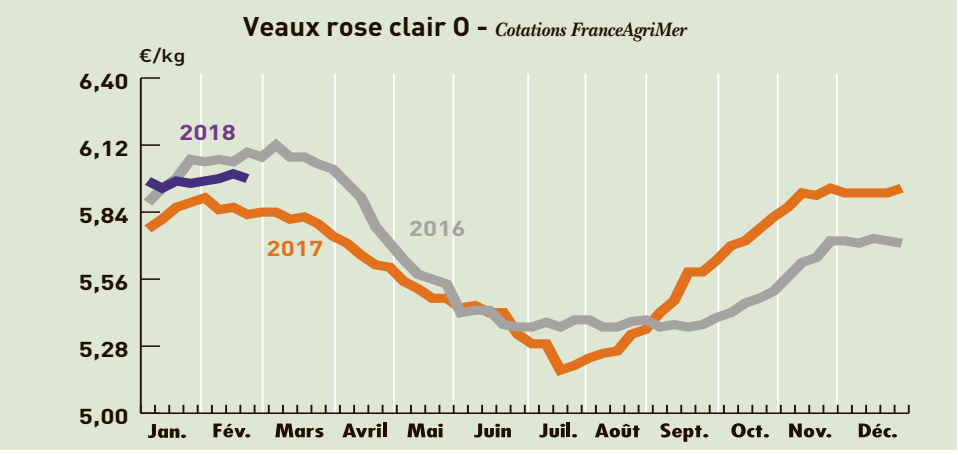
Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 16/02 au 22/02/2018*

1,42 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)Cotations nationale FranceAgriMer du 19/02 au 25/02/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,00 €	-	-
U	-	7,61 €	6,07 €	5,26 €
R	-	6,48 €	5,36 €	4,55 €
O	-	5,98 €	5,13 €	4,28 €



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 19/02 au 25/02/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	573	La vente reste fluide en veaux mixtes et laitiers. les cours des veaux de qualité superieure baissent legerement
La Talaudière	490	Plus d'apport,vente toujours facile,cours en hausse.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	228	3
Femelles	156	3
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	133	2,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)Cotations FranceAgriMer du 19/02 au 258/02/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,85	0,02	0,70

Céréales

Marché du 22 février 2018

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or	meunier	4 de févr.	147	T	C
	fourrager	4 de févr.	141	T	C
Nord Côte d'Or	meunier	4 de févr.	149	N	C
	fourrager	4 de févr.	143	N	C
Aube	meunier	févr.-mai	144,50	N	C
	fourrager	févr.-mai	141	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	62/63 kg/hl	févr.-juin	141	N	C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	4 de févr.	140	T	C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	4 de févr.	142	N	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		févr-juin.	142	N	C
Côte d'Or/Haute Saône		févr-juin.	149	V	C
POIS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	févr.	167	V	C
Yonne	fourrager	févr.	163	V	C
Aube	fourrager	févr.	165	V	C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	3 de févr.	172	V	

Matériel

Tracteur

Achète TRACTEURS
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres/**MF** du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / **FENDT**modèle après 1980, même porte outils / **DEUTZ** 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres /**VALTRA - CLAAS - SAME/ZETOR** 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980/**EICHER** 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres/**RENAULT** série 14-54 et 34 - Temis - Ares - Celtis et autres / **FIAT** de 80-90 à 180-90 - Winner - TL - TLA - G et autres / **JOHN DEERE** série 40-50-55-6000-7000 et autres /**CASE** IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres/**MB** TRAC après 1985 - **UNIMOG MERCEDES** Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers… et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65/**JOHN-DEERE** 342/Round BALLER 120x120/Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques…
Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres… / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses/Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN…
MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI Tél. 06 10 84 67 52
meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

42 - Vds tracteur CLASS Arès 556rz, 6600h année 2005 bon état, benne à ridelle 4.9T Legrand
✆ **06 69 79 85 85**

55 - Vds tracteur de 40 à 80 cv ainsi que tracteur Vigneron.
✆ **06 71 96 11 82**

71 - Vds cse retraite Valtra 100 CV avec chargeur Mailleux, an. 2011, 3.000 H, fauch. cond. Claas Disco 3100, an. 2013.
✆ **06 81 82 53 23**

Travail sol

69 - Vds charrue Kuhn 400cs varilarge 4200 euros - Cultivateur carré 5 m. hydro TB état 3300 euros.
✆ **06 86 58 27 18**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres. (réf. 070C)
✆ **06 29 81 80 05**

58 - VENDS groupeur de petites bottes (réf. 080C)
✆ **03 86 58 31 61**

76 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ **06 21 49 50 89.**

84 - Vds mat. récolte cerises industries, vibreur Guillot 2000, remorque réceptacle bâche 10 x 10.
✆ **06 74 21 30 98 – 06 07 11 42 93**

Traitement

38 - Vend cause retraite pulvérisateur Amazone 1000 litres rampe 15 m
✆ **04 78 40 01 78**

Arbo-viti

69 - Vds tract enjambeur Butty 120x120 72 cv TB état - Charrues Boisselet - Tondeuse - Herse minage peu servie - Lamborghini 880 fruitier 80 cv 4 RM cab. 3540 H. pelle à terre idéale.
✆ **06 66 12 33 85**

Forestier

58 - VENDS bois de chauffage en 1 mètre, 42 euros stère sur place, 47 euros livré (réf. 0302)
✆ **06 08 26 17 31**

Agri. divers

01 - Vds scie à ruban Guilliet diamètre 70 cm, 380 V, 600 euros à débattre
✆ **06 71 11 68 62**

07 - Vend piquets de châtaignier faits à la main: 1,80m=1,80Ð 1,60m=1,60Ð Possibilité de livraison
✆ **07 87 05 20 20**

26 - vds semoir pneumasem II maïs et tournesol 5 rangs - fendeuse à vis bois
✆ **04 75 62 64 93**

26 - Vds 2 roues étroites 8,3R44 200 euros - 1 faucheuse Deutz 8 disques 2,80 m 1500 euros livré
✆ **06 89 88 16 95**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 24- 26- 28- 32- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 2- 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds épandeur Duchesne 9 tonnes 3 hérissons horizontaux : 3500 euros.
✆ **06 85 76 22 90**

38 - Vds semoir engrais Kuhn 701 charge maxi 1800 kg, prix : 700 euros.
✆ **06 77 45 19 47**

38 - Vds tracteur BM 350, 55 cv, 1962, cabine comb double. et raccord 3 m porte à court lame avant avec 10 dents- épand. fumier Décès 7 T 4 roues C. ensilage deux hérissons pax 130 65 18 - ensilage JD 160 double coupe Packer traîné 2 m. gourdin lève palette arrière 3 pas marque Salle hauteur 5 m.
✆ **04 74 84 72 44**

38 - Recherche plateau fourrager min. 8 m + désileuse distributrice Lucas 1701 ou 1901.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds semoir à engrais 800 l, herse plate 5,40 m, lourde décomptacteur 3 dents, pulvé. 800 l Blanchard.
✆ **06 75 17 98 83**

39 - Vds dispo liv. assurée séparateur à grains Denis 50 q/h avec 11 grilles avec ou sans enrobeuse liquide Daguet. Tracteur Ford 2 RM 75 cv avec chargeur rallongeable Quicke. Godet 1m74 fourche 1m24 et masse arrière. Massey Ferguson 57 cv avec ou sans remorque à bois 4m. Benne Dekekler 10t élevatrice. Tonne à lisier 5 000 l Samas. Cellule à grains privé 60 à 80t avec venticone ventilateur et vis de reprise. 3 barrières plastique Duraplas blanches 3,10 m avec support 3 points. Cornadis 5m abreuvoir chauffant Rico sur buse. Hangar entièrement en bois couvert en tuile 12 m x 5. Mélangeuse bol Zabo 13 mètres cubes ou échange contre râtelier sur roues 3 ou 4 bottes rondes ou fraise avec semoir 3 ou 4 m type Semavator rototiller ou Horsch Semexact
✆ **03 84 70 02 77 h.r.**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

57 - Vends combi. enrubannage Claas Uniwrapp 455, 2012, toutes options, vire bottes, révisé, 29.500 b. 36.800 Ð, Tbe.
✆ **06 62 49 43 33**

58 - Vends forge portative électrique et mécanique, en très bon état, cause cessation.
✆ **03 86 69 27 91.**

67 - A vendre laveuses asperge occasion 6 et 8 m et laveuse electronique Hermeler ats24 - 2007 - butteuse a fleaux gouges-couteaux-plants-plastiques achete gyrobroyeur derouleuse plastique
✆ **06 14 36 28 98 ou 03 88 70 72 74**

69 - Vds Pipeline Westfalia complet ou pour pièces 4 griffes rampe à fumier moteur réducteur.
✆ **04 74 26 32 89**

71 - Vends tracteur Case 5140, 9.400 H, Brabant Naudet 3 corps GD, faucheuse Krone 283, 7 assiettes.
✆ **06 14 23 83 37**

84 - Achète citerne sur roues même en mauvais état.
✆ **06 13 23 24 15**

90 - VDS faucheuse conditionneuse John Deere trainée série 530 servie 3 saisons super état.
✆ **06 77 07 89 98**

Elevage

01 - Vds gaines aspiration alu forme queues d'hirondelle section 50 cm hauteur 170 cm
✆ **06 81 97 38 01**

18 - Vends 4 nourrisseurs à veaux Satene, 2,50 m, avec parc, très bon état, 600 euros pièce.
✆ **06 14 40 22 10.**

Véhicule

Utilitaire

26 - vds jimny 2005 120 000 kms bon état
✆ **04 75 41 67 73 hr**

69 - A vendre, Jumpy Fg L1H1 HDI90 confort cont OK. 147000 km 17/09/2008 courroie distri refaite, facture Citroën. Attelage habi bois intérieur. TVA récup. 6500 euros.
✆ **04 78 48 55 37**

84 - Rech. tout véhicule ancien voiture camion utilitaire HY Q3A D3A état indifférent.
✆ **06 66 48 74 05**

89 - VENDS 4 pneus Michelin 205/75, jante, pare brise, alternateur, batterie 180 AH 12 volt, hublot (réf - 0801)
✆ **07 84 39 71 11**

89 - VENDS 207 D Société 3 portes, 2007, 221 000 kms, TBE, CT OK, 2 200 euros (réf. 0902)
✆ **03 86 41 60 89**

Tourisme

01 - Vds Renault Captur TCE 120 Ch, Modèle 2016, 24000 km, essence - Proche Bourg en Bresse
✆ **06 73 53 09 35**

71 - Vends Audi A4 130 Quatro, 2004, 1,9 l TDI, 150.000 km, très bon état, 4 pneus neufs, plusieurs options, 6.500 euros.
✆ **06 78 46 47 44**

71 - Vends Golf SW 1,9 l, 105 CV, 2008, 144.000 km, C.T. OK, 4 pneus neufs, attelage, état impeccable, 6.200 euros.
✆ **06 65 06 79 08**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille Rx 120x120 - ensilage maïs plante entière
✆ **06 84 25 80 81 ou 04 74 42 50 59 HR**

01 - Vds gros piquets acacia appointés 2m
✆ **04 74 21 58 22**

39 - Fourrage vends foin 2016 2017 et regain 2017 BR secteur Nozeroy
✆ **06 30 28 30 49**

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Producteur vds maïs ensilage ou épis, paille
✆ **06 82 29 74 85**

42 - Vds bottes maïs épis année 2017 région Feurs
✆ **06 73 66 11 84 ou 06 70 86 97 21**

69 - A vendre pommes Golden Idared Gala Braeburn Story Deljuga Regali.
✆ **06 37 13 42 89**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

58, VENDS SON, REMOULAGE
pour animaux
MOULIN D'ARON
03 86 58 35 54

18 - Vends foin, bottes rondes, prairie permanente.
✆ **06 68 68 24 94.**

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, prix : 54 euros la tonne, transport camion-remorque (réf. 050F)
✆ **06 85 73 22 68**

69 - Vend paille d'orge stockée sous abri. Très belle qualité. balles rondes de 155.
✆ **06 74 12 31 06**

71 - Vends dans le 89 foin de pré, récolte 2017 en bottes rectangulaires et rondes. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Propriété

21 - RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 0602)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Terrain

01 - Recherche terres agricoles toutes surfaces
✆ **04 74 22 21 54 hr**

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services



POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
REUSSIR HABITUEL



ALLIANCE
Remorque Lambert
32 T PTC Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
Année 2018 - Démo
24 700 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
boutique.reussir.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA°. Photos non contractuelles



07 - Vds expl arboricole Nord Ardèche 9ha en propriété dont 2,5ha abricotiers 2,35ha cerisiers + lac En fermage 8ha dont 2,25ha en abricotiers + 0,47ha en cerisiers
✆ **06 74 03 12 12**

Bâtiment

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France


AGRI STANDARD 2000


HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Divers

26 - Vds chaudière paille bois + accessoires 550 euros 2 radiants fontes 30 euros - crochet attelage 308 120 euros
✆ **06 86 92 59 96**

38 - Part. cherche mobylette motobécane ou Peugeot 103 ou scooter roulante ou pour pièces.
✆ **06 61 65 28 52**

39 - Agriculteur dispose de surface pour implanter luzerne 2018. Plus de renseignements
✆ **06 07 41 63 65**

42 - Vds poêle à mazout Deville + concasseur à céréales bon état - livraison possible
✆ **06 11 11 92 75**

42 - Vds 2 génisses charolais 12 mois bio + groupe electrogène diesel année 2012 165H
✆ **06 12 91 44 75**

58 - VENDS poutres en chêne neuves 1590 25 x 14, 2590 24 x 13, 1515 18 x 16, - planches neuves chêne (réf. 080D)
✆ **03 86 58 31 61**

69 - Vends bétaillère 2 gros bovins, 1 cultivateur Nivon 11 dents extensible, 1 cultivateur 2,5 m.. Le tout bon état.
✆ **04 78 81 85 79**

69 - Vends paille en balles rondes, désileuse blocs Kuhn, 1 niche à veau, 1,5 tonnes de triticale, pièces détachées pour Mégane 1 + 2 roues neige 175-65-14 + 2 roues normales.
✆ **04 78 48 53 68**

70 - Vds vis 3m intox tasse-avant Packer, cause retraite, prix à débattre.
✆ **06 30 11 19 13**

Location

Autre

01 - Loue T3 au coeur d'une exploitation agricole plain pied 01290 Laiz
✆ **06 71 61 46 58**

Offre

Emploi

10 - Cherche salarié polyvalent, exploitation grandes cultures, temps plein en vu, CDI (0802)
✆ **06 75 24 56 32**

18 - Vigneron du Cher sur 52 ha cherche un responsable pour huit salariés, avec suivi culture traçabilité.
✆ **06 62 82 52 69.**

38 - Ent. trx forestiers basé 38 rch chauffeur engins type élagueuse/hydro - ax permis pl-spl, trvx déplacement véhicule fonction 4x4 salaire motivant.
✆ **bel@bel-associes.fr - 04 74 83 80 97**

38 - URGENT, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un TECHNICIEN D'ÉLEVAGE ou AGENT D'ÉLEVAGE pour mesurer la production laitière des vaches en assurant les prélèvements d'échantillons en salle de traite le matin et le soir sur le secteur Bièvre - Chambarans. Qualité requise : Ponctualité, Sérieux et Autonomie. Connaissance du milieu agricole appréciée – Une formation au poste est assurée par l'entreprise. Domicile sur secteur. Permis B exigé - CDI temps partiel (50 h mensuelles dans un premier temps, nombre d'heures devant augmenter en cours d'année 2018). Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN au
✆ **06.68.00.51.35 ou controleperformances.adi@cmre.fr**

55 - Ferme céréalière importante cherche chauffeur pour tous travaux, expérience minimale exigée.
✆ **03 29 70 72 06**

58 - Cosne sur Loire RECHERCHE chevrier responsable, expérience souhaitée, élevage 500 chèvres, moderne (réf. 060B)
✆ **06 09 91 38 93 - e.melet@wanadoo.fr**

69 - Recherche CDI ouvrier spécialisé pépinière pleine terre / hors / cont.
✆ **contact@pepinieres-imbert.fr**

71 - Viticulteur cherche ouvrier qualifié et autonome, en CDI, pour tous les travaux de vigne avec conduite enjambeur.
✆ **06 42 04 22 20**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Concessionnaire New Holland en Côte d'Or
RECHERCHE 2 TECHNICIENS (NNES) SAV confirmés, connaissance tracteur et/ou moissonneuse
Postes à pourvoir rapidement, CDI temps plein
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SARL **MANIÈRE** 21 Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66

71 - La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) de Saône-et-Loire recrute : Un Animateur (trice) commercial(e) en CDI à temps plein Missions : Développement des adhésions, abonnements, formations et prestations. Animation, sections et commissions : Développement du réseau local : Profil recherché : Bac + 2 minimum à ingénieur, technico-commercial, idéalement avec une première expérience dans le domaine agricole et/ou commercial, jeune diplômé accepté.
Compétences :
- De formation technico-commerciale. Vous connaissez bien le secteur agricole, si possible la production viticole, et ses organisations. Vous maîtrisez les logiciels de bureautique, Office et Internet. - Capacités d'animation, sens du contact, de l'écoute et du travail d'équipe et de communication
- Esprit d'initiative, d'équipe, prêt à être force de proposition - Méthode, rigueur dans le pilotage des actions, forte capacité d'organisation et d'autonomie. - Vos qualités : confidentialité, disponibilité, autonomie, efficacité et rigueur.
Conditions :
- Poste basé à Mâcon : à pourvoir rapidement. CDI à temps plein
- Salaire selon expérience et profil
- Permis B
Adresser par courrier, avant le 12 mars 2018, votre LM + CV au Directeur de la FDSEA, Maison de l'agriculture, CS 70610, 71010 Mâcon cedex ou par mail :
✆ **fdsea71@fdsea71.fr**

71 - Dans le cadre du partenariat entre Afdi Bourgogne Franche-Comté et la fédération des éleveurs laitiers de Kolda, l'association recrute un stagiaire (4e ou 5e année ou césure) chargé de faire une étude sur le réseau d'éleveurs relais au sein de la fédération. Durée du stage : de 4 à 6 mois, à partir de mai 2018. Le stage se déroulera en binôme avec un stagiaire sénégalais d'un profil complémentaire. Le binôme travaillera en lien direct avec les élus du bureau de la fédération des éleveurs et le coordinateur du de la fédération (validation des objectifs, méthode, planning, travaux...). Le projet d'étude se réalisera dans le département de Kolda et le stagiaire sera basé à Kolda. Des déplacements dans les unions sont à prévoir. Avant de partir sur le terrain, le stagiaire devra réaliser une période (environ 10 jours) d'information, de formation et d'études documentaires préalables au bureau d'Afdi BFC à Bretenière (Bourgogne).
Expériences/profil :
- Formation de niveau supérieur en sciences agronomiques, agro-économie, gestion de projets, développement (à partir de bac +3)
- Connaissance du monde agricole Maîtrise de l'animation de réunion. Maîtrise des outils informatiques Word, Excel - Bonne capacité d'analyse, de synthèse et d'évaluation - Qualités rédactionnelles
- Disponibilité à effectuer de fréquents déplacements dans les différentes zones et à travailler en contact avec les organisations paysannes et les exploitations agricoles familiales. - bonne capacité d'adaptation et autonomie.
Envoyer dossier de candidature (CV+ lettre de motivation) à l'adresse suivante afdibfc@afdibfc.org (Mentionner en objet « Stage fédération ») avant le 25 mars 2018. Des entretiens seront à prévoir sur Dijon ou Besançon.
✆ **afdibfc@afdibfc.org**



71 - Dans le cadre du partenariat entre Afdi Bourgogne Franche-Comté et le Cram (Cercle régional des agriculteurs malgaches, Madagascar), l'association recrute un stagiaire (4e ou 5e année ou césure) chargé de faire une étude sur les services du Cram à ses membres. Durée du stage : de 4 à 6 mois, à partir de mai ou juin 2018 (6 mois idéalement). Le stagiaire travaillera en lien direct avec les élus du bureau et la directrice du Cram (validation des objectifs, méthode, planning, travaux...). et en binôme avec un stagiaire malgache. Sur le terrain, le stagiaire sera aussi encadré par le chargé de mission Afdi BFC basé à Fianarantsoa. Avant de partir sur le terrain, le stagiaire devra réaliser une période (environ 10 jours) d'information, de formation et d'études préalables des documents dans les bureaux d'Afdi BFC à Bretenière (Bourgogne Franche-Comté).
Expériences/profil :
- Formation de niveau supérieur en sciences agronomiques, agro-économie, gestion de projets, socio-économie ou développement (bac+4/+5) - Maîtrise de l'animation de réunion - Maîtrise des outils informatiques Word, Excel - Bonne capacité d'analyse, de synthèse et d'évaluation - Qualités rédactionnelles - Disponibilité à effectuer de fréquents déplacements dans les différentes zones et à travailler en contact avec les organisations paysannes et les exploitations agricoles familiales - bonne capacité d'adaptation et autonomie
Envoyer dossier de candidature (CV+ lettre de motivation) à l'adresse suivante afdibfc@afdibfc.org (Mentionner en objet « Stage Cram ») avant le 11/03/2018. Des entretiens seront à prévoir sur Dijon fin mars-début avril 2018
✆ **afdibfc@afdibfc.org**

Service

18 - Recherche prestataire de service avec suceuse à grains, secteur Ste-Thorette, Preuilly, Limeux.
✆ **06 07 08 96 02.**

69 - Travaux de forage géothermie et forage d'eau. Spécialisé pour les forages en eau. Recherche d'eau essaie de pompage et installation de pompe immergée. M. Giraud.
✆ **06 87 44 18 13**

Demande

Emploi

38 - Cherche travail comme boucher charcutier traiteur avec expérience 10 ans.
✆ **06 85 88 63 37**

71 - Recherche emploi en tant qu'ouvrier polyvalent ou chauffeur dans le milieu agricole ou forestier.
✆ **06 77 61 75 10**

Animaux

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 15 - 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - 11 jeunes vaches pleines, vêlage mars, - 18 génisses pleines vêlage septembre - octobre (réf. 020B)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - EARL Breton vend 1 taureau charolais, 2 ans et reproducteurs nés en 2017, HBC, dociles, qualités maternelles et de viandes.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - EARL Trameson vend reproducteurs, 14 mois, HBC, 2 descend. Lascar super prix Moulins 2015, 1 descend. de taur. utilisé sur gén., visite de l'élevage à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, pour vaches et pour génisses dont 5 cinq issues d'IA, vêlages faciles, 3 Hiver et 2 Castor, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.**

21 - Elevage HBC Vends 11 taureaux 14 – 16 mois , père Cluedo, Artois, Chabal et Calogéro, dont un fils de First très viandé, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 030D)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : mâles (16 mois) et génisses 1 an et 2 ans (prêtent à saillir), origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires.(réf. 0304)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - VENDS veaux reproducteurs mâles 14 mois LIMOUSINS, TGS, TBO, IA, fils de Engy. Sébastien GROEN - Vic de Chassenay (réf. 0404)
✆ **06 78 97 72 28**

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente 8 taureaux de 2 ans, - 40 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 050D)
✆ **06 07 75 59 74 (Jean-Luc) - 06 67 58 18 03 (Michel) - 06 74 69 62 41 (Bertrand)**

21 - VENDS taureau 2 ans, - veaux de l'année, vêlage facile sur génisses et vaches. IND IBR, HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0603)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS grand choix de reproducteurs CHAROLAIS 1 et 2 ans HBC, TGS. GAEC Ferroux - 21430 Savilly (réf. 060F)
✆ **06 84 86 22 72**

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR A, vêlage facile, TGS. EARL de Jully - Magnien (réf. 0903)
✆ **03 80 90 08 79 - 06 70 11 90 17**

21 - El. charolais HBC - EARL Gabory Bruno - 21460 Jeux les Bard VEND taureaux de 15 mois, petit fils de Noaille, vêlage facile et fils d'Hymalaya, champion Semur 2017, IBR A., TGS (réf. 09VB2)
✆ **06 87 43 40 33**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

SICAFOME - Moulins Engilbert
VENTE DE BOVINS
FORMÉS OU CULARDS
MARDI 20 MARS à 14h00
Inscriptions
jusqu'au mardi 13 mars à 17h
au 03 86 84 28 75

38 - Vds VL Prim'Holstein CL 10500 kg en lactation ou à vêler, toutes garanties sanitaires tub - Bruc - IBR - Leucose...
✆ **06 52 18 79 28 - 07 82 97 38 21**

42 - Vds taureaux Charol adulte et 2 ans et 16 mois HBC, vélage facile, élevage et viande Cuisset Jean Marc
✆ **06 30 92 60 12**

57 - Elevage Limousin depuis 45 ans, vend 3 beaux taureaux sans cornes, 14 mois, inscrits Hbl, calmes.
✆ **06 10 01 83 38**

58 - - 21 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 13 mois et 2 ans issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 010B)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Elevage CHAROLAIS HBC, Colmont Guillaume 58240 Langeron VEND taureaux 18 mois dont 2 VF et veaux de l'année (réf. 020D)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - David THOULE, sélectionneur LIMOUSIN, vente permanente de reproducteurs mâles et femelles HBL ou non, - cheptel docile au qualité maternelle et facilité de naissance, - veaux aptent pour la saillie issus de taureaux qualifiés, Possibilité de réserver d'avance (réf - 030H)
✆ **03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69**

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureaux 18 mois, - adultes, - veaux de l'année avec ou sans corne (réf. 040D)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - Elevage HBC EARL Colmont VEND reproducteurs mâles 14 et 24 mois SC et cornu, vêlage facile, TGS (réf. 050B)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans HBC et non, IBR A, naissance facile. Guinot - Sermages (réf. 0501)
✆ **06 50 19 42 35**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans, TGS, très bonnes origines. EARL du Champ Morin - St Seine 58250 (réf. 0601)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS génisses HBC 22 et 28 mois, origine insémination, - mâles reproducteurs, certains vêlages faciles, génotypés. F. Bouche (éleveur inséminateur) (réf. 070D)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - VENDS reproducteurs dont plusieurs vêlage facile, origine Celsius, - taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS. GAEC des Morillats - 58360 Préporché (réf. 070B)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS 9 taureaux de 2 ans HBC ou non, bonnes origines, TGS. DONNE chiots Beauceron X Border. GAEC Montcharmont Roland et Thomas (réf. 080B)
✆ **06 14 09 77 66 - 06 16 36 19 68**

58 - VENDS 8 taureaux CHAROLAIS culards 2 ans, IND IBR (réf. 080A)
✆ **03 86 50 21 31**

58 - Vends taureaux 1 et 2 ans, charolais et limousins, bonnes origines, TGS GAEC Pannetier Simon (réf.0804)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - Cause retraite vends génisses Charolaises, 3 ans suitées 3M 3F (réf. 0805)
✆ **06 40 07 08 01**

58 - VENDS taureaux 2 ans au pré, - gros veaux reproducteurs 1 an, HBC, IBR A. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 09VB1)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans adultes, - veaux de l'année, - vaches pleines, le tout HBC. Elevage Roger Batho (réf. 090A)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - VENDS taureaux 2 ans, bonnes origines, HBC, TGS, - gros veaux reproducteurs. GAEC Guillien - Château Gaillard - Epiry (réf. 090D)
✆ **03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32**

69 - Vends vache Prim Holstein 8 ans pour parc animalier au particulier. Laisser méchage si répondeur.
✆ **06 45 71 16 74**

69 - Vds jeune taureau Tarin 7 mois.
✆ **04 74 69 23 88 HR**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - HBC vds tx 2 ans + gd chx veaux 14 mois, pères Horace, Vladimir, First, Celcius, Jacquard + génisses 2 ans à saillir ou inséminées VF (Caramel Isidore Hamel Bariton) échographiées pleines. Gaec Devillard J&C, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 080E)
✆ **06 74 09 49 89**

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55 ; 06 07 31 03 42**

71 - Elevage J.-C. Pallot, HBC, vd taureaux 2 ans, veaux 1 an, hivernés au pré, livraison poss. Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vds très bons taureaux HBC, 18-24 mois, IBR A, mère visible + 18 génisses 12 mois + 15 génisses 2 ans, vaccinées FCO4 + FCO8. Debarnot F.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vends reproducteurs charolais 1 an, diverses origines I.A. et SN, TGS. EARL Le Chatelot.
✆ **06 79 11 18 72**

71 - Elev. char. HBC vd taureaux 30 m et 18 m, excel. orig. Filsou, petit-fils de Caporal (prix de synthèse 2014 de Bourgogne). Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10 H.R.**

71 - Vends veaux ch. 15 mois, issus I.A. First Uzelier Cabrel, vêlage facile. Gaec de Dulphey, Mancey.
✆ **06 10 88 00 41**

88 - Vend génisses Salers 20-24 mois 8-15 mois.
✆ **06 85 32 16 50**

89 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 16 - 17 mois HBC pour vêlage facile issus IA ou SN, bon potentiel de croissance dont plusieurs taureaux sans corne, prêt à saillir, TGS, IBR A, livraison assurée. El. Mandron Laurent - Montillot (réf. 030I)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - Vends charolais HBC : - 5 taureaux de 20 mois, - 60 taureaux de 14 mois, - 40 génisses de 2 ans, - 20 laitonnes. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 040G)
✆ **06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX**

89 - VENDS choix de reproducteurs CHAROLAIS nés en décembre 2016 issus IA, vêlages faciles dont 1 sans cornes, livraison possible. EARL Montenat 89200 Lucy le Bois (réf. 0605)
✆ **06 13 13 39 48**

Caprin

26 - vds boucs alpins IA nés 02/2018 CAPGENES Moyenne 1100 kg troupeau indemne CAEV Tél 0637082515 0678179871 GAEC DES CAPRINES GRIGNAN 26
✆ **06 37 08 28 15**

38 - Vd 1 chèvre Saanen 2 ans, 1 bouc 3 ans.
✆ **06 84 11 95 33**

Ovin

42 - Achète brebis chèvres reforme agneaux 15 à 40 kg
✆ **06 07 96 23 40 pas de sms laisser message**

Porcin

69 - Vends porcelets élevés aux céréales.
✆ **04 74 26 30 71**

89 - VENDS cause retraite caillebotis béton, nourrissoupe ps et engr. porcs (réf. 0901)
✆ **07 84 00 83 47**

Chien

42 - Vds chiots border collie femelle vaccine puce née 15/11/17 porte3 non lof 2 parents travail sur bovins mère 250269801663580 - siret 8118512940007
✆ **04 77 28 74 64**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Travail à façon

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


VENTE de BOIS
Scierie de Luzy WIMMER FRANCE
SCIERIE MOBILE
Rue de Saint-André - 58170 Luzy - **03 86 30 88 84**
www.scieriedeluzy.com - **Professionnels et Particuliers**
Lundi: 13.00 - 16.30 / Mardi - Vendredi : 08.00 - 16.30

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

FORMAAT.fr Mandataire formaliste

ETABLISSEMENT PIERRE MAUCHAMP SAS

**Société par Actions Simplifiée
au Capital : 40.000 Euros
5 rue Joseph Tournois
21000 Dijon
353 784 531 RCS Dijon**

Le 5 février 2018, l'Associé Unique a décidé de nommer en qualité de Directeur Général de M. Samuel GRAND, demeurant 73 chemin des Coutures - 69110 Sainte Foy les Lyon.

Modification au RCS de Dijon.

AL210921114

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL AGATHE

**SARL au capital de 7 622 euros
rue du 8 Mai 1945 21160 Couchey
402145585 RCS Dijon**

Aux termes de l'AGE en date du 5 février 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social au 14 rue Marcel Sembat 21000 Dijon.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL210921030

ROCA PAYSAGE SERVICE

**SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 1 Chemin du Grand Verger
21150 Bussy Le Grand
788 491 496 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ROCA PAYSAGE SERVICE a décidé de transférer le siège social au 12 rue de la Croix Belin 21140 Semur En Auxois et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

d'augmenter le capital social de 55 000 euros et de le porter à 60 000 euros, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à soixante mille euros (60 000 euros)

Pour avis, La Gérance

AL210921119

S.C ZOLACOURSES

**Société Civile
au capital de 1525,00 Euros
16 place Émile Zola,
21000 Dijon
405323262 R.C.S. Dijon**

Par décision de L'Assemblée Générale Mixte en date du 30/12/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 27 rue du Cloître, 21350 Villy en Auxois à compter du 30/12/2017. Autres modifications : - Par ailleurs, il a été procédé à la mise en sommeil de la société qui n'a plus d'activité . Présidence : Monsieur Claude Rouette, demeurant 27 rue du Cloître, 21350 Villy en Auxois Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL210921123

SPORT VALMY 2014

**SCI au capital de 1.000 €
23 avenue de l'Imperatrice,
64200 Biarritz
803046150 RCS Bayonne**

Aux termes de l'AGE en date du 19/02/2018, les actionnaires ont décidé de transférer le siège social à 54 route de Dijon, 21121 Daix, à compter du 21/02/2018.

Objet : Acquisition et location de bien immobilier

Durée : 99 ans.

Radiation du RCS de Bayonne et immatriculation au RCS de Dijon.

AL210921128

GTC TRANSPORTS

**14 Grande Rue
21500 Moutiers St Jean
Sàrl au capital de 9000€
492745054 RCS Dijon**

Par AGE du 19/02/2018, le siège social a été transféré au 13 Rue de Genève 21000 Dijon à compter du 19/02/2018, l'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention,

La Gérance

AL210921129

SAINTE JEANNE PPC

**SARL au capital de 20.000 €
23 avenue de l'Imperatrice,
64200 Biarritz
433323722 RCS Bayonne**

Transfert de siège social

Aux termes de l'AGE en date du 19/02/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 54 route de Dijon, 21121 DAIX, à compter du 22/02/2018.

Gérant : M. PIERRE CHEVALIER, 54 route de Dijon, 21121 Daix

Radiation du RCS de Bayonne et immatriculation au RCS de Dijon

AL210921130

TRANS-COLIS-EXPRESS

**EURL au capital de 24000 €
Siège social :
LBA Centres d'Affaires,
11 Avenue du 8 septembre 1944,
21200 Beaune
810 909 473 RCS de Dijon**

En date du 15/02/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 46-48 Boulevard de la Marne, 21000 Dijon, à compter du 15/02/2018.

Mention au RCS de Dijon

AL210921134

MODIFICATION DE CAPITAL

SAS AUTOMOBILES DE BOURGOGNE DIJON

**Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 500 000.00 €
Siège social : place Saint Exupéry
21000 Dijon
533 477 626 RCS Dijon**

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juillet 2017, il résulte que :

le capital a été réduit de 1 500 000 euros à 570 000 euros puis augmenter de 930 000 euros pour être ramené de 570 000 euros à 1 500 000 euros.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

le représentant légal.

AL210920908

CONVOCATION

Convocation en Assemblée Générale ordinaire

CIALYN - SECTION COTE D'OR

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués :

en Assemblée Générale Ordinaire de la section Côte d'Or

aux date, heure et lieu suivants **: Lundi 19 Mars 2018 à 14h30**

Mairie – Salle de réunion – 21320 Vandenesse en Auxois

Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire de Section

- Présentation du rapport d'activité 2017,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Election des Administrateurs de la section Auxois Morvan,
- Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 15 Juin 2018,
- Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration»

AL210921147

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS D'HOMOLOGATION DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Par jugement en date du 11 janvier 2018, le Tribunal de grande instance de Dijon a homologué l'acte passé devant Maitre Nicolas JOUFFROY, notaire associé à Dijon, le 21 août 2017, portant modification du régime matrimonial de Monsieur Brice AUSTONI et Madame Séverine CHENEVARD épouse AUTONI, demeurant 25 A rue Jean-Philippe RAMEAU 21120 Gémeaux, qui adoptent pour l'avenir le régime de séparations de biens.

Pour avis

AL210920915

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire Associé de la

Société Civile Professionnelle « Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU,

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 26/02/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MERCEUIL : Terre, Pré et Vigne (IGP Ste Marie la Bl).

11 ha 59 a 50 ca - En velay: ZE-20-21 - La couture: ZD-35(*)-36 - La repe de corcelotte: ZC-16(*)[F1]-16(*)[F2]-23(*)[F1]-23(*)[F2] - Le pre bureau: ZE-74-75 - Les marcantins: ZB-62 - Les meix: ZD-5-6(*)[F1]-6(*)[F2]-17(*) - Pre dame marie: ZE-52-53-54

CHOREY-LES-BEAUNE: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.

16 a 93 ca - Les pissoires: AL-430[50]

PERNAND-VERGELESSES: Vignes - Parcelle AE 9 : AOC Pernand, AK 143 et 144 : AOC Bourgogne.

16 a 05 ca - Derriere fretille: AK-143-144 - Es larret et vignes blanch: AE-9

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/03/2018 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210921143

Véronique VARLET et Guillaume LORISSON notaires associés », titulaire d'un Office

Notarial à Dijon (Côte d'Or) 1 Place de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, le 20 février 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Denis Jean Marcel PROST, Retraité, et Madame Christiane Berthe Marie-

Louise GISSAT, Retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Longecourt-en-Plaine (21110) 7 impasse des Pins.

Monsieur est né à LE CREUSOT (71200) le 20 mai 1945,

Madame est née à Chilleurs-aux-Bois (45170) le 13 novembre 1949.

Mariés à la mairie de Mantry (39230) le 9 août 1975 sous le régime de la

communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur PROST Denis Jean Marcel étant divorcé en premières noces de Madame

Jacqueline REY..

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les

trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL210921136

CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

Melle Sabrina, Lucie GERARDOT, né le 04/02/1987 à Epinal (Département 88) de nationalité Française, demeurant 1, Rue Ragondet, 21130 à Champdôtre, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de LECA, afin de s'appeler à l'avenir LECA.

AL210921063

CHANGEMENT DE NOM

Mr Thierry GERARDOT né le 25/07/1965 à Bruyères (Département 88) de nationalité Français, demeurant 48 Bis Rue du Centre, 21130 Athée, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de LECA, afin de s'appeler à l'avenir LECA.

AL210921064

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DE LA BUSSIERE

Suivant délibération en date du 31 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société GAEC DE LA BUSSIERE, groupement agricole d'exploitation en commun, au capital de 1068000 euros, dont le siège social est 20 Rue de la Croisotte, 21500 Asnieres en Montagne, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 442453106, a décidé la transformation de la Société en société civile d'exploitation agricole à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société est SCEA DE LA BUSSIERE au lieu de GAEC DE LA BUSSIERE, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social, son capital, son nombre de parts sociales demeurent inchangées, a confirmé M. Stéphane BILLOTTE dans ses fonctions de gérant.

Pour avis

La gérance

AL210921079

SYSTEME V

**Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 10C Route de Dijon
21270 Vonges
RCS Dijon 818 436 453**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 31 janvier 2018, il résulte :

L'extension de l'objet social afin d'y ajouter les activités de plâtrerie, pose de plaques de plâtre, peinture, vitrerie-miroiterie, revêtement sols et murs, carrelages et autres applications sur sols durs, montage meubles de cuisines et placards. L'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : prestations de petits bricolages hors activités réglementées et aménagement paysager

Nouvelle mention : plâtrerie, pose de plaques de plâtre, peinture, vitrerie-miroiterie, revêtement sols et murs, carrelages et autres applications sur sols durs, montage meubles de cuisines et placards.

Prestations de petits bricolages hors activités règlementées et aménagement paysager.

Le transfert du siège social à compter du 1er février 2018 :

Ancienne mention : 2 Rue des Blés d'Or à Cirey les Pontailler (21270).

Nouvelle mention : 10C Route de Dijon à Vonges (21270). L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mentions seront faites au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL210921118

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE HERITIERS ROBERT DE SUREMAIN

**Groupement Foncier Agricole
au capital de 638 410,75 Euros
Siège Social : Château de Monthelie
21190 Monthelie
381 072 834 R.C.S. Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Février 2018 a décidé de proroger de 2 années la durée du Groupement à compter du 10 Mars 2018 soit jusqu'au 9 Mars 2020 et de modifier en conséquence les statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

AL210921131

DE LABERGEMENT

**Société en nom collectif
au capital de 62.262 €
porté à 104.923 euros
Siège social : Labergement
21120 Moloy
432 235 729 RCS Dijon**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 décembre 2017 :

- Monsieur Mathias COLSON, demeurant Labergement n° 20 – 21120 Moloy, a été nommé co-gérant de la société à compter rétroactivement du 1er septembre 2017 et ce pour une durée illimitée,
- le capital social a été augmenté de 42.661 euros pour être porté à 104.923 € par apports en numéraire à compter rétroactivement du 1er septembre 2017.

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

La modification résultant dans l'avis antérieurement publié des décisions ci-dessus, est la suivante :

Anciennes mentions :

Gérance et associés en nom :

Monsieur COLSON Benoît, demeurant Labergement – 21120 Moloy

Monsieur COLSON Bénigne, demeurant rue Lignef – 21120 Frenois,

Monsieur COLSON Baptiste, demeurant 6 rue Haute – 21120 Frenois

Capital social : soixante-deux mille deux cent soixante-deux euros (62.262 €)

Nouvelles mentions :

Gérance et associés en nom :

Monsieur COLSON Benoît, demeurant Labergement – 21120 Moloy

Monsieur COLSON Bénigne, demeurant rue Lignef – 21120 Frenois,

Monsieur COLSON Baptiste, demeurant 6 rue Haute – 21120 Frenois

Monsieur COLSON Mathias, demeurant Labergement n° 20 – 21120 Moloy

Capital social : cent quatre mille neuf cent vingt trois euros (104.923 €)

Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, La Gérance

AL210921133

S.C.I. RAMATROP

**Société Civile Immobilière
au capital de 4500 Euros
29 rue Alphonse Pallu
78110 Le Vesinet
RCS Versailles D 312 680 218**

Par AGE du 19/02/2018, ont été prises les décisions suivantes :

Transfert du siège social

du 29 rue Alphonse Pallu 78110 Le Vesinet au 42 rue du Faubourg Saint Martin 21121 Fontaine Les Dijon

Radiation au RCS de Versailles en cours

Immatriculation au RCS de Dijonen cours

Modification de la cogérance

Mme Marie, Simone POHER épouse DURAND, 29 rue Alphonse Pallu 78110 Le Vesinet, se retire de sa position de co-gérante et est remplacée par sa fille Mme Annie, Joëlle DURAND, épouse DELCROIX, 42 rue du Faubourg Saint Martin 21121 Fontaine Les Dijon

Les statuts de la SCI seront modifiés en conséquence.

AL210921137

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI LA MERE D'OISEAU

**Société Civile Immobilière
Au capital social de 60 000 €
Siège social : 21 430 Savilly
Immatriculée au RCS de Dijon
sous le numéro 798 558 870**

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 16 janvier 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

- agréé M. Claude FERROUX et M. Sylvain FERROUX en qualité d'associés suite au décès de M. Gilbert FERROUX.
- nommé : M. Claude FERROUX né le 18 août 1961 demeurant Grande rue Basse 21 430 Savilly et M. Sylvain FERROUX né le 20 juillet 1972 demeurant Le Bourg 21 430 Savilly en qualité de co-gérants de la société

Les actes modificatifs seront déposés au RCS de Dijon.

La Gérance

AL210920423

EZ-EM SARL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social :
26, boulevard de l'Université
21000 Dijon
811 777 739 RCS Dijon**

Aux termes de l'AGE du 31 décembre 2017, Monsieur El Hassan Z'BAÏR, co-Gérant a démissionné de ses fonctions à compter du 31 décembre 2017, il a été décidé de ne pas procéder à son remplacer. Mention au RCS de Dijon

AL210920608

AVIS MISE EN LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/02/2018 :

- la SARL TAXIS FERET, au capital de 30.000 euros dont le siège est à DIJON (21000) - 103 rue de Corcelles, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 502 127 962, a donné en location-gérance à M. Sébastien LEVITTE « TAXI SEB LEVITTE » conducteur de taxi, dmt à GENLIS (21110) – 12 avenue de Bourgogne, un fonds d'artisanat de taxi dont l'autorisation de stationnement N°2 est situé sur la commune de Genlis pour une durée de 4 ans à compter du 01/03/2018.
- L'exploitation a lieu aux risques et périls du locataire-gérant qui sera responsable du paiement des sommes dues à raison de cette exploitation.

Pour unique insertion,

Le locataire-gérant.

AL210921112

AVIS MISE EN LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/01/2018 :

- la SARL TAXIS FERET, au capital de 30.000 euros dont le siège est à DIJON (21000) - 103 rue de Corcelles, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 502 127 962, a donné en location-gérance à la SAS AUMANA TAXI, en cours d'immatriculation, dont le siège est à ST BERNARD (21700) - 3 Bis voie Romaine, 1 lot. Les Marguerites, un fonds d'artisanat de taxi dont l'autorisation de stationnement N°5 est situé sur la commune de Beaune pour une durée de 4 ans à compter du 01/03/2018.
- L'exploitation a lieu aux risques et périls du locataire-gérant qui sera responsable du paiement des sommes dues à raison de cette exploitation.

Pour unique insertion,

Le locataire-gérant.

AL210921113

SARL GARAGE DES GRANGES HAUTES

L'Assemblée du 31/12/17 de la SARL GARAGE DES GRANGES HAUTES au capital de 5 000 € dont le siège est à Auxonne (21130) 12 rue du Bief Pérou, ZA Les Granges Hautes, 753 172 709 RCS Dijon, a pris acte de la démission à compter du même jour de Mme Maryline KNICHEL de ses fonctions de cogérante et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis,

AL210921115

S.C.P. GÉRARD BOHL, EDOUARD BOHL-KUHN, EMILIE TOURNIER ET PAUL-ANTOINE ROLLAND, Notaires associés à Lure (Haute-Saône), 26 rue Pasteur B.P 34

«GARAGE DES SABLIERES»

**Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 7.700,00 euros
Route de Saint-Philibert
21220 Gevrey-Chambertin
SIREN 442 635 744 - R.C.S de Dijon**

Nomination d'un co-gérant

Suivant décision extraordinaire de l'associé unique prise aux termes d'un acte reçu par Me

Edouard BOHL-KUHN, le 23/2/2017, Monsieur Emmanuel PIERRAT, demeurant à Melisey

(70270), 8 Rue du tertre, a été nommé co-gérant pour une durée indéterminée, à effet du

23/2/2017.

Pour avis,

Me Edouard BOHL-KUHN.

AL210921139

DISSOLUTION LIQUIDATION

LA SOLUTION MÉDIATION

**SASU au capital de 1000euros,
39 rue de l'Ile 21000 Dijon,
820 819 662 RCS Dijon.**

D'une DAU du 31/12/2017, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2017. Mme Sylvie Mervant, demeurant 39 rue de l'Ile 21000 Dijon, a été nommée Liquidateur. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au siège social.

Dépôt sera fait au RCS de Dijon.

AL210920888

THERMOLAQUAGE SERVICES

**SARL en liquidation au capital de 30 000 €
21, rue du Professeur Louis Neel
21600 Longvic
509 158 101 RCS Dijon**

PV AGo du 12/02/2018 : après avoir entendu le rapport de Monsieur Claude PERRIN, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31/01/2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de DIJON.

Pour avis, le liquidateur

AL210921076

GALERIE D'ERIC E.

**SARL en liquidation au capital de 7 700 €
51 rue des Godrans - 21000 Dijon
440 437 077 RCS Dijon**

Décisions de l'associé unique du 12/02/2018 : Dissolution anticipée de la société à compter du 12/02/2018 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. Liquidateur : Eric ESTIVAL, Etaules (Côte d'Or) 1 chemin des Aiges Moreaux, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Siège de la liquidation : 21022 Dijon Cedex – BP 12208-51 rue des Godrans. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt des actes relatifs à la liquidation : au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, le liquidateur

AL210921084

AUTO OC

**SARL au capital de 30.000 €
en cours de liquidation
Siège social : 4 impasse Jean Perrin
21300 Chenove
Siège de la liquidation : 11 C avenue Champollion
21000 Dijon
RCS Dijon 792 316 937**

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2017, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

AL210921117

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBERAL PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE VETERINAIRE ARC EN CIEL

**SELAS en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège Social :**

54 B grande rue du Faubourg
Saint Georges
21250 Seurre
823.112.529 RCS Dijon

Suivant assemblée générale du 30/11/2017 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, sa mise en liquidation et la nomination comme Liquidateur de Jorge Alberto NEIRA Rue Rose Ormancey 21320 Mont Saint Jean, nommé avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Le siège de la liquidation est fixé SCP DU DR VYNCKIER – A L'INTENTION DE M. JORGE ALBERTO NEIRA, 16 avenue Pont National 71350 Verdun sur le Doubs, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS : Dijon.

AL210921142

CAP FORM

SARL au capital de 2.200 euros
Siège social : 9 route de Dijon
21500 Saint Rémy
808 038 913 RCS Dijon

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31/01/2018 la dissolution anticipée de la SARL CAP FORM avec arrêt d'activité et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Christophe HERODY demeurant 9 route de Dijon - 21500 St Rémy.

La gérance assumée par lui-même a pris fin à la même date. Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social et sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Dijon.

Pour avis et mention

Le liquidateur

AL210921145

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 30 novembre 2017, il a été constitué une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : FAMILY PIZZ'S

Forme: Société à responsabilité limitée

Siège social: 164, route de Dijon - 21200 Beaune

Objet: la restauration rapide, vente de plats à emporter, pizzeria ; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers, équipements se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées

Durée : 99 années

Capital: 1.000 euros

Gérance: M. Yasser FRIA demeurant 28, rue des ares cautains 21200 Beaune

Immatriculation: au RCS de Dijon

Pour avis.

AL210921120

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Nuits St Georges du 19 février 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DOMAINE DES CLOS

Siège : 3 Rue des Seuillets, 21700 Nuits St Georges Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 5 000 euros

Objet : négoce et prestations de services de transformation de raisins et d'élevage avec mise en bouteille, toutes activités connexes et complémentaires.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur BICHOT Grégoire, demeurant 3 rue des Seuillets – 21700 Nuits St Georges

Directeur général : Monsieur BLOUCTET Raphaël, demeurant 10 rue des Ivrots – 21700 Meuillez

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, Le Président

AL210921121

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/02/2018, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : YAGMUR MEIREM

Objet social : Restauration rapide sur place et à emporter.

Siège social : 64 rue d'Auxonne, 21000 Dijon.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. MIFTARI FERATOVIC Orhan, demeurant 16 rue de Cologne, 25000 Besançon **Directeur Général :** M. MIFTARI David, demeurant Chez M. Erhan MIFTARI, 12 bis rue du Vignery, 21160 Perrigny-lès-Dijon

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation au RCS de Dijon.

AL210921124

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/02/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : CABOULOT 21

Siège social : 2 Rue de Montbard, 21400 Coulmier le Sec

Forme : SAS

Capital : 1 000 Euros

Objet social : Vente de produits en terminal de cuisson (pains , viennoiseries) Restauration rapide sur place et à emporter Épicerie (produits locaux, vins...) Hébergement type gîte Autres activités diverses en relation avec les points évoqués précédemment

Président : Madame Isabele TRIDON demeurant : 2 rue de Châtillon, 21400 Coulmier le Sec élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL210921126

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 23.02.2018 à Velars sur Ouche, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de Construction Vente

Dénomination sociale : SCCV «CLEMENT MARILLIER»

Siège social : 1 Clos Pingat, 21370 Velars sur Ouche

Objet social :

- l'acquisition d'un terrain à bâtir situé à Dijon n° 14 rue CLEMENT MARILLIER, cadastré Section ER n° 198 d'une surface totale de 825 m² surface cadastrale. La démolition des constructions éventuelles existantes, l'édification et la construction sur ce terrain d'un ensemble immobilier principalement affecté à l'habitation, l'établissement de tout règlement et d'instauration de tout syndicat de copropriété ou d'association syndicale, la vente en totalité ou par lot des immeubles ainsi construits soit en l'état achevé soit en l'état futur d'achèvement ou à terme, notamment à ce titre, la société pourra : louer les immeubles ainsi édifiés en totalité ou en partie dans l'attente de leur cession, acquérir tous terrains contigus ou voisins et tous droits y attachés, contracter tout emprunt ou se faire consentir tout crédit ou découvert, conférer toutes garanties hypothécaires ou autres, réaliser tous travaux de construction

Durée de la Société : 8 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros apport en numéraire

Gérance : SARL BERNARD LORIOT INVESTISSEMENTS» société à responsabilité limitée, au capital de 38.500 euros, siège social est à Dijon (21000), 3 Place Notre Dame, RCS Dijon 377 973 698 Représentée par son gérant, Bernard LORIOT (12 rue du Clos Vougeot 21240 Talant)

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,

agrément des associés représentant plus des 2/3 des parts sociales

Dépôt légal RCS Dijon

AL210921135

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

NIÈVRE

SUCCESSION

SUCCESSION

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires

(article 1378-1 du Code de procédure civile)

Par testament olographe, en date à Marzy (58180) du 9 août 2013,

Monsieur Lionel Jacques Eugène GARET, en son vivant demeurant 12 rue aux

Crottes à Marzy (58180), né le 16/11/1928 à Orval (18200), décédé à

Varennes-Vauzelles (58640), le 03/01/2018 ,

A institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Michèle MUNIGLIA,

le 20 février 2018, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le

greffe du Tribunal de Grande Instance de NEVERS le 22 février 2018

Les oppositions pourront être formées dans un délai d'un mois à compter de la

date de réception par le greffe du Tribunal de grande instance auprès du Notaire chargé

du règlement de Maître Michèle MUNIGLIA, Notaire associé à Troyes(10000), 30,

Boulevard Gambetta office notarial n°10009, notaire chargé du règlement de la succession

Pour avis.

AL580921191

NOMINATION

COSNE ABATTOIRS DU HAUT VAL DE LOIRE

Société anonyme
au capital de 231 647 Euros
Siège social : Z.I. Le Tremblat
58200 Cosne Sur Loire
387 932 437 RCS Nevers

Suivant proposition du Conseil d'Administration et lors de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2018, la présente assemblée a, à effet du même jour, nommé, en qualité d'administrateur, Monsieur Bernard VERDIER, en remplacement de Monsieur Jean COUTRE, démissionnaire, et ceci pour 6 exercices.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, Le Président

AL580921015

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DES NEUF PIEDS

Société Civile Immobilière
au capital de 99091.86€
Siège social : 94 ter Route de Lyon
« Le Clos Ry »
58000 Sermoise sur Loire
403 200 439 RCS Nevers

Suivant décisions de l'AGE du 20/02/2018, le siège social a été transféré, à compter du 20/02/2018, de 94 ter Route de Lyon « Le Clos Ry », Sermoise sur Loire (Nièvre), à 17 Rue de la Folie - 58180 - Marzy. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au RCS de Nevers. Pour avis, la gérance.

AL580921182

EXPRESS DEPANNAGE SERRURERIE

L'AGE a décidé, le 22.2.2018, de transférer le siège social de la société EXPRESS DEPANNAGE SERRURERIE, SARL au capital de 2 400€, 15 rue Ferdinand Gambon, 58640 Varennes-Vauzelles, 829 969 641 RCS Nevers, au 4 ter rue Gustave Mathieu, 58000, Nevers.

Mention au RCS de Nevers

AL580921184

MODIFICATION DE CAPITAL

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - Tournus

GAEC MARION MICHEL ET MICKAËL

Société civile au capital de 308 000 eurosAux termes d'une décision collective en date du 15 janvier 2018 à LUZY, les associés ont décidé la réduction du capital social d'un montant de 67 000 euros. Le capital est ainsi ramené de 308 000 euros à la somme de 241 000 euros, à compter du 15 janvier 2018.

Pour avis et mention.

AL580920986

CONTROLE TECHNIQUE DES GONDELINS

Société par actions simplifiée
Au capital social de 9 000 Euros
Siège social : 13 avenue des Gondelins
58130 Guerigny
R.C.S. Nevers 441 600 517

Décision par AGE du 22.02.2018

Anciennes mentions :

Capital : 9 000 euros

Président : M. Didier MOUCHE demeurant à Saint Éloi (Nièvre), 14 Hameau d'Aubeterre

Nouvelles mentions :

Capital : 4 500 euros

Président : M. Patrick HAVEZ demeurant à Murlin (Nièvre),

Les Bois de Beaumont.

Pour avis.

AL580921179

CONVOCATION

Convocation en Assemblée Générale Ordinaire

CIALYN - SECTION NIEVRE

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués :

en Assemblée Générale Ordinaire de la section Nièvre

aux date, heure et lieu suivants : **Vendredi 16 Mars 2018 à 9h30**

Domaine de Contre – Route de Contre – 58130 URZY

Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire de Section

- Présentation du rapport d'activité 2017,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Election des Administrateurs de la section Eleveurs Nivernais,
- Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 15 Juin 2018,
- Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration

AL580921188

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE ALAIN MICHOT

7 rue Daru- 75008 Paris
SARL au capital social de 2 515 040 Euros
Siège social : 7 rue Daru
75008 Paris
R.C.S. Paris 333 892 735

Le 26.01.2018, l'AGE de cette société ayant pour gérant Mr Alain MICHOT demeurant 2 place de la Charte 58000 Nevers a décidé de transférer le siège social au 2 place de la Charte. 58000 Nevers.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Nevers.

Nouvelle mention :

L'AGE du 26.01.2018 a nommé cogérante Madame Maryse MICHOT demeurant 2 place de la Charte 58000 Nevers.

Pour avis.

AL580921178

FPT - POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA

S.A. au capital de 73.444.960 €
5, rue Pierre Timbaud- 58600 Garchizy
350 396 586 RCS Nevers

Modifications

Suivant acte en date du 29/1/2018, il a été décidé de transformer de la société en Société par Actions Simplifiée.

L'objet de la société, sa durée, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés. Le capital de la société reste fixé à la somme de 73.444.960 €.

Président Monsieur Ciro CASAPULLA, Via Donaudi 15 10090 Castiglione Torinese

Directeur général Monsieur Leonardo GRILLO, Via Ettore Fieramosca 3 Cinisello Balsamo 20092 Italie

ERNST & YOUNG AUDIT et AUDITEX sont confirmés dans leurs mandats de commissaires

aux comptes titulaire et suppléant.

Admission aux assemblées : tout actionnaire peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Libre.

Pour avis

AL580921183

CESSION

Etude de Maître Christophe ROBERT
Notaire à Nevers (Nièvre)
10 rue Vauban

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS (Nièvre) 10 rue Vauban, le 9 février 2018, enregistré au SPFE de NEVERS 1 le 14 février 2018, Dossier 2018 03543, référence 2018N 00103, a été cédé par :

Melle Elisa Eliane DAUDIER, collégienne, demeurant à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400) 4 rue Quinto Elmetti , née à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), le 12 mai 2004, célibataire.

Mineure sous le régime de la tutelle de M. et Mme Marc BONDOUX ses grands-parents

Agissant en sa qualité de seule et unique héritière de Mme Christelle Françoise Paulette Jacqueline BONDOUX, sa mère, en son vivant coiffeuse, demeurant à POUILLY-SUR-LOIRE (58150) 31 rue Waldeck Rousseau, née à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400), le 26 août 1974.

Divorcée non remariée de M. Stéphane Lucien DAUDIER.

Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 16 mai 2017.

A :

Mme Laurence Nathalie GITTON, coiffeuse, demeurant à SANCERGUES (18140) 7 route de Bourges , née à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400) , le 14 septembre 1967, divorcée non remariée de Monsieur Eric MONGEREAU.

Un fonds de commerce et artisanale de COIFFURE SALON ET A DOMICILE, VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES sis et exploité à POUILLY SUR LOIRE (58150) 31, Rue Waldeck Rousseau, lui appartenant, connu sous le nom commercial COIFFURE LISEA, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NEVERS, sous le numéro 488331968.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-QUATRE MILLE EUROS (24 000,00 EUR), s'appliquant :

aux éléments incorporels pour VINGT-TROIS MILLE DEUX CENT HUIT EUROS (23 208,00 EUR),

- au matériel pour SEPT CENT QUATRE-VINGT-DOUZE EUROS (792,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

AL580921135

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

GARAGE DES COURLIS

SARL au capital de 129 700 euros
Siège social : 40 rue de la Fosse aux Loups
58000 Nevers
Nevers RCS 453 034 787

Il résulte des décisions de l'associé unique du 31/01/2018, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié, à compter du même jour :

Anciennes mentions

Gérance : M. Michel OSBERY, né le 25/05/1963, dmt à St Eloi (58000), 3 route d'Aubeterre.

M. Luc OSBERY, né le 9/10/1988, dmt à Nevers (58000), 40, rue de la Fosse aux Loups.

Nouvelles mentions

Gérant : M. Luc OSBERY, né le 9/10/1988, dmt à St Eloi (58000), 3 route d'Aubeterre.

Pour avis, le gérant

AL580921171

Office Notarial
de St-Amand-en-Puisaye
Rue du Docteur Roux
58310 Saint-Amand-en-Puisaye

LOCATION - GÉRANCE

Suivant acte reçu par Me Guillaume DINET, notaire suppléant à St Amand en Puisaye du 13 janvier 2018, enregistré le 15 février 2018 au SPF Nevers 1 dossier 2018 03667, référence 2018N00115, le contrat de location gérance portant sur le fonds de commerce de boucherie-charcuterie, exploité à Entrains sur Nohain (Nièvre), 6 rue St Michel, qui avait été consenti suivant acte reçu par Me LORENTE, notaire à St Amand en Puisaye du 13 janvier 2010, par M. Pierre DOUTE, né à Entrains sur Nohain (Nièvre), le 13 octobre 1940 à M. Alain VASSAL, dont le siège social est Entrains sur Nohain (Nièvre), 6 rue St Michel, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 332 930 098 a été résilié à compter du 31 janvier 2018, sans indemnité de part ni d'autre.

AL580921173

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

RIGNAULT PAYSAGES

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : Les Remiens
58800 Cervon
RCS Nevers 393 770 011

Il résulte du PV de l'AGM du 1/12/2017, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié, à compter du 1.01.2018 :

Anciennes mentions

Gérant : M. Michel RIGNAULT, né le 30/01/1957, dmt à Cervon

(58800), Lieudit Les Remiens

Nouvelles mentions

Gérant : M. Pascal TAUPIN, né le 28/02/1965 dmt à Cervon

(58800), 2, rue de Riaux, Lieudit Précy.

Pour avis, le gérant.

AL580921175

DISSOLUTION LIQUIDATION

JFSGB

SCI
Au capital de 1500 euros
Siège social : 6 Rue Georges Tardy
58000 Nevers
527 717 813 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 17/02/2018, l'AG Extraordinaire a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 17/02/2018, et nommé en qualité de liquidateur M.BEAUNEE Jean-François demeurant au 6 Rue Georges Tardy à Nevers et donc de fixé le siège de liquidation au siège social.

Les modifications seront effectuées au RCS de Nevers.

AL580921160

SARL ADHUC STAT

EURL au capital de 1000 €
Siège social : 6 boulevard Pierre de Coubertin, 58000 Nevers
809 538 804 RCS de Nevers

En date du 31/01/2018, la société TEMPLUM II, SC au capital de 1000 €, siège social : 29 place de l'Hôtel de Ville, 89000 Auxerre, 807842729 RCS d' Auxerre, associée unique de la société SARL ADHUC STAT, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les Créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de Nevers dans les 30 jours de la présente publication.

Pour avis,

AL580921169

DOJEMO

SCI au capital de 3 048,98 euros
9 Rue des Prés de l'Etang
58320 Germigny sur Loire
RCS Nevers 410 490 312

Assemblée Générale Extraordinaire du 12/02/2018 : Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Liquidateur : M. Dominique MAILLOT, dt 9 Rue des Prés de l'Etang 58320 Germigny sur Loire, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et continuation des affaires en cours et engagement de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse personnelle du liquidateur telle que mentionnée ci-dessus. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL580921174

SARL DA SILVA FRERES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 €uros
Siège social : « La Senelle » 58800 Corbigny
R.C.S. Nevers : 398.729.145

Société en liquidation

Décision : Assemblée Générale de clôture de liquidation du 31 décembre 2017

Objet : Clôture de liquidation

Liquidateur : - Madame Nadège ACQUART demeurant à Châtillon en Bazois (58110) – 3, Place Pierre Saury

Dépôt Des Comptes De Liquidation : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Le liquidateur

AL580921180

EARL VINCENT

Au capital social de 81 000 €
Société en liquidation
Siège Les Echameaux
58240 Azy le Vif
RCS Neversn° 453 902 819

Avis de clôture de liquidation

Par décisions extraordinaires en date du 31 octobre 2017, l'assemblée des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat Monsieur VINCENT Guy, Edmond, Paul demeurant 19 Rue du Parc Hugues Lapaire 18600 Sancoinsliquidateur et constaté la clôture de la liquidation au 31 Août 2017 minuit. Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Com-

merce de Nevers. Pour avis, Le Liquidateur

AL580921189

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL BOUCHERIE PONSOT ;

Forme sociale : SARL ;

Siège Social : 13, Place de la Halle – 58700 Prémery ;

Objet social : Activité de boucherie - Achat, vente de charcuterie et de plats à emporter - Achat, vente de petite épicerie et boissons alcoolisées ou non - Activité de charcutier - Activité de traiteur - Fabrication et vente de plats à emporter ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 1 000 € ;

Co-Gérance : Mr Patrick PONSOT et Mme Laetitia PONSOT dt ensemble à Prémery (58) – 2, rue de la Coudroye ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL580921167

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : FLEUR DE LYS

Capital : 1000 euros

Siège social : 3 la Grange Rouge 58310 Arquian.

Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion par bail, vente, location ou autrement de tous immeubles, terrains et biens immobiliers ; toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à cet objet.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Tony Fournier demeurant 3, La Grange Rouge 58310 Arquian.

Cession libre entre associés et au profit des conjoints, ascendants, descendants. Soumise à agrément dans les autres cas.

RCS : Nevers

AL580921150

SCEA DE CALOU

Capital de 7 010 euros
14 Route de Chazeau - 58400 Chaulgnes

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 février 2018, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : SCEA de CALOU

Forme : Société civile

Capital :7 010 euros divisé en 7 010 parts de 1 euros représentant du numéraire

Siège : 14 Route de Chazeau - 58400 Chaulgnes

Objet : Agricole

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au au RCS de Nevers

Gérant : Sébastien AUGER - 14 Route de Chazeau – 58400 Chaulgnes

Clause d'agrément : Toute cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés

Pour avis et mention, les fondateurs

AL580921186

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins

AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Germain-Chassenay du 16/02/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière,

Dénomination sociale : LILI,

Siège social : Le Longriot 58300 Saint-Germain-Hassenay,

Objet social : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel / La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ou dont elle aura la jouissance,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Ludovic MIALON et Maryline BUISSON, demeurant ensemble Le Longriot, 58300 St Germain Chassenay

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales, requis dans tous les cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et sociétés de Nevers.

Pour avis, La Gérance

AL580921166

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Imphy(58) du 12/01/2018 a été constitué la société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmacien d'officine suivante :

Dénomination sociale : PHARMACIE FABRE

Siège social : 21 avenue Jean Jaurès 58160 Imphy

Objet social : Exercice de la profession de pharmacien d'officine

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS

Capital social : 10.000 euros

Gérance : Sylvain FABRE 20 route du Plan d'Eau 58160 Chevenon

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous la condition suspensive de l'inscription au Tableau de l'Ordre des Pharmaciens.

AL580921170

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 12 février 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : JLG

- Capital social : 5.000,00 €

- **Objet social :** bar, pub, bar d'ambiance, snacking, discothèque

- **Siège social** : 6, rue Claude Tillier, 58000 Nevers

- Durée : 99 années

- L'associé unique n'a effectué qu'un apport en numéraire pour un montant de 5.000 €.

- Gérance : Monsieur Jean-Luc GEORGES, demeurant 14, rue des Vieilles Rames, 18150 Cuffy.

- Tout acte ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales, sont soumises à l'agrément de la société, sauf exception prévue aux statuts.

- la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers

Pour avis

Jean-Luc Georges

AL580921172

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seings privés en date à Nevers du 21.02.2018: Constitution d'une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 3 BC INVESTISSEMENTS

Siège : 5 Route de la Charité Beauregard 58400 Varennes-Les-Narcy

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 3 000 euros

Objet : En France et à l'étranger : Traiteur et préparation de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter;

Restaurant; bar, salon de thé; Vente de pâtisserie, viennoiseries, biscuits, confiserie, chocolaterie, glaces et autres ; Vente de tous produits régionaux et artisanaux,

Organisation de soirées à thèmes, de spectacles, de séminaires, de réceptions ou toutes autres manifestations ou

prestations se rapportant directement ou indirectement à cet objet; Exposition, dépôt-vente de tous types d'objets d'art.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Clémentine RAZAFINDRAFARA, dt 5 Route de la Charité Beauregard 58400 Varennes-Les-Narcy

Directeur Général: M. Bruno BENCHEMAKH dt 5 Rue Jean Gautherin 58000 Nevers.

La Société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL580921176

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BEAUDOT ;

Forme sociale : SARL ;

Siège Social : 14, Rue Joseph Marie-Jacquard – 58640 Varennes Vauzelles ;

Objet social : Travaux d'électricité parafoudre et paratonnerre – Couverture - Installation, entretien et maintenance de climatisation - Installation, entretien, maintenance d'équipements de production d'énergie solaire et solaire thermique - Travaux d'électricité et d'étanchéité photovoltaïque - Travaux de plâtrerie, de pose de cloisons et faux plafonds à base de plaques de plâtre ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 20 000 € ;

Gérance : Mr Damien PONCET dt à Varennes-Vauzelles (58) – 11, Avenue Romain Rolland ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL580921192

YONNE

TRANSFERT DE SIÈGE

EARL BRIOIS-BERMUDEZ

Earl au capital de 165.000 euros
Siège social : 22 rue Maria Lamy
89140 Courlon-sur-Yonne
429 843 055 Rcs Sens

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 janvier 2018, le siège social a été transféré à Courlon-sur-Yonne (Yonne), 1 route de Sergines. La nouvelle adresse du siège dépend du ressort du greffe de tribunal de commerce de Sens (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance.

AL890921179

AGB RENOVATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 €
Siège social :
Village du Senonais
1 Bld des Noyers Pompons
89100 Sens
799 278 825 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 7 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er janvier 2018 à l'adresse suivante : 16 Rue Diderot Zac des Radars 91350 Grigny.

En conséquence, les articles 4 ET 8 des statuts ont été modifiés.

Mention sera faite au RCS de Evry.

La gérance.

AL890921180

CM SARL

L'AGE du 19.2.2018 des associés de CM SARL, capital 15.000 €, siège social à Auxerre (89000) 6, place C. Lepère, 788 581 668 RCS Auxerre, a décidé de transférer le siège social à compter du même jour.

Anciennes mentions publiées : siège social : Auxerre (89000) 6, place C. Lepère.

Nouvelles mentions : siège social : Auxerre (89000) 24, boulevard Gallieni.

AL890921188

MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA «FERME DE MARNAY»

Capital social : 404 000 €
Siège social : Ferme de Marnay
89100 Soucy
RCS Sens 495 085 193

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2018, les associés ont réduit le capital social de 278 760 €, le ramenant à la somme de 125 240 €.

Pour avis,

La gérance.

AL890921186

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFET DE L'YONNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

sur la commune de Mézilles
Le public est averti qu'en exécution :
*** du code de l'environnement,**
*** de l'arrêté n° PREF-SCPPAT-BE-2018-033 du 26 février 2018**

Une enquête publique relative à la demande d'actualisation de l'autorisation d'exploiter un élevage de chiens situé sur le territoire de la commune de Mézilles, déposée par la société Centre d'Elevage du Domaine des Souches, sera ouverte du vendredi 23 mars 2018 (9 h) au mardi 24 avril 2018 (18 h) inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs à la mairie de Mézilles.

Sont désignés M. André PATIGNIER, en qualité de président de la commission d'enquête, M. José JACQUEMAIN et M. René MOREAU, en qualité de membres titulaires.

Le dossier de demande d'actualisation de l'autorisation d'exploiter comprenant une étude d'impact, le courrier de l'autorité environnementale et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 23 mars 2018 au 24 avril 2018 inclus, à la mairie de Mézilles, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet de demande d'actualisation de l'autorisation d'exploiter et le courrier de l'autorité environnementale pourront être consultés sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques / environnement / installations classées / enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 23 mars 2018 au 24 avril 2018, à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.

La commune de Tannerre-en-Puisaye est concernée par le périmètre d'affichage.

Pendant le délai de l'enquête, les observations que soulève le dossier pourront être consignées :

• soit par voie électronique :

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/649

ou

- à l'adresse e-mail suivante : enquete-publique-649registre-dematerialise.fr

• soit par écrit :

- sur le registre « papier » déposé à la mairie de Mézilles

ou

- courrier adressé à la mairie de Mézilles, à l'attention de la commission d'enquête.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, la commission d'enquête recevra à la mairie de Mézilles, les observations du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal, les :

- vendredi 23 mars 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 31 mars 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 05 avril 2018 de 14 h 00 à 17 h 00,
- mardi 24 avril 2018 de 15 h 00 à 18 h 00.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance, à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et à la mairie de la commune d'implantation, du dossier, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commission d'enquête. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet de la préfecture.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de la société Centre d'Elevage du Domaine des Souches – « Les Souches » 89130 MEZILLES - tél : 06.89.03.78.33.

AL890921196

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée le 08/12/2017 pour la SARL Yonne - Négoce - Valorisation Et Services. Il fallait lire AGE au 09/01/2018 avec effet au 25/01/2018

AL890921138

Dans l'annonce N°AL 890621060 concernant la SASU ECO HABITAT parue le 09/02/2018 il convenait de lire : **commercialisation de produits rénovation de l'habitat** au lieu de rénovation de l'habitat

AL890921185

MODIFICATION DE STATUTS

AVIS DE MODIFICATION

L'assemblée générale du 01/02/2018 a entériné la modification de la forme de la SARL PARISHA EXO

Ancienne forme : SARL au capital de 1000€

Nouvelle forme : SAS au capital de 1000€

Siège social : 3 rue du général De Gaulle 89100 Sens

Madame VIVEKANATHAN Jamuna demeurant au 11 rue de la Louptière

Apt 1 à Sens (89100) est la présidente

AL890921192

VENTE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 10 avril 2018 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens (89)
1 rue du Palais de Justice.

En DEUX LOTS

1er lot : UN ENSEMBLE IMMOBILIER à VERNOY (89)

4 Hameau Les Goguelins

Divisé en **3 bâtiments et une maison de 46 m²** environ **outre 31 m²** environ (grenier)

Sur un terrain de 09 a 21 ca. LIBRE au 22/08/ 2017 (à la connaissance du poursuivant)

VISITE sur place le Jeudi 22 mars 2018 à 09 H 00

2nd lot : UN ENSEMBLE IMMOBILIER à ROZOY-LE-VIEIL (45)

26 route du Bignon Mirabeau

Divisé en **un logement de 75,80 m²** environ (hors **garage**), **de 2/3 pièces**

et un logement de 38 m² environ (hors **cave, grenier et garages), de 2 pièces**

Sur un terrain de 04 a 89 ca. LIBRE au 10/01/2018 (à la connaissance du poursuivant)

VISITE sur place le Vendredi 30 mars 2018 à 10 Heures

MISES A PRIX :

1er lot : 30.000 Euros – 2nd lot : 20.000 Euros - (outre les charges)

Faculté de baisse, pour chaque lot, du 1/4, du 1/3 ou même de 1/2, en cas de carence d'enchères

Pour consulter le cahier des charges, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**

Avocats à SENS (89100), 9 boulevard Maupéou - **Tél. : 03 86 65 81 35**

AL890921195

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant ASSP en date du 15.2.2018 enregistré à SPFE d'Auxerre 1 le 20.02.2018, dossier 2018 05581, référence 2018 A 00449, la SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE LES HAUTS D'AUXERRE CREATION (dont le sigle est L-H-A CREATION), SARL au capital de 100.000 €, siège social à Auxerre (89000) 24, bld Gallieni, 510 188 154 RCS Auxerre a cédé à CM SARL, au capital de 15.000 €, siège social à Auxerre (89000) 6, place Charles Lepère, 788 581 668 RCS Auxerre, le fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, sandwicherie, confiserie, restauration rapide, sis et exploité à Auxerre (89000) 24, bld Gallieni, pour lequel L-H-A CREATION est immatriculé au RCS d'Auxerre sous le numéro 510 188 154 et constituant son principal et seul établissement identifié sous le n° SIRET 510 188 154 00015 et ce moyennant la somme de 710.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 499.000 €, aux éléments corporels à concurrence de 211.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 19.2.2018. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales chez Maître Ph. GUEGAN, 7, rue Alexandre Marie - 89000 Auxerre et pour la correspondance à la société BPM CONSEILS, 50, rue Albert Thomas 42300 Roanne.

AL890921189

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

CESSION
DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Gérard LEGUY, le 15 février 2018, enregistré à Auxerre,

Madame Patricia Yvonne Frida CORGERON épouse DUCHE demeurant à Guillon (Yonne) 12 Rue Couture de Soie.

A CEDE A :

La Société dénommée SASU AUTO ECOLE DES CHAUMES, SASU au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à Avallon (Yonne) 18 Rue Carnot identifiée sous le n° SIREN 834 859 886 RCS Auxerre.

Un fonds libéral d'auto-école connu sous le nom commercial de « AUTO ECOLE DES CHAUMES », situé et exploité à AVALLON, 13 Avenue du Parc des Chaumes.

Prix : CINQUANTE NEUF MILLE EUROS (59.000,00 €).

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître LEGUY, notaire à Avallon (89200) 4, rue de Lyon, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

AL890921190

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI LA VALLEE 2

SCI au capital de 10.000 €
Lieudit « Pré Aubert »
89100 Saint Denis les Sens
RCS Sens 438 494 551

Aux termes de décisions du 30/01/2018, les associés ont décidé de nommer M. Franck CHAUFOURNAIS demeurant 41 Rue du Général Allix – 89100 Sensen qualité de Gérant pour une durée illimitée à compter du 30/01/2018, en remplacement de M. Michel CHAUFOURNAIS, démissionnaire.

AL890921175

DISSOLUTION LIQUIDATION

LDV DIFFUSION

Société À Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue Athanase Clouzard
89100 Saint-Clément
813 274 297 RCS Sens

- L'associé unique, par une décision en date du 31 décembre 2017, après avoir entendu le rapport de Monsieur Laurent DE VRIEZE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis, le liquidateur

AL890920871

SCI DU BOCAGE

Société en liquidation
SCI au capital de 152,45 euros
Siège social : 8 rue des Charmes, Perceneige
89260 Grange-le-Bocage
344 299 417 RCS Sens

Clôture de liquidation

Le 10/02/2018, l'AGE a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 10/02/2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur

AL890921120

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MONTHOLON (VOLGRÉ) – terre

- 17 ha 25 a 31 ca - Cherche chaud: ZE-8-10-18 - Clos bouvot: ZE-65-67-68 - Haie de morgon: ZI-33-34-35 - La louptiere: A-16-17-18-19 - La voie blanche: ZC-117(J)-117(K)-118(B)-118(AJ)-118(AK) - Le bas des fourneaux: ZH-4-8(J)-8(K) - Les champs guenards: ZE-124-125-126 - Les fourneaux: B-627-628 - Sous la voie blanche: ZC-123-125-139-198 - Sur vau de buse: ZC-39

- 6 ha 60 a 14 ca - Cherche chaud: ZH-26(A)-26(B)-26(C) - La louptiere: ZI-27 - Le bois ferrand: ZC-23 - Le petit cherche chaud: ZH-69 - Les juliennes: ZD-60-61 - Moque bouteille: B-2491[1822]-2492[1823] - Sous la voie blanche: ZC-122 - Sur vau de buse: ZC-33-38

SENAN - terre

- 7 ha 63 a 10 ca - Chemin d auxerre: XB-97 - La fosse aux loups: ZH-114 - La metairie: AE-6 - Le chene bourbon: ZH-61 - Le fond de pechoire: ZA-103-104 - Le pressoir: ZD-16 - Les terres rouges: XA-52 - Les tierces pres champlay: YB-25 - Les vignes de la croix: ZH-75 - Les vignes poulets: ZD-41

- 21 ha 47 a 01 ca - Chailleuse: ZD-87 - Champ pinson: ZH-11 - Chemin d auxerre: XB-106 - Derriere la maison diard: ZK-9-14-15 - Fausses miches: AA-45 - La fosse aux loups: ZH-115-130 - La metairie: AE-7 - Le haut de pechoire: ZA-115-125 - Le pressoir: ZD-38 - Les galottes: YA-172 - Les juliennes: ZA-97 - Les saussis marie: ZB-4 - Les tierces: XB-21-22-37-38 - Les tierces pres champlay: YB-24 - Les vignes poulets: ZD-52 - Malsemaine: VA-21-22-23 - Sur le chemin de la chapel: YB-68 - Terres de la chapelle: ZB-14

CHARNY OREE DE PUISAYE (DICY) - terre

11 a 40 ca - Cotillon dicy: 138ZM-23

MONTHOLON - Vente d'un bien indissociable sur la commune de MONTHOLON (VOLGRÉ) en nature de terre et vigne AOC Bourgogne - prise de possession avant la récolte 2018 :

- MONTHOLON (VOLGRÉ) : 2 ha 10 a 25 ca - L avocate: 484ZD-143[119]-144[7]-145[10] - Sur l avocate: 484ZD-1-2-3-4-138[6](J)-138[6](K)

- MONTHOLON (CHAMPVALLON et VOLGRÉ) : 7 ha 48 a 15 ca - Cherche chaud: 484ZH-42 - Colmier: 078A-1078[1077]-1079[1077]-1084[1080]-1094[1085]-1097[1088] 078ZA-117[68](J)-117[68](K) - L avocate: 484ZD-9-151[129] - Les binoches: 484ZD-136[83]-152[88](J)-152[88](K) - Montagne de colmier: 078A-1086[333](J)-1086[333](K) - Vallee de maison fort: 078A-606-607(J)-607(K) 078ZA-124[93]-128[94]-143[123]-145[92]-147[134]

CHAMOUX – terre, bois et lande

14 ha 01 a 32 ca - L eguchot: ZD-31-62 - La feuille: B-315 - Le cotat de la vigne: ZB-38 - Les vallees: B-125 - La vallee du rochat: B-78 ZC-36 - La vallee vauspassienne: ZD-77 - Les vallees: B-124 - La vallee champ cheval: B-280-281 - La vallee du rochat: B-65 - Les forets: ZB-30- Les savees: ZD-40 - Maulaine: ZC-23

4 ha 11 a 54 ca – terre et lande – location par bail SAFER d'une durée de 6 ans

'L eguchot': ZD- 33 - 'Les forets': ZB- 31

MIGE – terre, verger, lande et bois-taillis dont une partie en AOC

40 a 05 ca - Champagne: ZL-51-55 - Fontaine morte: E-380-381 - Guerchy: E-630-631 - Les greusins: E-535

MOLAY – bois et sol à peupliers

4 ha 00 a 58 ca - L etang: ZC-137 -138-139

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19 mars 2018 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890921204

eMyth

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 8 000 euros
Siège social : 15 rue Thénard
Hameau de la Haute Epine
89500 Villeneuve sur Yonne
803 323 070 RCS Sens

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Le 13/02/2018, l'Actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Il a nommée comme liquidateur M Christophe MARTIN pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé au 15 Rue Thénard à Villeneuve sur Yonne(89500). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis

Le Liquidateur

AL890921134

EURL BATI CONCEPT 89

Société en liquidation
Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
Au capital de 5 000 €
Siège Social : 7 Rue de La Chapelle
89140 Evry
RCS : 515 316 446 Sens

Clôture de liquidation

Le 31/01/2018, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat de liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/01/2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur

AL890921150

SCI DU CHATEAU

Capital 1000 euros
11 Rue Ismaël Besnier
Villeneuve sur Yonne 89500
RCS Sens 8220640309

Les associés de la SCI du CHATEAU, réunis en assemblée générale le 28 janvier 2018, constatant que ladite SCI étant dans l'impossibilité de réaliser son objet social, ont décidés de dissoudre purement et simplement ladite société.

Pour avis, le gérant, Jean-Michel BOUCHER

AL890921181

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par assp, en date du 22/01/2018, a été constituée la sas Acaplus ayant pour sigle aCa+ capital 3000 euros. Siège 15 pl

Vauban 89200 Avallon est nommé Président Michel David sis 49a av Léopold II 06230 Villfranche. Objet: vente de ts produits manufactures principalement à usage médical exception faite des dispositifs médicaux implantables durée 99 ans rcs Auxerre.

AL890921013

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 27/01/18, il a été constitué la SCI dénommée PALONELS'.

Siège social: les marais 89116 La celle saint cyr.

Capital: 100euros.

Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers.

Gérance: Mme Paloma Araujo andrade, 62 avenue gambetta 89300 Joigny ; M. Nelson Neveu, Le Marais 89116 La celle saint cyr.

Cessions soumises à agrément.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Sens.

AL890921026

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 23/02/2018, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : CAPRA FILMS SARL

Siège: 21 rue Pasteur, 89200 Magny

Objet social : La production, la réalisation, la distribution, l'exploitation de tous programmes télévisuels, audiovisuels, publicitaires, Internet, de tous types de films, livres ou phonogrammes. Le conseil et la formation relatifs à ces activités. Toutes activités concernant les oeuvres audiovisuelles.

Durée: 99 ans

Capital: 5 000 €

Gérance: Mme Silvia Dal Ferro, 21 rue Pasteur, 89200 Magny

Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL890921129

SAS BIEN ETRE DES PETITS & COMPAGNIE CONCEPT

Le 15/02/2018 à Saint-Denis-des-Sens, il a été créé la société suivante :

Nom : BIEN ETRE DES PETITS & COMPAGNIE CONCEPT

Forme : SAS

Siège social : 15, Impasse des Vignes à Saint-Denis-des-Sens (89100)

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger, la vente et le commerce :

- La création et la gestion d'un Multi-accueil privé pour enfants de moins de 6 ans, sis sur la Plaine du Bois de Saint Bond sur la Commune de Paron (Yonne),

- La gestion d'établissements d'accueil pour jeunes enfants,

- Et plus généralement, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans

Capital social : 20 000 € divisé en 200 actions

Président : Mme NGOUMBI MAYOUMA Christina, demeurant 15, Impasse des Vignes à Saint-Denis-des-Sens (89100).

Conditions d'admission aux A.G. : Rien de spécifique.

Clauses d'agréments : Agrément à au moins la majorité simple, sauf pour les cessions ou transmissions entre associés ou à l'un des descendants en ligne directe.

Dépôt légal RCS Sens

La Présidente

AL890921160

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 17/02/2018 il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: S/B/M

Capital: 500 euros Siège: 07 rue Joseph Perrin 89100 Sens

Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant

Durée: 99 ans

Gérant: M. BERNIER Luc 07 rue Joseph Perrin 89100 Sens

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant.

Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Sens

AL890921165

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 février 2018, il a été constitué une société civile.

Dénomination sociale : Sc le Larry des Prés.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 3.000 euros.

Siège social : 1 route de Tanlay – 89430 Mélisey.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Numéraire : 3.000 euros.

Gérant : Vincent Faillot et Mme Carole Courtois épouse Faillot, demeurant ensemble à Mélisey (Yonne), 1 route de Tanlay.

Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf celles consenties à l'un de ses co-associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890921174

AVIS DE CONSTITUTION

Par Acte SSP du 01/02/2018, il a été constitué une Société Civile :

Dénomination : HILL AND ALLEN TRAVEL COMPANY,

Siège : 10 Promenade de l'Ouest – 89510 Véron,

Objet : Détention et utilisation de tous biens mobiliers,

Durée : 99 ans,

Capital : 100 Euros,

Gérance : - David, Kevin ALLEN , demeurant 56 the Esplanade, Raumati south , PARAPARAUMU (NOUVELLE ZELANDE),

- Janet HILL , demeurant 56 the Esplanade, Raumati south, PARAPARAUMU (NOUVELLE ZELANDE),

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales,

Immatriculation : RCS Sens.

AL890921176

AUTOSECUR JOIGNY

Constitution SSP à Appoigny en date du 20-02-2018 de: AUTOSECUR JOIGNY.

Forme: SASU.

Capital: 5000 Euros.

Siège: 86 Route d'Auxerre, 89380 Appoigny.

Durée: 99 ans.

Présidence: Richard OSEI-YEBOAH, 46 B Rue de Sougeres 89000 Auxerre.

Objet: Contrôle Technique automobile. Droit de vote et admission aux assemblées permis à chaque actionnaire.

RCS: Auxerre.

AL890921177

AUTOSECUR MIGENNES

Constitution SSP à Appoigny en date du 20-02-2018 de: AUTOSECUR MIGENNES.

Forme: SASU.

Capital: 5000 Euros.

Siège: 86 Route d'Auxerre, 89380 Appoigny.

Durée: 99 ans.

Présidence: Richard OSEI-YEBOAH , 46 B Rue De Sougeres 89000 Auxerre.

Objet: Contrôle technique automobiles. Droit de vote et admission aux assemblées permis à chaque actionnaire.

RCS: Auxerre.

AL890921178

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/02/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : VZL

Siège social : 8 Ruelle du Puits, 89450 St Père

Forme : SASU

Nom commercial : VZL

Capital : 1 000 Euros

Objet social : Vente d'articles d'habillement, hommes, femmes et enfants, chaussures et accessoires , habillement sportif, loisir, cadeaux souvenirs

Président : Monsieur CHOQUET JOFFRAY demeurant : 18 route de l'étang, 89450 Vezelay élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL890921184

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP du 18/02/2018 à SENS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LE KAKTUS

Siège : Avenue de la Gare de l'Est, 89100 Sens.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros.

Objet : Bar, débit de boissons, café, petite restauration, pub.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions;

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Delphine BRAGA demeurant 18 Quai du Docteur Schweitzer, 89100 Sens.

Directeur général : Madame Sandrine PACHECO demeurant 32 Rue du Tilleul, 89510 Veron.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL890921187

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er/02/18 il a été constitué une

Société par Action simplifiée au capital de 1000 euros

Dénomination : SM FIBRA OPTIQUE

Siège social : 9 B rue de l'Epée 89100 Sens

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS de Sens

Objet : pose de fibre optique

Président : Mr BEN HASSEN SAMI demeurant au 9B rue de l'épée 89100 Sens

AL890921191

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date 23/02/18, il a été constitué une EURL à capital variable présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : SYNERGIES SVA

Forme juridique :EURL à capital variable

Capital social : variable de minimum 3000 €

Siège social : 10 rue de l'hôtel de Ville 89140 Sergines

Objet: Commercialisation de produits, prestation de services et conseils à destination des professionnels et porteurs de projets en France et à l'étranger.

Gérant : Vincent ARESE 13 rue Fernand Maitre 89140 Sergines

Durée 99 .ans

Immatriculation : R.C.S de Sens

AL890921193

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/02/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : COVE

Siège social : Lieu-dit le Ponceau, 89140 Gisy les Nobles

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 100 €

Objet social : Acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers. Location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit.

Gérant : Madame Véronique GIROUX-AUDOLI, Moulin le Ponceau, 89140 Gisy les Nobles cession des parts soumise à agrément.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890921194

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 22/02/2018, il a été constitué une SARL dénommée: Invent App

Objet social : Le développement et la commercialisation d'accès à un espace virtuel, via des applications mobiles, permettant aux utilisateurs d'échanger et de se documenter sur des thématiques proposées, notamment des évènements d'entreprise tel que les conventions et séminaires ; Prestations de service dans l'élaboration/ Customisation de web application mobile évènementielle à partir d'un CMS existant. ; Le développement informatique d'applications mobiles, de sites web...

Siège social : 30 route de Chichery - 89380 Appoigny

Capital :15.000 euros

Gérance : Delfim AIRES demeurant 30 route de Chichery - 89380 Appoigny

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre

AL890921198

AMDE

Par acte SSP du 22/2/18, il a été constitué la société suivante :

Forme : SAS

Dénomination : AMDE

Objet : l'achat, la vente, la location, la mise à disposition et l'approvisionnement de distributeurs automatiques de boissons et de tous produits alimentaires, l'achat et la vente de produits alimentaires, de matériels agro-alimentaires et de pièces détachées, de matériels informatiques et de petits matériels électroniques, la torréfaction et la vente en gros ou détail de café, thé et boissons.

Siège social : 27 rue de l'Eglise 89100 Maillot

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

Capital : 1000€

Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées et chaque action donne droit au vote.

Cessions d'actions : Soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés

Président : M. Alexandre MESSAOUDI demeurant 7 rue du Château d'eau 89140 Pailly.

AL890921199

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/12/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale :AGENCE WEB INGÉNIEUSE POUR INTERNET ET L'INFORMATIQUE

Siège social : 1 rue de l'abbé Tauleigne , 89230 Pontigny

Forme : SASU

Sigle : A.W.I.I.I.

Nom commercial : AWIII

Capital : 4000 €

Objet social : Conseil et audit de projet Internet ou d'outils connectés Création de projet internet ou d'outils connectés Suivi de projet et maintenance applicative de projet internet ou d'outils connectés hébergement de projet internet ou d'outils connectés Vente de matériel informatique ou électronique Dépannage et réparation d'objets informatiques ou électroniques

Président : Monsieur Romain FRANCK demeurant : 1 rue des carillons, 89800 Lignorelles

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890921205

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE

1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40

abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 105 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

☐ pour 1 an 48 €

☐ pour 2 ans 96 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____

date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

Automobile

Un boîtier E85 pour rouler plus vert

Les boîtiers permettant à un véhicule essence de rouler au Superéthanol E85 sont désormais homologués, ce qui rend leur commercialisation et installation plus transparentes.



Crédit : CGB

Avec l'homologation récente du boîtier E85, de plus en plus d'automobilistes pourraient faire le choix d'équiper leur véhicule pour rouler au Superéhanol.

«*Les boîtiers E85 sont des boîtiers électroniques de la taille d'un téléphone portable qui s'installent sous le capot, au niveau du moteur*» explique Sébastien Le Pollès, président de FlexFuel Energy Development. Ils permettent au moteur d'injecter la bonne quantité de carburant en fonction de la proportion d'éthanol présente dans le réservoir pour un fonctionnement optimal. «*Le boîtier se place avant les injecteurs. L'éthanol ne brûle pas comme l'essence. Il faut donc réguler l'arrivée en carburant. Le boîtier prend la main sur l'injection. Comme il y a moins d'énergie dans l'éthanol, il faut qu'il y ait plus d'éthanol injecté dans le moteur, le boîtier permet de doser le carburant pour avoir la bonne combustion*» précise Alexis Landrieu, gérant de Biomotors.

Une voiture équipés d'un boîtier homologué ne risque pas de tomber en panne de carburant puisqu'elle peut rouler à l'ensemble des carburants essence : SP98, SP95, SP95-E10 et E85 vendus dans les stations-service françaises. Avec la récente homologation des boîtiers E85, les automobilistes vont pouvoir mieux se repérer parmi les offres du marché et identifier celles qui ont fait l'objet d'une vérification à travers l'homologation. Les fabricants de boîtier E85 doivent répondre à plusieurs conditions : pas d'interférences électriques/électroniques des boîtiers E85; le véhicule équipé du boîtier E85 continue à répondre aux exigences de sa norme Euro d'origine sur les émissions polluantes; garantie du fabricant du boîtier, couverte par une assurance, sur les pièces en contact avec le carburant, dans le cas où la garantie du constructeur ne s'applique pas; fourniture à l'administration de la liste des installateurs agréés; fourniture d'une procédure de montage aux installateurs pour les véhicules compatibles.

Service clés en main

Une fois le boîtier E85 installé, l'automobiliste peut obtenir le changement de carte grise : remplacement de la mention «ES» (essence) par la mention «FE» (Superéthanol-essence) dans la case P3. Lors de la revente du véhicule, la carte grise sera gratuite ou à moitié prix selon la région. Mais la volonté des installateurs est de faire en sorte que le client n'ait pas de démarches à effectuer. «*Nous proposons à nos clients un service clés en main. Nous nous chargeons de l'installation du boîtier E85 qui demande environ une demie journée de travail et nous nous chargeons de la modification de la carte grise*» précise Alexis Landrieu.

Si l'on entre dans les détails, un boîtier E85 (ou flexfuel, ou éthanol ou kit E85 selon les appellations) homologué ne peut pas être vendu seul. L'homologation englobe une prestation qui comprend notamment l'installation et la pose du boîtier adapté au véhicule et à sa cylindrée et les réglages des paramètres du boîtier E85 selon le moteur. Le prix dépend également de la cylindrée ainsi que du type d'injection, directe ou indirecte. Un boîtier E85 homologué coûte de l'ordre de 700 euros TTC pour un moteur de 4 cylindres injection indirecte, installation et assurance comprise. Les garages ayant reçu une habilitation pour installer ces boîtiers E85 l'ont pour trois ans. Les spécialistes estiment qu'il est possible de rentabiliser ce boîtier en un an en moyenne. «*Mais pour que le boîtier E85 devienne grand public, il va nous falloir communiquer*» prévient Alexis Landrieu. Le jeu en vaut la chandelle puisque le parc des voitures essence susceptibles d'être équipées est de 10 millions en France.

Valérie Godement

Plus vert et moins cher

Selon la Collective du bioéthanol, le Superéthanol-E85 est vendu en moyenne 0,69 euros le litre, soit un gain net moyen de 50 centimes par rapport au SP95 compte-tenu de leur consommation respective au kilomètre. Cela représente pour l'automobiliste une économie moyenne de 500 euros pour 13 000 km parcourus. Distribué dans plus de 970 stations-service en France (localisables avec l'application «Mes stations E85») l'E85 est utilisé dans les véhicules à technologie flex-fuel qui fonctionnent avec toutes les essences dans le même réservoir.

Coin cuisine

Tagine d'agneau aux mirabelles, miel et noix (pour 6 personnes)

Temps de préparation :
25 minutes.

Ingrédients :
1,5 kg d'épaule d'agneau,
400 g de mirabelles dénoyautées (fraîches ou congelées),
3 oignons rouges,
50 g de cerneaux de noix,
1 branche de romarin,
2 cuillères à soupe d'huile d'olive,
1 bonne cuillère à soupe de miel,
1 verre de bouillon de viande,
1 verre(20cl) de liqueur de mirabelle.

Réalisation :
Détailler l'épaule d'agneau en petits morceaux.
Éplucher et émincer les oignons.
Dans une sauteuse, verser l'huile d'olive et faire revenir les morceaux d'épaule avec les oignons puis déglacer avec la liqueur de mirabelle.
Verser le tout dans un plat à tagine ou une cocotte.
Ajouter les cerneaux de noix et arroser de miel et de bouillon.
Déposer la branche de romarin.
Saler et poivrer. Enfourner a 150 ° C pendant 1h30 environ.
À mi-cuisson, ajouter les mirabelles puis bien mélanger le tout avec la sauce et la viande.
Servir avec une graine de couscous.



Crédit photo : Monique Duveau/Joseph Cartron

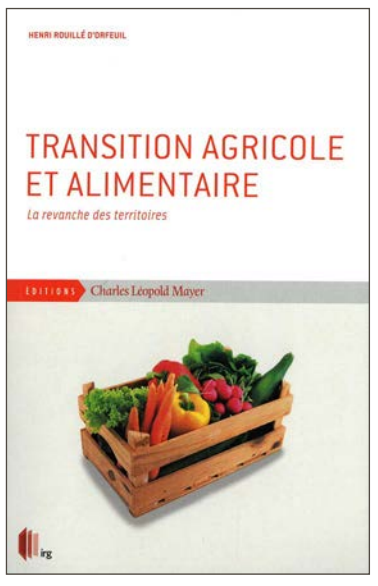
Cette recette est proposée par Joseph Cartron, spécialiste des liqueurs et eaux de vie de fruits depuis 1882.

Vient de paraître

Transition agricole et alimentaire

«*Transition agricole et alimentaire. La revanche des teritoires* » est un livre d'Henri Rouillé d'Orfeuil paru aux éditions Charles Léopold Mayer (www.eclm.fr).

Avec l'avènement de l'agroécologie et les demandes sociétales en matière de production agricole et alimentaire, la notion de transition a émergé et pris toute son importance. Dans ce livre, l'auteur, agronome et docteur en économie appliquée, tente de définir ce que tout cela recouvre. Il donne aussi des arguments sur pourquoi et comment le faire. Les deux premiers chapitres expliquent comment on en est arrivé à se poser la question de la nécessité d'une transition. Le troisième chapitre parle d'une sortie de crise réintégrant la dimension territoire (versus celle de la mondialisation). Le quatrième chapitre traite directement de l'objet de ce livre. En fin de livre, on trouve des exemples d'initiatives dans le domaine ainsi que des conseils en termes de pédagogie, de vision, de méthodes et d'outils.



Thierry Michel

Prix : 20 euros

Le SIA en images



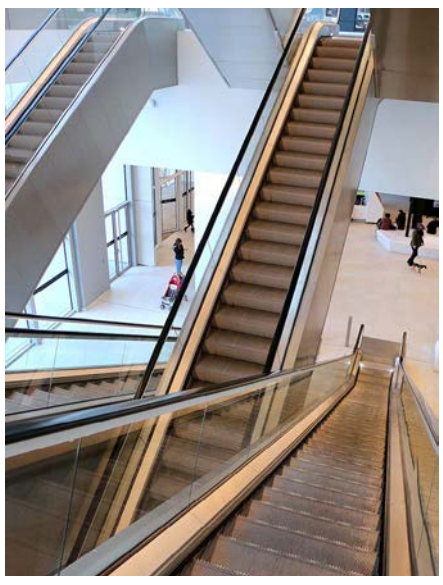
Et c'est parti, pour 12 heures de marathon à travers les allées du salon… Nouveau record à battre !



Quand le poulet icaunais fait un câlin au bœuf argentin… !



Mais qu'est-ce-qui les fait rigoler comme ça… ?



Le SIA comme on l'aime : calme, relax , zen… Que du bonheur après avoir couru le «*maracron*» plus de 2 heures !



Un petit mot Madame la présidente ? C'est pour la presse agricole…



Pas de mauvaises pensées ! La «*cacasse à cul nu*» n'est autre qu'un plat typique ardennais, à base de fricassée de pommes de terre, servi sans viande, d'où son nom.



Le piment d'Espelette… ? Un excellent remède contre l'anorexie !



Un visiteur égaré, sans doute passé malencontreusement entre les mains d'un candidat aux trophées de l'agriculture pour l'épreuve de clippage !

La Dordogne : l'autre pays du caviar !





Pas toujours facile de se frayer un chemin dans les allées du Salon…